I.J

N° 7048

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La future Nantes Université franchit un cap

CARENE

Un noyau émergent autour du numérique

LEGAL DESIGN

Une manière innovante de transmettre l'information juridique et RH

Pascaline
GORRÉE-BOURDAUD
présidente de Bourdaud Bois

ZOOM SUR...

UNE FILIÈRE BOIS SOUS PRESSION

Le média des affaires en Loire-Atlantique • informateurjudiciaire.fr

Vendredi 18 juin 2021 - Prix : 1,60€

© Benjamin Lachenal

4

14

SOMMAIRE

N°7048

04 L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

À la Une

La future Nantes Université franchit un cap

Actualités

Prix Créadie : son restaurant sort grandi de la crise

FACE : un club d'entreprises engagées contre l'exclusion

Carene : un noyau émergent autour du numérique

Zapping

Le meilleur des réseaux sociaux

Vie des entreprises

Atlantia, Audencia, Neoline, Start West, Food Hall Nantes

14 ZOOM SUR...

Une filière bois sous pression

26 LE CERCLE DES EXPERTS

Décryptages et analyses

38 ENVIES TABLES & CULTURE (ETC)

Sarah Mainguy à l'honneur

Une Nuit au théâtre

Transfert revient

40 VENTES AUX ENCHÈRES ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

IJ Informateur Judiciaire N°7048 - Édité par « Informateur Judiciaire » - SAS au capital de 155 000 € - Siège social : 15 quai Ernest Renaud Les Salorges 1 - 44100 NANTES - Tél : 02 40 47 00 28 - www.informateurjudiciaire.fr - E-mail : contact@informateurjudiciaire.fr - Adresse postale : CS 60514- 44105 Nantes cedex 4 - Prix de vente unitaire : 1,60 € - Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** - Directrice : Laëtitia **BLANCHARD** - Rédactrice en chef : Nelly **LAMBERT** - Journaliste : Julie **CATEAU** - Direction Artistique : David **PEYS** - Maquettiste : Catherine **CERCLÉ** - Photo de couverture : Benjamin **LACHENAL** - Annonces Légales : Isabelle **OLIVIER** & Rozanne **GENDRON** - annonces-legales@informateurjudiciaire.fr - Abonnement : Rozanne **GENDRON** - abonnement@informateurjudiciaire.fr - Publicité : Laëtitia **BLANCHARD** (06 69 20 33 44) lblanchard@informateurjudiciaire.fr.
N° CPPAP 0925 I 79873 - ISSN0755768X - RCS Nantes 348 327 891 CCP Nantes 11 53 M - Impression : Rotimpres - Dépôt légal à parution - Hebdomadaire - Parution le vendredi - Prix de vente : 1,60 € - Abonnement 1 an : 49 € (TVA incluse) couplage journal + site Internet. Membre du RéseauHebdoEco.

LA FUTURE NANTES UNIVERSITÉ FRANCHIT UN CAP

Les **sept membres** du futur établissement public expérimental, qui portera le nom de Nantes Université, ont approuvé les statuts, étape majeure avant un **lancement effectif** annoncé pour **début 2022**.

Par Nelly **LAMBERT**

« Enfin ! », a lâché Stéphane Cassereau, directeur de l'IRT Jules Verne, résumant ainsi « la joie » et peut-être aussi le soulagement des acteurs réunis le 11 juin à la Halle 6 de Nantes pour annoncer la création d'un futur établissement public expérimental : Nantes Université.

Les sept institutions - Université de Nantes, Centrale Nantes, le CHU, l'Inserm, l'école des Beaux-arts, l'école d'architecture et l'IRT Jules Verne - qui fondent la future université viennent en effet d'approuver les statuts du futur établissement. « C'est un moment fort, transformant, historique », a même osé Carine Bernault, présidente de l'Université de Nantes.

Il faut dire que cette naissance a imposé une gestation de plus de six ans, parfois dans la douleur, avec « des rebondissements, comme dans toute bonne histoire », ainsi que l'a souligné non sans humour Jean-Baptiste Avrillier, directeur de Centrale Nantes. Une référence subliminale au premier échec de la mise en œuvre du nouveau modèle d'université après le vote défavorable de l'école d'ingénieurs, fin 2019. Sachant que l'actuel directeur (depuis un an) était auparavant directeur opérationnel de l'I-Site NExT[1].

LANCEMENT AU 1ER JANVIER 2022

La nouvelle version du projet - d'ailleurs baptisé par ses architectes « NExT 2 » - n'est pourtant, comme l'a précisé la présidente de l'Université de Nantes « que le début d'une aventure collective ». Avec une échéance finale à horizon 2028, « date à laquelle il faudra avoir pris au plus tard la décision de la pérennisation de ce qu'on est en train de construire aujourd'hui », pointe le directeur de Centrale Nantes.

Avant cela, le projet sera présenté début juillet au Cneser (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche) pour validation. S'ensuivra, en novembre, l'élection du futur président de la nouvelle entité. Finalement, le nouvel établissement sera opérationnel au 1er janvier 2022. Mais le vote des statuts permet d'ores et déjà le déblocage des fonds de l'État qui avaient été bloqués fin 2019, lorsque le projet avait pris du plomb dans l'aile. « On a déjà commencé à travailler pour identifier les projets que l'on souhaite soutenir dans les mois qui viennent », indique Carine Bernault. Au global, le budget du projet NExT est évalué à 50 M€ de financements publics, auxquels se rajouteront les financements des entreprises au fur et à mesure des projets et les fonds européens.

DES AMBITIONS DE TAILLE

Ce nouvel établissement public a des ambitions de taille pour répondre à un enjeu tout aussi colossal : la nécessité de faire évoluer le modèle universitaire en « décloisonnant les modes de pensée, les cultures et les pratiques » et en permettant de « sortir des logiques de structures », ainsi que l'a souligné Johanna Rolland.

Concrètement, qu'est-ce que cela va changer ? Pour les jeunes, cette expérience « amène d'abord à dépasser ce gap historique qui existait entre Université et grandes écoles », souligne la présidente de Nantes métropole.

Jean-Baptiste Avrillier résume ainsi le projet : « Nous le faisons avant tout pour nos étudiants, afin d'élargir et améliorer l'attractivité de nos formations. » La démarche comporte en effet plusieurs volets, avec notamment une ouverture à l'international. Objectif affiché : devenir « une grande université de rang mondial » en accueillant davantage d'étudiants internationaux et en amplifiant le rayonnement du site nantais.

Deuxième volet : le décloisonnement entre les sept établissements et les quatre pôles Humanités, Sociétés, Santé, Sciences et technologie. L'ambition étant de permettre qu'un étudiant qui commence sa scolarité

Les membres du futur établissement expérimental Nantes Université

© IJ

dans un établissement puisse avoir accès à la totalité de l'offre de formation, avec davantage de passerelles qu'actuellement. « Les jeunes demain feront plusieurs métiers dans leur vie et ne doivent donc pas être formés comme hier », a pointé Johanna Rolland. Et Jean-Baptiste Avrillier de rappeler l'enjeu désormais immédiat lié à la réforme du Baccalauréat, avec des bacheliers qui n'auront désormais plus forcément un profil homogène lié à des filières scientifiques, littéraires, économiques marquées… « C'est à nous établissements d'enseignement supérieur, à travers l'interdisciplinarité et l'hybridation des enseignements, de proposer des parcours originaux qui mélangent plusieurs matières. »

Stéphane Cassereau, directeur de l'IRT Jules Verne, voit quant à lui dans ce projet un « accélérateur pour faire émerger des profils de chercheurs beaucoup plus hybrides, avec des parcours alternant des passages dans le monde académique, industriel… », une caractéristique à ses yeux essentielle pour aborder les défis du 21e siècle.

UNE IMPLICATION RENFORCÉE DES ENTREPRISES

Quid de la place des entreprises dans Nantes Université ? Pour l'actuelle présidente de l'Université de Nantes, Carine Bernault, elles sont déjà associées au projet via le volet innovation d'I-Site. « Le lien avec l'industrie est évident », ajoute la présidente de l'actuelle Université via le lien avec l'école Centrale et avec l'IRT Jules Verne. De son côté, le directeur de Centrale Nantes précise que le décloisonnement des formations correspond aussi à une demande des entreprises à la recherche, dit-il, de profils « moins monolithiques » pour faire face aux enjeux de demain.

« L'implication des entreprises se retrouve dans les différents volets », confirme Stéphane Cassereau, directeur de l'IRT Jules Verne. Sur la recherche d'abord, avec la volonté de mieux s'inspirer des problématiques industrielles, mais aussi sur la formation à travers le développement de l'alternance, de stages « à forte valeur ajoutée » ou à travers l'intervention des professionnels de l'industrie dans les enseignements. « Ça existe déjà, mais il y a une volonté de l'amplifier pour créer ce continuum qui est nécessaire », ajoute-t-il. Pour cela, le directeur de l'IRT invite les entreprises à construire un partenariat de long terme plutôt qu'épisodique. Philippe El Saïr, DG du CHU de Nantes a lui aussi apporté son éclairage : « On voit bien que l'innovation passe par la rencontre entre le soignant qui a les intuitions, par exemple pour faire en sorte que la manutention dans les hôpitaux soit moins difficile, le monde de l'ingénieur, celui de l'entrepreneur et celui du design pour que ce qui est inventé soit ergonomique, facile à utiliser et se vende. » Pour lui, c'est en créant cet écosystème horizontal que « des idées fantastiques » pourront émerger.

[1] pour Nantes Excellence Trajectory

PRIX CRÉADIE
SON RESTAUR GRANDI DE

Ilyas **MOQADAR**
propriétaire du restaurant
Saveurs afghanes

© IJ

ANT SORT LA CRISE

Ilyas Moqadar, patron du **restaurant Saveurs afghanes** à Nantes, a réussi à être **bénéficiaire** malgré une année de crise. Il vient d'être **récompensé par l'Adie**, association de soutien aux microentrepreneurs, pour son **parcours inspirant.**

Par Julie **CATEAU**

Chaque année, l'Adie, association de soutien aux microentrepreneurs, décerne le prix Créadie pour récompenser réussites, engagement et combativité. Parmi les différentes catégories, il y a le prix Rebond.

Cette année, c'est le restaurateur Ilyas Moqadar qui l'a reçu. Il faut dire que son parcours peut avoir de quoi inspirer les autres.

Son restaurant Saveurs afghanes (20 couverts) a ouvert en 2019 quartier Saint-Clément, à Nantes, un an avant la pandémie qui a contraint les restaurants à fermer. Mais le trentenaire a réussi à maintenir son activité et même à doubler son chiffre d'affaires. De 43 000 € engrangés en 2019, il est passé à 76 000 € en 2020. La rentabilité est bonne : déficitaire de 17 000 € en 2019, il a clos 2020 avec un bénéfice de 20 000 €. Ilyas Moqadar explique ce succès par la mise en place de ventes à emporter et de livraisons dès le démarrage de son activité. « Cela a facilité les choses, ça n'est pas comme si nous avions dû nous réorganiser complètement du jour au lendemain. » Il travaille avec les plateformes Deliveroo et UberEats et emploie un livreur qui se déplace aussi dans la première couronne de la métropole, à Saint-Herblain, Rezé, Saint-Sébastien…

Il a aussi bénéficié du Fonds de solidarité national, du Fonds régional Résilience et a mis ses deux salariés en chômage partiel pendant une partie de la période. Mais pas de PGE car le restaurant venait d'ouvrir et il n'avait pas de bilan. « Nous avions des clients fidèles qui ont continué de nous soutenir pendant la fermeture. On fait partie du quartier maintenant », explique-t-il avec une réserve teintée de fierté. D'autant que, atteint de la maladie de Crohn, maladie inflammatoire chronique, il a dû passer un mois hospitalisé en juin 2020. Son stress face à la situation avait aggravé la maladie. « J'ai subi une chirurgie lourde, mais je n'ai rien lâché. Ma compagne a géré en mon absence, je la briefais en visio depuis ma chambre d'hôpital. Il fallait continuer à se battre. »

Parce qu'ouvrir son propre restaurant était un rêve. Enfin, ouvrir sa propre affaire, car il admet qu'il ne savait pas dans quel domaine s'orienter au départ. Après plusieurs apprentissages, en pâtisserie puis en boulangerie, il choisit la restauration à la faveur d'un stage réussi où il finit par occuper le poste de chef de salle. « Mes parents avaient aussi un restaurant. J'ai pris goût à cet univers et j'ai appris la cuisine afghane avec ma mère », raconte-t-il. Il reprend la sandwicherie qui occupait les lieux, rue du Maréchal-Joffre, avec ses propres économies, une aide financière de ses parents, et un prêt d'honneur. Il rachète les parts de l'ancienne société avec tous ses contrats mais rencontre des difficultés avec le comptable qui part sans vouloir lui donner le bilan précédent.

UN SECOND RESTAURANT EN PROJET

Il découvre l'Adie en juillet 2019 qui lui octroie un financement pour rénover complètement l'endroit. C'était auparavant un fast-food. « La déco n'était pas adéquate », dit-il amusé. L'Adie l'aide aussi dans ses formalités juridiques. Le trentenaire se dit « heureux dans l'entrepreneuriat. Aujourd'hui je considère mon restaurant comme mon bébé ! J'aime le contact avec la clientèle, travailler à la satisfaire est une grande motivation. Et aussi pouvoir donner une autre image de l'Afghanistan… » Car Ilyas Moqadar est né à Kaboul. À l'arrivée au pouvoir des talibans en 2 000, son père, médecin à l'origine, et qui avait étudié en France décide de fuir avec sa famille et de s'installer à Nantes.

Aujourd'hui, Ilyas Moqadar s'implique dans l'Adie, apporte ses conseils et témoigne de son expérience. Il espère ouvrir un deuxième restaurant l'année prochaine, plus grand, pour les repas du soir, avec un espace où l'on pourrait manger en tailleur, comme dans son pays d'origine.

FACE : UN CLUB D'ENTREPRISES ENGAGÉES CONTRE L'EXCLUSION

© IJ

Gilles Simoncini (à droite) succède à Franck Lavogez à la tête du Club d'entreprises FACE Loire-Atlantique.

Rassemblant plus de **200 entreprises** partageant la même volonté d'agir contre l'exclusion, le **club FACE Loire-Atlantique** n'a pas baissé le pied durant la crise sanitaire. Son **nouveau président**, Gilles Simoncini, détaille son **plan d'action** pour la période qui s'ouvre.

Par Victor **GALICE**

En passant le relais de la présidence de la Fondation agir contre l'exclusion (FACE) Loire-Atlantique à Gilles Simoncini, directeur régional de GRDF, Franck Lavogez a souligné qu'« en 2020, malgré le contexte inédit, l'association a maintenu le cap et que tous les projets programmés ont été réalisés ».

L'association, implantée à Nantes depuis 2006 et à Saint-Nazaire depuis 2010, s'est fixée pour mission depuis sa création d'agir contre toutes les formes d'exclusion, de discrimination et de pauvreté, en mobilisant les entreprises. En 2020, 272 se sont ainsi impliquées, menant au moins une action de réinsertion, impliquant 465 salariés bénévoles pour 3 354 heures, accompagnant 265 chercheurs d'emplois et 1 000 élèves dans leur orientation.

RELANCE ET CONFIANCE

Parmi les projets du nouveau président depuis début juin, celui de voir FACE Loire-Atlantique se développer sur d'autres secteurs géographiques « pour ne pas être seulement sur Nantes et Saint-Nazaire ».

« Nous voulons aussi sortir de la problématique de crise, en axant sur deux mots : d'une part la relance, car nous en avons besoin pour redonner de l'espoir à tous, pour nos entreprises et nos membres, et d'autre part, la confiance », explique Gilles Simoncini.

Depuis quinze ans, ce réseau d'entreprises est reconnu comme un lien d'intermédiation entre les institutions politiques et sociales et le monde de l'entreprise en Loire-Atlantique.

Le projet 2021 de FACE Loire-Atlantique est d'augmenter de 40% le nombre de bénéficiaires des actions menées par le club, de développer le nombre d'entreprises adhérentes et de les accompagner, tant dans leur engagement RSE que dans leur politique d'inclusion, d'organiser des rencontres thématiques entre les entreprises et les bénévoles. Le but est de focaliser les actions de mise à l'emploi sur les publics en situation fragile. En 2020, FACE Loire-Atlantique a dispensé plus de 3 300 heures de bénévolat.

FACE Loire-Atlantique contribue par ailleurs au programme gouvernemental « 1jeune 1solution » via le dispositif #Osons l'apprentissage et l'alternance, et propose un accompagnement spécifique pour des chercheurs d'emploi de moins de six mois avec « Rebond pour un futur ».

Renseignements : *Faceatlantique.fr*

Un Forum à Saint-Nazaire

Le 30 juin de 14h à 17h, l'espace civique Jacques Dubé à Saint-Nazaire accueillera le Forum insertion formation emploi piloté par FACE. Objectif : faire se rencontrer chercheurs d'emploi ou de formation et entreprises ou partenaires de l'emploi. Cinq pôles d'activité sont prévus : BTP, Commerces-services-tourisme-restauration, Industrie-logistique-transport, Services à la personne-santé-sanitaire, Alternance-orientation

INDICES MAI

SMIC AU 1ER JANVIER 2021	
HORAIRE	MENSUEL (35 h)
10,25 €	**1 554,62 €**

SÉCURITÉ SOCIALE
plafond mensuel

2021 : 3 428 €
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)

INDICE DES PRIX
(base 100 en 2015 à partir de 2016)
Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution

	AVRIL(1) 2021	AVRIL 2020	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	105,86	104,56	1,2 %
INDICE HORS TABAC	105,00	103,81	1,1 %

(1) Données partielles.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX-ILC

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE
2019 T3	115,60	+ 1,90 %
2019 T4	116,16	+ 1,84 %
2020 T1	116,23	+ 1,39 %
2020 T2	115,42	+ 0,18 %
2020 T3	115,70	+ 0,43 %
2020 T4	117,79	- 0,32 %

Selon la loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS ACTIVITÉS TERTIAIRES-ILAT
(BAUX D'HABITATION LOI MERMAZ)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	ILAT DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
3e TRIMESTRE 2020	115,70	- 0,54 %
4e TRIMESTRE 2020	114,06	- 1,19 %

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS - IRL
(BAUX D'HABITATION LOI MERMAZ)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
3e TRIMESTRE 2020	130,59	+ 0,46 %
4e TRIMESTRE 2020	130,59	+ 0,20 %
1er TRIMESTRE 2021	130,69	+ 0,09 %

INDICE NATIONAL BÂTIMENT
(TOUS CORPS D'ÉTAT)

JANV. 2021	FÉV. 2021	VARIATION MENSUELLE	VARIATION ANNUELLE
114,4	115,2	0,70 %	3,04 %

TAUX D'INTÉRÊT	
TAUX REFI DE LA BCE	**0,00 %**

CARENE
UN NOYAU ÉMERGENT AUTOUR DU NUMÉRIQUE

À côté de Nantes, place forte du numérique, **le territoire de la Carene** affiche de plus en plus **ses ambitions**. Une table-ronde du réseau ADN Ouest a été l'occasion de faire un point d'étape.

Par Karine **LIMOUZIN**

© IJ

Dans le cadre de l'enquête 2020 menée sur les Pays de La Loire par l'Observatoire régional des compétences numériques (ORCN), un focus sur la Carene a été dressé lors d'une table-ronde organisée par le réseau professionnel ADN Ouest. Croissance, recrutement, formation et perspectives 2021 ont été passés en revue d'après les réponses reçues de 43 entreprises de l'agglomération issues du secteur du numérique (sur 313 dans la région).

Si la Carene apparaît clairement comme un territoire qui se développe dans ce domaine, avec à ce jour « 600 emplois spécifiquement liés au numérique », selon Thibault Chevalier, chargé de mission filière numérique au sein de l'agglo, sa proportion à l'échelle régionale (35 500 emplois) demeure limitée (1,70 %). Mais les professionnels du secteur commencent à arriver en nombre sur Saint-Nazaire et alentour. En témoignent la communauté du Fablab nazairien Blue Lab créée autour des innovations, la nouvelle antenne de La French Tech, ou encore l'ouverture prévue fin 2022 du Campus numérique de 500 m² en plein cœur de la cité portuaire, au Paquebot. En face, la main-d'œuvre semble encore sur les bancs de l'école, au sein des multiples filières du numérique en développement. Car les professionnels de l'agglomération acquiescent à 55 % sur le « sentiment de pénurie », alors même que les intentions de recrutement apparaissent plutôt favorables pour 2021.

DES COMPÉTENCES « DIFFICILES À APPRÉHENDER »

L'année 2020, délicate, a été « l'occasion pour certains candidats de montrer de belles capacités d'adaptation », analyse Cécile Oger, chargée d'affaires RH chez Vénétis, spécialiste du recrutement à temps partagé. Xavier Lassalle, dirigeant de Qlara, agence d'assurances indépendante, évoque un certain « attentisme », et confirme « un choix d'externaliser certaines ressources par prudence et flexibilité, même si les outils numériques aident clairement à industrialiser l'expertise des salariés ». Damien Henry, directeur du Blue Lab, témoigne pour sa part d'une « transformation du bassin d'emploi et [de] l'envie de passer du traditionnel au numérique pour beaucoup de personnes de l'aéronautique restées sur le carreau ». Mais pour Michèle Chevalier, directrice de l'agence Pôle Emploi de Trignac, les compétences associées au numérique demeurent parfois « difficiles à appréhender ». Face à cela, Juliette Lengagne, chargée de mission emploi à la Carene, préconise de « donner de la visibilité à ces métiers encore méconnus auprès de toutes les professions liées à l'emploi, l'éducation, la formation, l'orientation, afin qu'elles prennent conscience des futurs emplois de demain ». « Et pour éveiller les vocations », abonde le fondateur du Blue Lab.

ENGAGEMENT

« Un grand club de football mérite une grande mobilisation de son territoire. » C'est par ces mots que le Collectif nantais, décidé à s'investir dans l'avenir du FC Nantes, a donné le coup d'envoi de sa campagne de financement participatif ouverte aux acteurs économiques pour un engagement minimum de 100 000 €. Le collectif annonce déjà plus de 10 M€ récoltés.

« CETTE FOIS LA REPRISE N'EST PLUS UN RÊVE »

Frédéric Jouët, DG d'Exponantes

EFFERVESCENCE in

Dans les entreprises comme ailleurs, l'effervescence s'est emparée de tous avec l'ouverture de l'Euro 2021… Et chacun y contribue à sa manière, comme Genicado qui a monté une vidéo mettant en scène ses collaborateurs. Allez la France !

UN SIÈGE À L'UNIVERSITÉ in

Avis aux mécènes : la Fondation de l'Université de Nantes invite tous ceux qui sont attachés à la Faculté de droit à participer à une expérience inédite : choisir leur siège dans l'amphi E pour y laisser une empreinte durant vingt-cinq ans contre un don de 1000€ en y apposant un nom, une citation, un mot d'encouragement.

C'est ECO et LOGIQUE, c'est ELEMENtaire

NOS LOCAUX RESPECTENT LE **LABEL BASSE CONSOMMATION** ET ONT REÇU LE "COUP DE CŒUR DU JURY" DU TROPHÉE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DES PAYS DE LA LOIRE DEPUIS 2009.

Eco Agenceur

" Être écoresponsable se traduit dans nos comportements, dans notre organisation et dans notre production. L'écomobilité est de rigueur. Nous préférons la marche, le vélo, la trottinette pour nos trajets domiciles/bureau et le train pour nos déplacements interrégionaux. La conception et la fabrication de nos solutions sont éco raisonnées. Nous privilégions les matériaux issus de filières contrôlées et/ou recyclables, les fournisseurs et les installateurs locaux. Nous contrôlons nos émissions de CO_2 avec des plans de chargement optimisés, et le nombre de déplacements pour les livraisons et planifions nos tournées pour intervenir dans une même zone. Enfin, nous n'avons pas attendu l'urgence climatique pour réduire nos dépenses énergétiques."

Raphaël

©Dominique Tenaud

Des ruches ont été installées par les Jardins de Gally dans les espaces verts d'elemen

elemen.fr
Haute-Goulaine 44

02 51 71 84 89
contact@elemen.fr

Faites appel à Elemen : un accompagnement écoresponsable de vos projets.

elemen
ingénierie créative

©PhotoBleuMarine

STRATÉGIE

ATLANTIA SE RÉINVENTE

Le **Palais des congrès** de La Baule a mis à profit la longue période d'arrêt contraint de son activité événementielle pour **repenser sa stratégie et son offre** et place la reprise sous le signe de la **créativité**. Par la voix de sa directrice générale, Corinne Denuet, et de son président, Nicolas Appert, Atlantia annonce ainsi la création de **nouveaux événements** professionnels et grand public sur une logique de récurrence, ainsi que l'ouverture de **nouveaux sites d'accueil.** « Deux axes nous animent, indique **Corinne Denuet** : l'attractivité et la différenciation.» L'objectif visé étant de proposer des **contenus à répercussion nationale** qui attirent de la fréquentation toute l'année à La Baule. De nouveaux événements récurrents sont ainsi annoncés comme le Festival de danse le 3 juillet qui lancera la saison estivale en rayonnant dans la ville via différentes animations, un nouveau rendez-vous économique et interactif au casting prometteur (Luc Ferry, Stéphane Mallard, Philippe Dessertine...) avec Think Forward les 23 et 24 septembre, ou encore le festival du film Voiles et Voiliers fin octobre.
Du côté des nouveaux sites d'accueil, **le parc des Dryades** pourra désormais accueillir dans une arène à ciel ouvert 1 400 spectateurs assis. Le premier événement, Dryadestivales, propose ainsi du 26 au 29 août une programmation alléchante avec des artistes ciblant toutes les générations (Jane Birkin, Fabrice Luchini, Suzane et Claudio Capéo). Le Palais des congrès étend aussi son offre indoor avec une salle de conférence multifonction et **« ultraconnectée »** de 300 m² qui pourra accueillir des petits formats de 50 à 150 personnes. Avec un emplacement privilégié situé au premier étage de la galerie du Casino, face à la mer.
« L'objectif est de proposer une expérience de téléportation à La Baule », révèle **Nicolas Appert**, qui annonce une ouverture avant l'été 2022.
Si l'activité événementielle en présentiel est largement mise à l'honneur, le **digital** n'est pas pour autant mis de côté, en particulier pour l'offre à destination des entreprises.
« Il faut un parcours digital, l'idée étant de capter le visiteur quelques jours avant l'événement jusqu'à quelques jours après », précise le président d'Atlantia.
Le Palais des congrès fait aussi évoluer son offre de services en passant d'un « site réceptif » à une activité de « **conseil de production d'événements** » avec l'apport d'une expertise de faisabilité (sur le contenu, la communication, les liens de partenariat...).

© F. Sénard - Audencia j

FORMATION

AUDENCIA CROIT EN L'ALTERNANCE

2

L'école vient de signer un **partenariat avec l'association Walt** pour promouvoir la filière alternance. Audencia est en effet devenue **CFA** (Centre de formation des apprentis) en février et ouvre plus de **300 places** à la formation en alternance **à la rentrée** de septembre. Ces parcours sont accessibles aux étudiants du programme Grande école, master SciencesCom et au bachelor.
Walt est une association nationale qui propose notamment une plateforme de promotion des métiers du commerce et de l'alternance mettant en relation gratuitement les jeunes, les centres de formation et les entreprises. Plus de 25 000 offres d'entreprises qui recrutent en alternance y sont ainsi recensées.

© NEOLINE

3

INNOVATION

NEOLINE : LE PREMIER CARGO À VOILE EN BONNE VOIE

C'est un **pas décisif** qui vient d'être franchi dans un projet qui fait couler beaucoup d'encre depuis 2015, date de la naissance de Neoline qui a vocation à devenir le premier armateur tourné vers la sobriété énergétique. Le projet est désormais en phase de **bouclage financier** avec l'objectif de **démarrer la construction cet été** d'un premier cargo voilier de 136 mètres, pour une mise en service prévue au premier semestre 2024.
À l'issue d'un **appel à projet international**, Neoline a retenu **Neopolia Mobility** pour la construction de ce premier navire. Neopolia Mobility est une société issue du **réseau Neopolia**, association créée et animée par des entrepreneurs pour renforcer la diversification et la compétitivité des entreprises régionales. Le réseau a pour vocation de fédérer et faire travailler ensemble 240 entreprises principalement en **Pays de la Loire**, sur des projets industriels novateurs afin de garantir un développement équilibré du territoire. Sur ce projet, **23 entreprises sont mobilisées.**

4

APPEL À PROJETS

LE RETOUR DE START WEST

Le rendez-vous des **entrepreneurs innovants et des investisseurs**, co-organisé chaque année par **NAPF** et les technopoles du réseau Retis, et piloté par **Atlanpole,** revient pour sa 21e édition. L'événement majeur de l'amorçage et du capital innovation se tiendra le **19 octobre** à Nantes. Start West permet à des start-up, quels que soient leur secteur d'activité ou leur origine géographique de trouver leurs futurs investisseurs. Pour ces derniers,les start-up « constituent des opportunités d'investissement intéressante quel que soit leur stade de maturité, amorçage, création, développement, explique Atlanpole, pour des montants de 150 000 € à plusieurs millions ». En 2020, **33 structures d'investissement** étaient présentes pour rencontrer les porteurs des **26 projets sélectionnés**. Depuis 2001, sur 588 projets, un tiers a levé des capitaux soit une enveloppe de plus de **650 M€**. L'appel à projets est **ouvert jusqu'au 31 août**. La plateforme de rendez-vous entre entrepreneurs et investisseurs sera ouverte à compter du 27 septembre. Atlanpole organisera une formation des entrepreneurs sélectionnés le 30 septembre et un coaching personnalisé du 4 au 8 octobre avant l'événement du 19 octobre. Celui-ci se tiendra à la **Halle 6 Ouest.**
informations : Start-west.com

5

IMMOBILIER COMMERCIAL

LE FOOD HALL DE NANTES ANNONCÉ POUR L'ÉTÉ PROCHAIN

© DR

Promoteur et gestionnaire en immobilier commercial, le **Groupe Chessé** annonce **l'ouverture** du Food Hall Nantes en juin 2022. Ce projet doit regrouper une offre de **restauration innovante et diversifiée** sur le site des Halles de l'Île de Nantes. Suspendus puis ralentis par la pandémie de Covid-19, les travaux ont repris en début d'année. « Le domaine de la restauration ayant été particulièrement impacté par la crise sanitaire, certains d'entre eux ont évolué vers d'autres projets. Quelques rares **opportunités** se présentent donc actuellement **pour accueillir des concepts novateurs** », indique le groupe, en charge du projet, dans un communiqué.

UNE FILIÈRE SOUS PR

© Benjamin Lachenal

BOIS ESSION

Entre les **pénuries**, les augmentations de prix, les **problèmes de recrutement** et les attaques contre ses **dérives**, la filière bois est **chahutée**. Alors que, dans le même temps, le bois n'a **jamais autant séduit**. On fait le point sur le territoire

Par Julie **CATEAU**

« CES PROBLÈMES D'A RISQUENT D'AFFAIBLI

La chaîne de valeur de la filière bois subit de **fortes tensions,** sous la pression de la **demande internationale.** Les carnets de commandes sont pleins mais les entreprises peinent à y faire face. **Témoignages** d'entreprises de Loire-Atlantique.

Par Julie **CATEAU**

La filière bois vit un paradoxe. Construction, industries, rénovation... La demande afflue, les entreprises ont traversé l'année 2020 sans pertes majeures, mais elles font face aujourd'hui à de grandes difficultés. Les carnets de commandes sont pleins mais les prix sont tirés vers le haut du fait de la forte reprise en Chine et aux États-Unis (80% des constructions).

Un phénomène inquiète particulièrement la profession : l'arrivée de négociants chinois qui achètent directement du bois, surtout du chêne mais plus seulement, à des tarifs élevés. Une pétition a même été lancée par la Fédération nationale du bois qui craint un regain de tensions entre scieurs et propriétaires forestiers privés. Selon les scieurs, « depuis six mois, 35 à 100% des volumes de chênes de la forêt privée partent à l'export, surtout en Chine ».

Conséquence pour les entreprises du territoire : les prix flambent et les délais d'approvisionnement augmentent.

DES TENSIONS AVEC LES CLIENTS

Ainsi, après avoir perdu trois mois d'activité à cause du premier confinement, et enregistré une perte de 400 000€ de CA (5,6 M€ au lieu de 6M€), la reprise est très forte en 2021 pour la scierie Bourdaud, installée à Nozay depuis 1936. « Nous n'avons jamais connu une telle demande sur la scierie, témoigne Pascaline Gorrée-Bourdaud, présidente de la société familiale qui travaille surtout en menuiserie. Mais il y a une forte tension sur le pin et les résineux en général à cause de la demande mondiale. » Résultat : l'entreprise gère actuellement un carnet de commandes avec dix semaines de charges contre trois en général. Niveau prix, le pin maritime est, par exemple, passé de 31€/m^3 le pied d'arbre à 60€/m^3 début juin. Les dérivés des grumes ont pris 25%, idem pour les produits connexes (pellets, paillage...). Très affectée le jour où nous l'avons rencontrée - elle venait d'apprendre la survenue d'un nouvel accident d'un de ses chauffeurs - Pascaline Gorrée-Bourdaud évoque un ras-le-bol et « un climat de tensions avec les clients du fait de ces augmentations de prix et de délais ». Elle ajoute : « En général, tous les clients acceptent les

Mathieu **HAVARD**
directeur de Bema

PPROVISIONNEMENT
R NOS ENTREPRISES »

hausses car soit ils ne trouvent pas meilleur tarif soit ils ne trouvent pas de bois tout court. Mais de gros donneurs d'ordre mettent la pression ». Une pression qui va parfois jusqu'à l'insulte. Elle a du mal à trouver des points positifs, malgré le dynamisme du marché. « Cet engouement est une bonne chose, c'est sûr. Mais en même temps, nous n'avons pas de solutions pour produire plus. On ne peut pas passer aux 3X8, les équipes ne l'accepteraient pas. Et nous avons des problèmes de recrutement avec un manque de compétences. L'intérim, c'est la catastrophe, certains partent au bout de trente minutes... » Une piste toutefois : investir pour moderniser une ligne car, malgré les craintes, la société a retrouvé ses indicateurs de productivité. « On a besoin de 1 à 2 M€ donc on se renseigne sur les appels à projets possibles », indique la présidente.

Pascaline
GORRÉE-BOURDAUD
présidente de Bourdaud Bois

© Benjamin Lachenal

UNE VISIBILITÉ SANS PRÉCÉDENT

Chez la scierie TBO, installée à Riaillé depuis 1947, la perte d'activité en 2020 a été moins forte car la scierie travaille surtout avec l'industrie. Donc le CA a peu flanché : 5,05 M€ en 2020 contre 5,1 M€ en 2019. Jean Bureau, son dirigeant, reste confiant, tout en admettant une situation compliquée aujourd'hui. « En temps normal, le pic de CA est en juillet. Là, nous l'avons déjà atteint en mars-avril-mai mais nous n'avons plus de stock d'avance... Donc nous avons un souci de capacité de livraison des clients. Nous avons des délais de commande aujourd'hui pour octobre... » TBO n'accepte plus de nouveaux clients ni de nouveaux produits. « Certains en demandent plus mais ça n'est pas possible pour pouvoir fournir tous nos clients au même niveau... Et nous sommes au maximum de nos capacités de production, à 44h de travail par semaine. » TBO en vient même à acheter du bois à d'autres scieries. « Ce qui est sûr, c'est que nous n'avons jamais eu une telle visibilité : nous sommes début juin et j'ai des commandes jusqu'au mois d'octobre alors que d'habitude c'est autour de huit semaines. »

Du côté de la construction, même constat. Michel Brochu, président de la Capeb Pays de la Loire et dirigeant de l'atelier Isac à Nort-sur-Erdre (40 salariés, 4,5M€ de CA), évoque une année 2020 où ils ont « réussi à sauver les meubles, avec une année à l'équilibre ». Mais avec peu de marges et une difficulté pour investir. En revanche, pour 2021, Michel Brochu parle « d'un plan de charge énorme, avec un afflux de demandes que ce soit dans le public, le privé ou les particuliers ». Un dynamisme plombé par des prix qui augmentent « crescendo ». Ainsi, le tarif de l'OSB, panneaux de bois utilisés pour les murs notamment, a augmenté de 300% depuis janvier, celui de l'ossature bois de 200% ... Avec des conséquences importantes sur les contrats et les commandes. La société a conclu

La filière en chiffres

En Pays de la Loire, la filière bois compte **7 100 établissements** et emploie **31 400 salariés**. Le volume de sciage est de **220 000 m³** par an.

« DES DONNEURS D'ORDRES NOUS METTENT LA PRESSION»

Pascaline **GORRÉE-BOURDAUD**,
présidente de Bourdaud Bois

un contrat pour un gros chantier en mars mais dont le devis actualisé aujourd'hui donne un différentiel de près de 70 000 €. Parfois, certains projets sont quasi prêts mais il manque un élément, sans que Michel Brochu ne sache quand il arrivera : « Une structure préconstruite peut rester trois à quatre mois dans la cour comme ça... Et certains donneurs d'ordre ne comprennent pas. » La société travaille sur des stocks faibles de deux à trois semaines. « On n'a pas les capacités pour s'organiser autrement. Faire du stock demande de la trésorerie mais aussi de l'espace. Et puis, des entreprises ont fait du surstock ce qui accroît le phénomène de pénurie... »

© Benjamin Lachenal

Michel Brochu se montre prudent quant à l'avenir face à l'incertitude sur la fin de cette flambée des prix : « Si les prix ne diminuent pas ou faiblement, alors ce sera plié pour la construction bois. Le matériau ne sera plus compétitif... Les marchés publics veulent du bois pour l'instant mais que se passera-t-il quand ils regarderont leur portefeuille ? »

BAISSE DES PRIX POUR LE BOIS ÉNERGIE

Au contraire des scieries et des entreprises de construction, la société Bema, spécialisée dans le bois énergie et basée à Nozay (50 personnes, 12M€ de CA en 2020), est à la peine. Avec un double phénomène. D'abord, les tensions sur les matières premières conduisent les tarifs du bois énergie à diminuer. « La demande se situe sur le bois de première qualité, les troncs. Or, nous nous servons surtout des têtes qui ne sont pas valorisées en sciage. Il y a un déséquilibrage car les volumes demandés restent stables pour ce bois de seconde qualité, il y a un surplus de production et cela fait baisser les prix », détaille Mathieu Havard, directeur de Bema. Une baisse de prix qui ne joue pas en faveur de l'entreprise car certains de ses gros contrats avec des groupes de l'énergie sont en plein renouvellement : « Avec des prix bas, nous allons renouveler sur des bases moins avantageuses », explique encore Mathieu Havard. Autre cause de la surproduction : des bois devenus malades, dans l'Est, sont requalifiés, de qualité première à qualité inférieure. « C'est inquiétant car, auparavant, cela se cantonnait à une zone allant de Verdun vers l'Est. Aujourd'hui, il y a une crainte que cela se propage jusqu'à Paris et que tout soit coupé, aggravant la surproduction de ce bois de seconde qualité... »

Et Mathieu Havard fait face à un autre souci : un manque de débouchés qu'il explique par un arrêt de l'accompagnement du gouvernement sur cette activité. « L'État a eu peur du grand public », estime-t-il, avec des controverses récentes sur la toxicité du chauffage au bois, notamment. « Le marché est stable depuis cinq ans, après une phase de forte croissance. Nous continuons de grossir car certaines entreprises arrêtent. Nous travaillons avec des recycleurs en déchetteries, des élagueurs mais nous avons du mal à valoriser ces matières premières. Il faudrait de nouvelles installations de cogénération. Mais nous avons du mal à communiquer sur l'intérêt du chauffage au bois, d'autant que les nouvelles installations sont bien moins polluantes. » Alors Bema cherche à se diversifier. La société a lancé une activité de prestation d'entretien pour les voieries, les autoroutes ou encore la SNCF. Et elle cherche à valoriser son bois de seconde qualité sur d'autres marchés : horticulture, litières animales, paillage, filtration...

« Avant cette phase de hausse, la filière allait mieux, analyse Karine Bouhier, présidente d'Atlanbois , association régionale de la filière et codirigeante de LCA Construction, basée en Vendée. Nous avions une certaine stabilité des prix depuis des années, contrairement à la métallurgie qui a l'habitude de connaître de fortes variations. Ces problèmes d'approvisionnement risquent d'affaiblir nos entreprises, en particulier celles qui manquent de trésorerie. Les marges vont être mangées et on va perdre de l'argent. »

Entreposage de grumes à la scierie Bourdaud de Nozay.

© Benjamin Lefebvre

« NOUS AVONS LON CET INTÉRÊT P

Les difficultés actuelles de la filière bois mettent en lumière des **faiblesses structurelles**. Explications pour les **Pays de la Loire**.

Par Julie **CATEAU**

Karine **BOUHIER**
présidente d'Atlanbois

©DR

Nicolas **VISIER**
délégué général d'Atlanbois

©DR

GTEMPS ATTENDU OUR LE BOIS »

Flambée des prix et pénuries révèlent les fragilités de la filière bois. Son utilisation est de plus en plus plébiscitée, notamment comme solution pour lutter contre le réchauffement climatique, mais la filière n'est pas encore suffisamment solide pour faire face à cette demande croissante.

Avec la réglementation environnementale 2020, qui entend améliorer l'empreinte carbone des bâtiments neufs et s'applique depuis le 1er janvier 2021, le bois est promis à un bel avenir. Des métropoles s'engagent, depuis quelques années déjà, des petites communes aussi, sur la construction comme sur l'énergie. « Nous avons longtemps attendu cet intérêt pour le bois », se réjouit Nicolas Visier, délégué général d'Atlanbois, l'association soutenue notamment par le Conseil régional et destiné à promouvoir la filière.

Mais, contrairement aux idées reçues, la forêt française n'est pas suffisamment exploitée, alors que sa surface n'a cessé de gagner du terrain : +20,6% depuis 1985. Dans la région des Pays de la Loire, pourtant peu boisée (*voir l'illustration*), on constate une augmentation de 74 000 ha en trente ans. Au total, on compte 390 000 ha de forêts soit 12% de la surface régionale (contre 31% au national).

Chaque année, la région produit 4,6 millions de tonnes de bois, provenant surtout de la forêt (75%), mais aussi de l'agriculture, de l'entretien du bocage ou encore de la collecte de déchets. Et, en réalité, seuls 50% de cette ressource sont exploités. Le double pourrait être utilisé tout en respectant l'environnement. Pour Atlanbois, il est ainsi « envisageable de doubler le parc de chaufferies collectives et industrielles sans mettre en péril la ressource, soit une augmentation de la consommation annuelle d'environ 400 000 tonnes de bois énergie à moyen terme ». Si les entreprises du territoire ont très peu recours à l'importation (qui est la cause du déficit de la balance commerciale enregistré par la France depuis plusieurs années), une augmentation de l'exploitation de ces forêts permettrait d'éviter à nos entreprises de se fournir dans les régions voisines, surtout en Centre-Val-de-Loire et en Bretagne.

« Auparavant, il n'y avait pas de marchés suffisants pour exploiter la forêt, d'où cette sous-exploitation, explique la présidente d'Atlanbois Karine Bouhier. Or les investissements demandent des perspectives de débouchés car ils sont très lourds dans notre filière. Pendant des années, l'État s'est désengagé. Alors que la gestion d'une forêt se fait sur un temps très long pour travailler les différentes

La surface forestière en Pays de la Loire en 2020

Source CRPF/Cadastre 2003

Les projets d'Atlanbois

Une association telle qu'Atlanbois existe dans chaque région de France. Le 25 juin, elles changeront toute de nom pour devenir « Fibois » auquel sera accolé le nom de la région en question. Atlanbois va donc devenir Fibois Pays de la Loire.
Parmi ses projets, une plateforme à venir en septembre pour mettre en avant tous les dispositifs existants sur la plantation d'arbres et l'organisation du Carrefour international du bois, programmé pour mai 2022 à Nantes.

« NOUS SOMMES SUR UNE RESSOURCE QUI POUSSE... »
Karine **BOUHIER**, présidente d'Atlanbois

Carte des scieries des Pays de la Loire en 2020

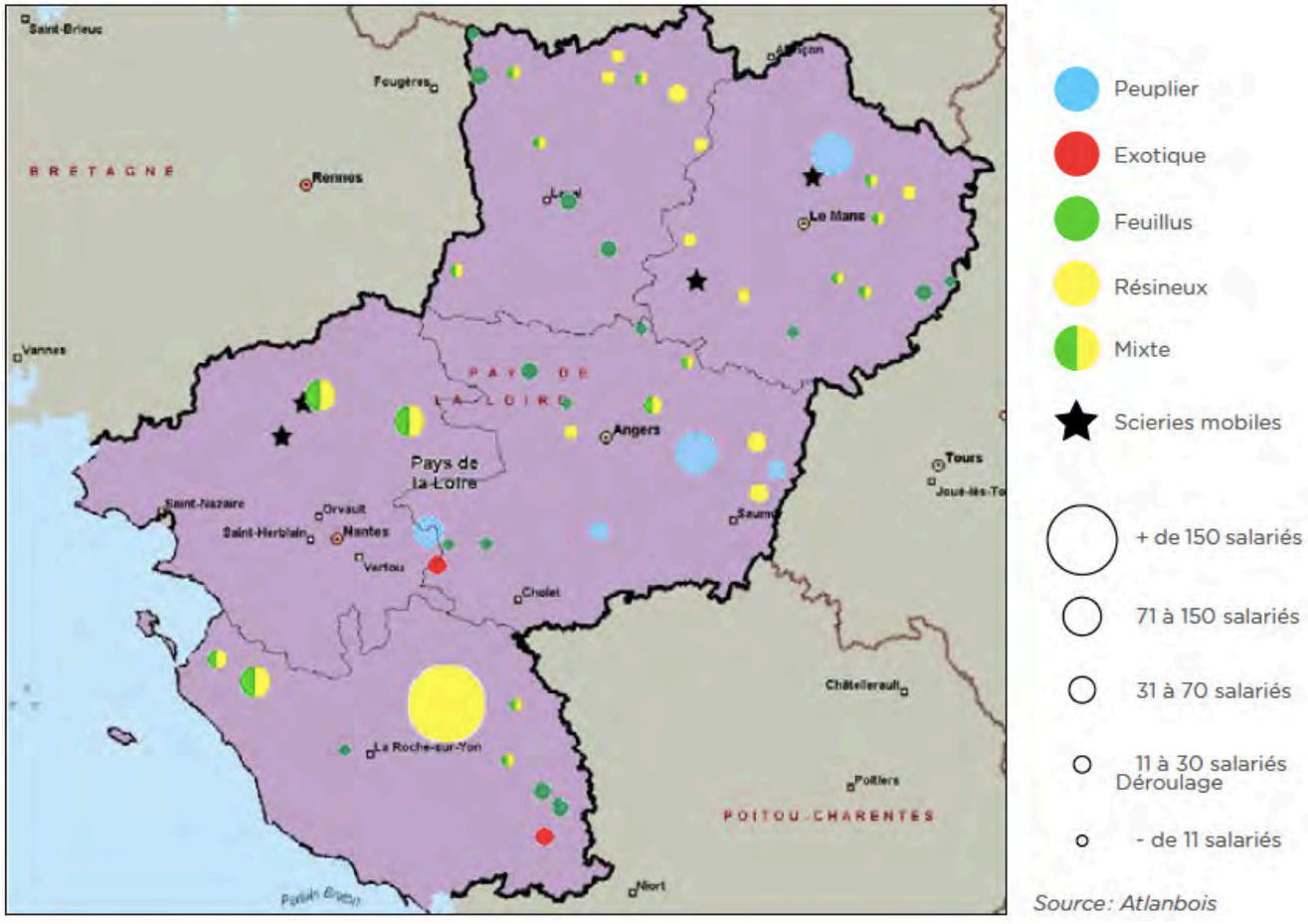

Source : Atlanbois

« NOUS MANQUONS D'ENTREPRISES DE GROSSE TAILLE »

Nicolas **VISIER**, délégué général d'Atlanbois

espèces. Nous sommes sur une ressource qui pousse... »

DES FORÊTS TROP MORCELÉES

Une partie du problème réside dans le morcellement de forêts détenues en grande partie par des propriétaires privés (90% en Pays de la Loire contre 75% au national). « Ce morcellement fait que nous avons du mal à structurer la filière, analyse Nicolas Visier. On n'est pas sur de l'acier ou du béton. Nos scieries sont petites. Nous manquons d'entreprises de grosse taille pour aider à aller plus loin. » Le plan de relance national comprend d'ailleurs un volet de financement pour encourager l'investissement dans la filière.

Pour Nicolas Visier, l'objectif est donc d'accompagner les entreprises à grossir. « En Pays de la Loire, il faudrait aussi réussir à monter en gamme, avec des produits plus qualitatifs comme les lamellés - collés plutôt que de simples palettes. On ne peut pas nier une amélioration depuis trente ans. Mais nous sommes encore loin de pays comme l'Autriche où les entreprises de construction bois ont des bureaux d'études. Il y a aussi de gros besoins en termes de ressources humaines, on manque de grandes écoles. Peu d'ingénieurs issus de Polytechnique se tournent vers le bois... »

Autre conséquence du morcellement de la forêt, le type de bois présent sur le territoire ne correspond pas à la demande : « On scie surtout des résineux alors que nous avons en majorité des feuillus en Pays de la Loire car il n'y a pas suffisamment de forêts de production (*des forêts exploitées par opposition aux forêts laissées en libre évolution, NDLR*), explique Nicolas Visier. Cela ne veut pas dire qu'il ne faudrait que des forêts de production (*car elles stockent moins de carbone et qu'elles sont moins efficaces pour préserver la biodiversité, NDLR*). Mais il est important de produire du bois pour remplacer le plastique par exemple, et de le faire dans les meilleures conditions possibles. Il y a donc un équilibre à trouver. »

© Benjamin Lachenal

Une filière attaquée

Si la filière bois est mise en avant pour son intérêt écologique, elle est aussi attaquée. C'est un sujet à forte dose émotionnelle, un peu comme celui des éoliennes : il y a un consensus grandissant sur la nécessité d'utiliser des énergies décarbonées mais pas si cela concerne la forêt où on se balade le dimanche. Mathieu Havard, de la société de bioénergie Bema, à Nozay, évoque « des machines qui sont stoppées en plein travaux par des promeneurs alors que l'abattage est réglementé » ou encore « la diffusion sur les réseaux sociaux qui conduit parfois la gendarmerie à devoir intervenir ».

L'exploitation du bois touche l'inconscient collectif. Plusieurs articles et reportages en dénoncent les dérives. Une tribune parue dans *Le Monde* du 21 mars évoquait ainsi une « déforestation » de la forêt française. Ce que les chiffres d'expansion de la forêt réfutent. « Il y a un amalgame avec ce qu'il se passe dans le monde. La déforestation est claire en Amérique du Sud, ça n'est pas le cas en Europe », souligne la présidente d'Atlanbois, Karine Bouhier. De son côté, Nicolas Visier réagit ainsi au documentaire *Sur le front* diffusé sur *France 5* le 19 mars et qui dénonce coupes rases et utilisation du bois de bonne qualité pour le chauffage : « Pour moi, il faut essayer de ne pas se concentrer sur ce qui ne va pas sinon on ne voit plus que ça. Ce qui est dit dans le documentaire n'est pas entièrement faux ou inintéressant mais cela conduit à un regard biaisé sur la réalité de ces métiers. Par exemple, lorsque l'on dénonce l'utilisation des abatteuses. Plus personne ne veut être bûcheron aujourd'hui… C'est un métier difficile et dangereux. » Pour Pascaline Gorrée-Bourdaud, présidente de la scierie Bourdaud : « Il n'y a pas d'arguments qui me mettraient mal à l'aise. Nous sommes dans une logique d'achats et de transformation locales. Les coupes rases sont parfois nécessaires. Le seul vrai sujet à développer, c'est celui de l'exportation de notre bois. »

Jean-Guénolé
CORNET
président de Néosylva

©DR

NÉOSYLVA

UNE SOLUTION POUR GÉRER LES FORÊTS PRIVÉES

Face au manque d'exploitation des forêts privés françaises, la société nantaise Néosylva propose un **partenariat** aux propriétaires pour la gestion de leurs arbres.

Par Julie **CATEAU**

La forêt française compte 75% de forêts privées et seulement 48% de bois est collecté sur l'ensemble potentiellement récoltable. C'est à partir de ce double constat que la société nantaise Néosylva est créée en 2017. À sa tête, Jean-Guénolé Cornet, ingénieur forestier et ancien directeur des activités internationales de l'ONF qui explique le problème : « Ce manque de récolte dans les forêts françaises provoque un déficit de la balance commerciale de la France et des problèmes de santé pour les arbres. » En effet, les arbres non récoltés vieillissent et, avec le réchauffement climatique, sont touchés par diverses maladies ou ne supportent plus de vivre sur leur terroir d'origine. « Les forêts ne sont plus gérées comme avant, les gens vivent souvent en ville, les nouvelles générations se rendent peu sur leurs domaines, ont oublié comment faisaient leurs grands-parents. Conséquence, nombre de petites forêts sont considérées en impasse de gestion sylvicole, c'est-à-dire qu'elles sont constituées d'arbres inexploitables. »

D'où la proposition de Néosylva : accompagner les propriétaires de forêts privées dans la gestion de leurs arbres. Il s'agit d'un contrat, avec acte notarié, et sans perte des avantages fiscaux pour le propriétaire, qui donne à Néosylva un droit de gestion et de propriété à parts égales sur les recettes à venir. « C'est un travail de temps long, au-delà des générations humaines. Par exemple, nous avons signé il y a quelques semaines un contrat sur 140 ans », souligne Jean-Guénolé Cornet.

© Néosylva

COUVRIR LA FRANCE EN 2023

Dans un premier temps, Néosylva réalise un diagnostic de la forêt, identifie les parcelles à reboiser, celles à boiser et entreprend les démarches auprès de l'administration. Puis une première maîtrise d'œuvre est opérée et le bois est commercialisé, dont 100% des recettes reviennent au propriétaire. Ensuite, Néosylva reboise et cofinance les travaux, puis gère le nouveau peuplement pendant la durée du contrat. Enfin, une nouvelle coupe est réalisée : le propriétaire et Néosylva partagent les recettes issues de la gestion sylvicole.

Jusqu'à présent limitée aux terres de 4 ha minimum pour des questions d'économie d'échelle, Néosylva accepte désormais des forêts de surfaces plus petites, dans les zones où la société est bien implantée notamment en Pays de la Loire. Si Néosylva a conclu un partenariat en 2020 avec les promoteurs REI Habitat et Icade pour le reboisement de forêts en Loire-Atlantique pour compenser la construction à Nantes de 200 000 m² d'immobilier bois, la société n'entend pas travailler au coup par coup avec les entreprises pour planter des arbres. « Nous souhaitons quelques partenariats structurés avec des entreprises solides », indique Jean-Guénolé Cornet.

Néosylva est composée d'une SAS d'investissement constituée d'une dizaine d'actionnaires, industriels du bois des Pays de la Loire et de Bretagne. Une autre SAS s'occupe de l'opérationnel et emploie à ce jours trois ETP six d'ici à la fin de l'année, avec un objectif de dix à douze personnes dans deux ans. Avec 50 000 € au démarrage, Néosylva a opéré une première augmentation de capital via une levée de fonds de 2M€ en 2020 auprès de la société d'investissement Everwood notamment. Et a un objectif de levée de fonds de 5M€ en 2023. La société a aussi obtenu 300 000€ du plan de relance national.

Néosylva compte aujourd'hui une trentaine de contrats en Pays de la Loire, Bretagne et Grand Est et espère couvrir toute la France en 2023.

« ON TRAVAILLE **SUR UN TEMPS AU-DELÀ DES GÉNÉRATIONS** »

Jean-Guénolé **CORNET**, président de Néosylva

LE CERCLE DES EXPERTS

DÉCRYPTAGES ET ANALYSES

SOMMAIRE

Dirigeants et consommateurs reprennent confiance

Les offices de tourisme affrontent un été difficile

Dépôt de dessin et modèle : quel intérêt de se faire accompagner et conseiller ?

La santé mentale, sujet encore tabou en entreprise

Legal design : une manière innovante de transmettre l'information juridique et RH

Distribution de dividendes & faute de gestion

Système de caisse et comptabilité

DIRIGEANTS ET CONSOMMATEURS REPRENNENT CONFIANCE

Avec **l'allégement des restrictions** sanitaires, le **moral des ménages** s'est nettement amélioré en mai. Le **climat des affaires** a, lui aussi, progressé fortement, dépassant même son niveau d'avant-crise. C'est ce que rapporte **l'Insee** dans ses enquêtes mensuelles de conjoncture, publiées fin mai.

Par Jihane **MANDLI** et **B.L**

La visibilité permise par l'assouplissement graduel des mesures sanitaires et par l'accélération de la vaccination redonne confiance aux Français. L'indicateur qui reflète leur moral a augmenté de 2 points en mai, même si, à 97 points, il reste en deçà de sa moyenne de longue période (100), selon les derniers chiffres de l'Insee. La perception des ménages sur la situation économique globale évolue aussi favorablement. Et la part de ceux estimant que le niveau de vie va s'améliorer durant les douze mois prochains a progressé de 10 points, revenant au niveau de sa moyenne, précise l'institut.

© Shutterstock / Athitat Shinagowin

Les Français se montrent aussi plus optimistes quant à leur situation financière future. En gagnant 3 points, l'indicateur correspondant repasse au-dessus de sa moyenne de longue période. La proportion de ceux estimant opportun de faire des achats importants reste stable, mais toujours supérieure à sa moyenne.

MOINDRE VOLONTÉ D'ÉPARGNE

Les soldes d'opinion quant à leur capacité d'épargne actuelle et future atteignent un niveau historique en mai et gagnent respectivement quatre et trois points. Bonne nouvelle pour l'évolution de la consommation, enjeu pour la reprise, moins de ménages jugent opportun d'épargner : l'indicateur dédié a fléchi (-3 points), après un rebond record en avril. Depuis le début de la crise sanitaire, le bas de laine des Français a gonflé à 142 Md€, selon les estimations de la Banque de France.

Côté entreprises, le rebond potentiel de l'activité économique se fait aussi sentir : le climat des affaires, qui reflète le jugement des chefs d'entreprise, interrogés par l'Insee sur l'activité de leur secteur, s'est franchement amélioré, au mois de mai, en hausse de 12 points sur un mois. Pour la première fois depuis février 2020, l'indice qui le mesure atteint 108 points, contre 105 avant la pandémie et repasse au-dessus de sa moyenne de longue période (100).

Cette tendance favorable est portée principalement par le commerce de détail grâce, notamment, à la réouverture des commerces « non essentiels », à compter du 19 mai. Le climat des affaires dans le commerce de gros progresse également et enregistre une hausse de 11 points entre mars et mai, pour se placer au-dessus de sa moyenne, note l'Insee.

Même tendance dans le secteur des services : l'indicateur a bondi de 15 points entre avril et mai (de 92 à 107). Il a été particulièrement – et logiquement – soutenu par les perspectives favorables de l'hébergement-restauration, avec un rebond « extrêmement vif ». Les soldes d'opinion sur l'activité du secteur et la demande prévue pour les trois prochains mois rebondissent fortement et repassent au-dessus de leur moyenne de longue période.

Dans l'industrie, le moral des dirigeants poursuit sa progression : l'indice atteint 107 points, après 104 en avril. Cette amélioration est portée par davantage d'optimisme sur les perspectives de production ainsi que sur les carnets de commandes. La même tendance s'observe dans le bâtiment qui anticipe une hausse d'activité dans les trois prochains mois et juge les carnets de commandes complètement remplis. Mais dans ce secteur, « les tensions sur l'appareil productif » restent importantes.

© Shutterstock

LES OFFICES DE TOURISME AFFRONTENT UN ÉTÉ DIFFICILE

Visiter un vignoble en trottinette électrique, loger à la ferme… Des offices de tourisme affichent leur offre estivale, lors de leur **rencontre « S'évader en France »**. Après une **année catastrophique**, ces professionnels affrontent une saison très complexe.

Par Anne **DAUBREE**

« Ça fait du bien de voir du monde ». Dans cet appartement parisien dédié aux rencontres professionnelles, bruissements de voix, couples masqués qui se font face, de chaque côté d'une petite table… Ce 1er juin, après une année blanche, le club presse des Offices de tourisme de France, qui en réunit une cinquantaine, a repris ses rencontres annuelles « S'évader en France ». Une quarantaine de professionnels y ont présenté leur offre estivale, conçue dans des conditions complexes, et après une année désastreuse. Eric Baudet, directeur de la presse et de la communication pour Le Havre Etretat Normandie tourisme, est, par exemple, ravi d'annoncer la réouverture du MuMa, Musée d'art moderne André Malraux, et l'ouverture, le 26 juin, de la nouvelle saison de « Un été au Havre », des installations temporaires d'art contemporain dans la ville. Dans les terres, constate-t-il, « des producteurs locaux ont commencé à s'ouvrir plus au tourisme. Ils développent, par exemple, des visites de ferme ou de l'hébergement ».

« NOUS RENTRONS DANS UNE NOUVELLE ÈRE »

Ils sont plusieurs à le constater, la pandémie a boosté le développement de nouveaux usages en matière de tourisme, avec des formules personnalisées et immersives. Et la crise a encouragé les professionnels à innover, à se

tourner vers de nouveaux publics. Ainsi, témoigne Gilles Brignard, directeur de l'office du tourisme de Blaye, en Gironde : « Dès mars dernier, pour attirer un public local de manière ludique, nous avons développé des visites virtuelles sur smartphone. Et nous organisons des visites en néerlandais, pour toucher ceux qui disposent d'une résidence secondaire dans la région. » Cette année, dans la région, une nouvelle catégorie de vignerons a commencé à s'intéresser à l'œnotourisme : ceux dont l'activité, tournée vers l'international, a souffert, et pour qui le tourisme local pourrait constituer un revenu et une nouvelle voie pour écouler leur production. « Nous rentrons dans une nouvelle ère du tourisme », confirme Béatrice Couvreur, représentante de la Maison du tourisme Les portes de la Champagne. Les visites par groupes de 30, c'est fini. Cet été, elle mise sur les visites individuelles avec guide et les formules où les visiteurs participent aux travaux de la vigne…

ÉLABORER UNE STRATÉGIE DANS UN CONTEXTE INCERTAIN

S'ils font bonne figure, les professionnels du tourisme s'attendent à une saison complexe : le contexte demeure incertain, après le désastre de l'année précédente qui a fragilisé le tissu économique local. En 2020, l'activité des croisières, par exemple, a été quasiment stoppée. Un coup dur pour Le Havre, pour qui cela représente 400 000 passagers qui débarquent chaque année dans la ville, et dont la moitié y passe du temps. C'est aussi le cas du territoire de Blaye, sur l'estuaire de la Gironde : 20% de sa clientèle (anglaise, américaine ou australienne), provient habituellement des croisières fluviales venues de Bordeaux. Quant aux Portes de la Champagne, haut lieu de commémoration de la Première Guerre mondiale, elles ont été désertées par les Américains, ses principaux visiteurs. « En 2020, les grandes cérémonies ont été supprimées, c'est une catastrophe. Certains restaurateurs ne se relèveront pas », commente Béatrice Couvreur.

DES STRATÉGIES À L'AVEUGLE

Partout, 2020 a laissé des séquelles sur les économies locales. Par exemple, explique Gilles Brignard, les 400 à 600 passagers qui descendent de leur bateau de croisière, c'est de l'activité pour dix bus et leurs chauffeurs, des guides, des sites touristiques, des lieux où l'on va déguster, des artisans d'art, des revendeurs de souvenirs… Autant de professionnels qui ont pâti de la crise. Et c'est aussi le cas des offices du tourisme. Cette année, celui de Blaye affronte l'été avec six salariés au lieu des quatorze habituels en haute saison. « Nous avons des difficultés à trouver des saisonniers, et notamment des guides, qui sont partis vers d'autres métiers », témoigne Gilles Brignard. Autre difficulté, « nous avons dû mettre en place des stratégies sans savoir quelles seraient les contraintes sanitaires et si les visiteurs pourraient venir de loin. Beaucoup d'entre nous se sont donc repliés sur une clientèle de proximité. C'est très compliqué de passer d'une espèce de léthargie à une relance brute », poursuit-il. De plus, la demande s'avère imprévisible. « Aujourd'hui, les gens ne se projettent plus. Ils décident du jour au lendemain, en allant regarder les offres sur Internet. Cela change notre métier. Il faut s'adapter pour sortir de ce chaos », explique Béatrice Couvreur. Les fréquentations du printemps sont toutefois source d'espoir. Le week-end de la Pentecôte, l'affluence à Étretat a été similaire à celle d'une période normale.

DÉPÔT DE DESSIN ET MODÈLE QUEL INTÉRÊT DE SE FAIRE ACCOMPAGNER ET CONSEILLER ?

L'apparence d'un produit peut, sous certaines conditions, faire l'objet d'une **protection par le droit des dessins et modèles**, conférant au titulaire dudit modèle un **droit de propriété industrielle** opposable aux tiers. Si le **dépôt d'un dessin** et modèle peut être librement réalisé en ligne, sur le site internet de **l'INPI**, et est donc techniquement accessible à tout un chacun, un accompagnement juridique par un professionnel peut, à plus d'un titre, avoir son intérêt. Petit point pour chacune des étapes d'un dépôt.

Par Cécile **GUYOT**, avocat et Jonathan **GUILLOUX**,
élève-avocat au cabinet Langlais Avocats

© Langlais Avocats

© Langlais Avocats

L'apparence d'un produit peut, sous certaines conditions, faire l'objet d'une protection par le droit des dessins et modèles, conférant au titulaire dudit modèle un droit de propriété industrielle opposable aux tiers. Si le dépôt d'un dessin et modèle peut être librement réalisé en ligne, sur le site internet de l'INPI, et est donc techniquement accessible à tout un chacun, un accompagnement juridique par un professionnel peut, à plus d'un titre, avoir son intérêt. Petit point pour chacune des étapes d'un dépôt.

QU'EST-CE QU' UN DESSIN ET MODÈLE ?

Moins connus que les marques et les brevets, les dessins et modèles sont pourtant des droits de propriété industrielle d'une grande utilité, notamment dans les industries où le design des produits est prépondérant (ex : textile, maroquinerie, etc.). Ils permettent ainsi à leur titulaire d'obtenir un monopole d'exploitation sur l'apparence d'un produit pendant une durée pouvant aller de 5 à 25 ans.

UN ACCOMPAGNEMENT AVANT LE DÉPÔT

Comme tout titre de propriété industrielle, le dessin et modèle est soumis à certaines conditions prévues par le Code de la propriété intellectuelle pour être valablement enregistré.

Ainsi, le dessin et modèle doit notamment :

- être nouveau, ce qui sera le cas si aucun dessin ou modèle identique ou quasi-identique antérieur n'a été divulgué au public,
- présenter un caractère propre, c'est-à-dire ne pas créer une impression globale de « déjà-vu ».

À défaut de remplir ces conditions, votre modèle encourra la nullité. Or, il n'y a guère de situation plus fâcheuse que d'initier une action en justice contre un concurrent et de se voir rétorquer que le droit invoqué n'est finalement pas valable.

Alors, comment se prémunir contre un tel risque ? En mandatant un professionnel qui pourra mener une recherche d'antériorités et évaluer l'opportunité ou non d'un dépôt au vu de l'existant. Il faut cependant être conscient qu'une telle recherche n'est jamais parfaitement exhaustive, tous les produits ne faisant pas l'objet d'un dépôt.

À cet égard, un professionnel sera, plus en amont, à même de vous conseiller sur la pertinence d'un dépôt à proprement parler.

Par hypothèse en effet, même sans dépôt, l'apparence d'un produit peut parfois bénéficier de la protection conférée par le droit d'auteur, si le design est original, en ce sens qu'on y décèle la personnalité de son auteur.

Le droit européen protège également les dessins et modèles non déposés, s'ils remplissent les conditions précitées, pour une durée de trois ans à compter de la divulgation du design. Cette protection peut être adaptée aux produits ayant une courte durée de vie commerciale.

En résumé, déposer ou ne pas déposer, telle est la question préalable à se poser, la bonne stratégie n'étant pas toujours celle à laquelle on s'attend !

UN ACCOMPAGNEMENT AU MOMENT DU DÉPÔT

Lors du dépôt d'un dessin ou d'un modèle, un professionnel saura utilement vous guider quant aux multiples choix qui vous sont proposés.

Ainsi, à titre d'exemples, quelques interrogations classiques :

- **Quel type de dépôt réaliser ?** Outre le dépôt classique, existe aussi le dépôt simplifié qui vous permet de déposer plusieurs modèles et de ne publier in fine, dans un délai de 30 mois, que ceux qui auraient fait leurs preuves sur le marché (avec donc des coûts moindres).

  Un professionnel saura vous conseiller la meilleure option, notamment en fonction de votre domaine d'activité. Par exemple, un dépôt simplifié peut présenter un intérêt dans le domaine de la mode où l'on raisonne en collections, tous les modèles ne rencontrant pas le succès escompté.

- **Comment dois-je déposer ?** Une attention toute particulière doit être prêtée aux reproductions à soumettre à l'office, qui doivent représenter tout le produit, mais rien que le produit.

Par exemple, si le dépôt porte sur un modèle d'écran d'ordinateur et que l'écran est allumé, le fond d'écran sera considéré comme revendiqué s'il est représenté et limitera donc le champ de la protection.

L'ajout d'éléments supplémentaires (ex : des motifs) peut en revanche présenter un intérêt si le marché est saturé, en distinguant son modèle des préexistants, mais pas toujours.

- **Quelles vues choisir ?** Ne sont protégés que les éléments visibles dans les reproductions : si une seule face d'un produit est visible, les autres ne seront pas protégées. Bien choisir ce qui est représenté, et comment cela est représenté, est donc indispensable.

Enfin, d'un point de vue purement pratique, un professionnel est habitué aux dépôts de droits auprès de l'INPI, ce qui réduit donc le risque d'erreurs matérielles toujours fâcheuses au moment du dépôt.

Cette aide peut de plus être apportée sans le moindre justificatif, le mandat du professionnel étant automatique.

UN ACCOMPAGNEMENT APRÈS LE DÉPÔT

Après l'enregistrement de votre dessin et modèle, s'ouvre un délai dit de priorité, de six mois, durant lequel votre droit peut être étendu à l'international selon certaines conditions. Outre qu'un professionnel vous évitera de laisser malencontreusement passer ce délai, son aide vous sera précieuse pour les démarches techniques d'extension de protection.

De plus, le dépôt d'un dessin et modèle n'est que la première étape de la vie de votre droit ! Si vous avez eu recours à un professionnel pour le dépôt, vous avez donc déjà à votre disposition un interlocuteur qui connaît votre droit et les contraintes ayant conditionné son dépôt et sait quelles antériorités sont susceptibles de vous poser difficulté.

Pour finir, si la durée de vie d'un dessin et modèle est de cinq ans, il est possible de le renouveler à plusieurs reprises et ce jusqu'à une durée maximale de 25 ans. Un conseil ne manquera pas de vous rappeler les délais de renouvellement afin d'éviter de perdre votre modèle et d'échanger avec vous sur l'opportunité de maintenir votre titre en fonction de l'exploitation qui en est faite.

Le cabinet Langlais Avocats est
exclusivement dédié à la propriété intellectuelle,
à l'informatique et à l'Internet.
www.langlais-avocats.com. et *www.yoonozelo.com*

LA SANTÉ MENTALE, SUJET ENCORE TABOU EN ENTREPRISE

Il existe une **forte attente des salariés** en matière d'information et de sensibilisation autour de la santé mentale. Pourtant, **moins d'un tiers des entreprises** aurait mis en place des ressources pour favoriser le bien-être de leurs collaborateurs..

Par Charlotte **de SAINTIGNON**

76 % des salariés du privé estiment que l'employeur est le garant de la santé mentale de ses collaborateurs. Au-delà de leur première responsabilité de bonne gestion financière, les entreprises doivent se préoccuper d'offrir un lieu de travail propice au bien-être. C'est l'avis partagé par 59% des salariés. La responsabilité de la santé mentale et du bien-être des salariés est bel et bien assignée à l'entreprise.

CARENCE DE DISPOSITIFS DE SOUTIEN

Pourtant, seules 31% d'entre elles organisent des actions pour favoriser le bien-être au travail. Dans les plus grandes entreprises (plus de 200 collaborateurs), le chiffre grimpe à 40%. Parmi les principales mesures prises figurent, notamment, la mise en place d'une ligne téléphonique (42%), ou encore des formations de secourisme en santé mentale (35%). Si la majorité des dispositifs mis en place tournent autour de la gestion de crise, les salariés attendent d'abord des mesures de prévention et de veille et un dispositif d'encadrement qui favorise le bien-être. « Les entreprises sont démunies et vierges de dispositifs sur le sujet. C'est une ressource relativement en devenir des entreprises », signale Didier Meillerand, fondateur du Psychodon. C'est l'un des résultats du sondage OpinionWay « la santé mentale en entreprise »* réalisé pour Psychodon. L'association, qui vise à sensibiliser le plus grand nombre autour des maladies psychiques, a interrogé plus de 1000 salariés, pour dresser un panorama de la situation de la santé mentale en entreprise, dans un contexte de crise sanitaire où les salariés sont plus que jamais fragilisés.

La désaffection des entreprises sur le sujet est nuancée par Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État auprès de la ministre du Travail : « Les entreprises ne sont pas si démunies. D'autant qu'il n'y pas besoin d'être une grande entreprise pour créer un collectif de travail ou donner du sens. » Pour Stéphane Roussel, président du réseau « Les entreprises pour la cité » (LEPC) et directeur général du groupe Vivendi, si le mal-être d'un individu résulte d'une combinaison entre sa vie privée et sa vie professionnelle et que les entreprises ne sont pas les seules responsables, ces dernières doivent être « un lieu d'accueil et de soutien pour les salariés qui doivent traiter de ces sujets. Elles se doivent de créer une veille d'écoute en continu, et pas seulement pendant les périodes de transformation de l'entreprise, avec, a minima, des numéros verts et des psychologues en ligne ».

© Shutterstock

GESTION MALADROITE DU SUJET

« D'un point de vue socioculturel, le sujet de la santé mentale a longtemps été maltraité car c'est un sujet tabou, honteux, qui fait porter une culpabilité à la personne concernée », reconnaît Luc Balleroy, directeur général d'OpinionWay. Ainsi, 58% des salariés ne communiqueraient pas sur leur maladie à leur employeur s'ils y étaient confrontés, car leur management serait gêné face à la situation (pour 73% d'entre eux) et ne saurait pas comment la gérer. D'où la nécessité de mettre en place des systèmes d'écoute pour créer un climat propice à libérer la parole.

L'OMS définit la santé mentale comme étant « un état de complet bien-être physique, mental et social, et qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Pour Philippe d'Ornano, président du groupe de cosmétiques Sisley, et co-président du METI (Mouvement des entreprises de taille intermédiaire), les maladies mentales sont encore « très méconnues et mal évaluées, elles font peur ». Pourtant, un Français sur quatre souffrirait d'une maladie psychique au cours de sa vie. Seul un quart des salariés estime être suffisamment informé sur les différentes maladies mentales et psychiques et 22% considèrent l'être pour réagir face à une attaque panique ou une crise suicidaire de l'un de ses collègues. Deux tiers se montrent intéressés pour en apprendre davantage pour sensibiliser leurs collaborateurs, les accompagner et leur apporter les bons outils.

Heureuse ou mauvaise nouvelle, la crise, les confinements multiples et l'isolement contraint de certains salariés jouent à la fois un rôle d'accélérateur et de révélateur de la prise de conscience du sujet et des risques, et donnent l'opportunité aux entreprises de se saisir du sujet. 72% des répondants considèrent que la place de la santé mentale dans les entreprises à l'issue de la crise sanitaire sera plus importante qu'avant. « Il faut sensibiliser, informer et former les managers à l'accompagnement et à la prévention de la santé des salariés, note Laurent Pietraszewski. Pour autant, les managers ne sont pas des médecins, mais il faut simplement les outiller dans la détection, pour qu'ils puissent ensuite passer la main. » Le niveau d'information sur les risques ainsi que la présence de ressources dans l'entreprise agiraient comme désinhibiteurs des hésitations des salariés. Ainsi, environ deux tiers des répondants se disent prêts à annoncer leur maladie au sein des entreprises présentant des ressources et quatre salariés sur dix disposant de ressources se sentent suffisamment informés pour agir en cas d'attaque panique, contre seulement deux sur dix pour l'ensemble des salariés.

« UN DÉFI COMPLEXIFIÉ PAR LA CRISE »

Pour Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, la santé mentale est « un défi complexifié par la crise. Les entreprises doivent se doter des outils de détection, de dépistage et de prise en charge dans la durée. Ce n'est pas nécessairement vers les managers que les collaborateurs vont se tourner. Mais, il faut que l'entreprise soit en capacité d'identifier ou de faire identifier quand un collaborateur ne va pas bien, et qu'il puisse en parler. Elles doivent mettre en place les premiers secours en maladie mentale, au même titre qu'elles l'ont fait avec les gestes de première urgence, en cas d'accident ». Le jeu en vaut la chandelle car c'est à la fois « une préoccupation humaine et économique, la bonne santé mentale dans l'entreprise étant vecteur de performance », conclut Laurent Pietraszewski.

* Étude quantitative réalisée auprès d'un échantillon de 1004 salariés français du secteur privé du 22 mars au 2 avril 2021.

LEGAL DESIGN : UNE MANI TRANSMETTRE L'INFORM

Nouvelle discipline qui suscite une véritable frénésie, le **legal design** est devenu un **sujet central** mis à l'honneur à l'occasion de conférences, ateliers, salons d'innovation et articles dédiés. Que ce soit dans la presse juridique ou sur les réseaux sociaux, le legal design est partout.

Par Jean-Julien **JARRY** et Marilia **DURAND**, avocats chez Barthelemy Avocats

© JJJ

© JJJ

Le legal design est excellent exemple qui démontre que l'innovation dans le droit n'est pas exclusivement technologique mais qu'elle repose aussi dans la manière de concevoir et d'expliquer les règles juridiques et des Ressources Humaines (RH) en les adaptant au client/à l'utilisateur.

DÉFINITION DU LEGAL DESIGN

Les documents juridiques sont souvent caractérisés par une présentation d'informations denses, difficilement compréhensibles et peu attrayantes. L'une des raisons principales de ces difficultés réside dans le fait que ces documents sont, la plupart du temps, élaborés par des juristes qui les conçoivent en pensant s'adresser à des juristes.

Le legal design ou design juridique est l'application des méthodologies et outils du design au monde du droit. Le concept de legal design permet de recentrer l'utilisateur au cœur du traitement des informatiques juridiques et RH. Il améliore donc leur accessibilité et leur compréhension. Le legal design c'est donc une façon de (re)structurer et (re)présenter les règles juridiques et RH de manière claire et intelligible.

ORIGINES DU LEGAL DESIGN

Certains considèrent que le legal design d'information est une coquetterie réduisant à rendre le droit plus beau avec des pictogrammes et des couleurs. Or, le terme « design », traduit de l'anglais, signifie « conception ». À l'origine, le design est une discipline qui associe dessin et dessein et qui consiste à concevoir des objets fonctionnels en prenant en compte l'usage pratique qui va en être fait dans la vie quotidienne et intégrant une dimension esthétique.

LES DIFFÉRENTES DÉCLINAISONS

Le legal design d'information est une méthode qui vise à clarifier et non simplifier les règles de droit. Lorsqu'on clarifie un texte, un process, l'objectif est de le rendre plus compréhensible sans perdre en informations utiles. En revanche, la simplification conduit souvent à faire des raccourcis qui rendent l'information moins opérationnelle. L'enjeu est donc de réussir à être aussi exhaustif que les textes en étant beaucoup plus clair. C'est pour cela qu'une démarche de legal design de qualité oblige, notamment, à parfaitement maîtriser le sujet abordé.

L'objectif des infographies juridiques et RH est d'informer autrement le client pour lui faciliter l'application des règles. La conception de la structure de l'infographie doit permettre d'avoir une vue synthétique et d'ensemble. Ce n'est qu'après cette étape qu'on peut se concentrer sur l'aspect graphique afin de la rendre plus attrayante.

Le legal design est également utilisé dans l'activité de formation, de transmission des compétences et des savoirs auprès de nos clients. Il a consisté à remplacer certains supports traditionnels comportant des dizaines de slides remplies de lignes de texte et de puces, par des supports élaborés en nous mettant dans la peau d'un participant. Cette nouvelle expérience d'apprentissage a conduit à améliorer de manière significative l'impact pédagogique de nos formations.

« Un bon croquis vaut mieux qu'un long discours », l'utilisation des images est une condition sine qua non pour capter l'attention et permettre une meilleure mémorisation de l'information.

ÈRE INNOVANTE DE ATION JURIDIQUE ET RH

LEGAL DESIGN ET RELATION CLIENT

Parfois, les juristes ont des difficultés à se faire comprendre des opérationnels et managers. Le problème vient essentiellement du fait qu'ils écrivent « comme des juristes » et comme s'ils s'adressaient à des juristes.

En effet, lorsque l'on s'adresse à des opérationnels, il faut essayer de mobiliser un maximum les structures et les formules engageantes qui « parlent » et clarifient le message à ceux qui vont le lire. Dans cette perspective, l'utilisation du « langage clair juridique » conduit à :

• choisir des mots appropriés ;

• éviter ou à expliquer les termes juridiques complexes ;

• faire des phrases courtes, des paragraphes de quelques lignes seulement ;

• donner des exemples ou des illustrations ;

• utiliser une présentation attrayante pour maintenir l'attention du lecteur et faciliter la compréhension des points importants ;

• utiliser des schémas pour illustrer des dates, des étapes ou des notions juridiques complexes.

Pour mettre en œuvre une démarche de legal design pertinente, il est nécessaire de respecter les points fondamentaux suivants :

• se mettre en empathie, c'est-à-dire se mettre à la place du client, de l'utilisateur pour ressentir la manière dont l'information va être perçue ;

• déconstruire la règle juridique afin de repérer les éléments importants à transmettre ;

• conceptualiser une nouvelle pensée juridique globale avec un fil conducteur ;

• utiliser un langage clair permettant d'être compris par notre client, l'utilisateur ;

• créer de l'émotion avec des visuels impactants, un choix de couleurs pertinent en évoquant une culture commune et pourquoi pas un peu d'humour.

LEGAL DESIGN ET APPLICATION DES RÈGLES JURIDIQUES ET RH

Il s'agit d'un véritable enjeu pour nos clients en particulier pour les directions juridiques et services de ressources humaines. En effet, le legal design d'information permet d'améliorer la transmission des informations juridiques et RH ainsi que leur bonne application. Dès lors que les règles sont claires, vérifiées et comprises, elles augmentent l'engagement des salariés. Le legal design contribue lui aussi à donner un sens à la politique juridique et des ressources humaines mises en place.

Les clients sont très friands des infographies qui permettent en un coup d'œil de comprendre les enjeux juridiques et RH, certains demandent même de réaliser les actions de communication juridique. Dernièrement, nous avons décliné en infographie un accord sur le dialogue social, le thème n'était pas « sexy » mais nous avons réussi à le rendre compréhensible et expliquer concrètement son impact dans la vie des salariés.

Le legal design est un phénomène en plein essor. Dans les prochaines années, il sera probablement au cœur des attentes de tous nos clients qui exigeront un droit compréhensible et opérationnel afin de mieux diffuser la politique juridique et RH au sein de l'entreprise.

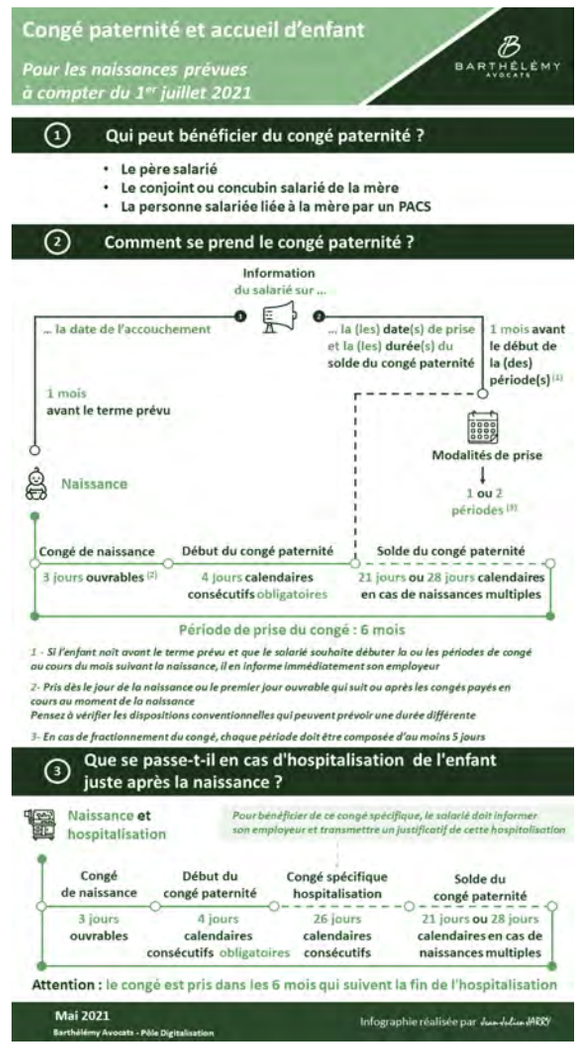

Exemple d' infographie en legal design.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES & FAUTE DE GESTION

Une distribution de dividendes excessive conduisant au dépôt de bilan constitue une **faute de gestion du dirigeant** entraînant sa **condamnation au comblement de passif,** même si la distribution de dividendes relève de l'assemblée générale.

© Shutterstock / Afrizkes

Lors d'une liquidation judiciaire, le dirigeant de la société peut être condamné à supporter tout ou partie de l'insuffisance d'actif en cas de faute de gestion ayant contribué à cette insuffisance (Code de commerce, article L 651-2).

La jurisprudence de la Cour de cassation distingue, ce qui relève de la responsabilité du dirigeant de la société, de ce qui incombe à l'assemblée générale des associés ou actionnaires. Ainsi, l'insuffisance des fonds propres ou l'absence de recapitalisation, ont été considérées comme des fautes imputables, non au dirigeant, mais à l'assemblée générale, seule compétente.

Dans cette affaire portée devant la Cour de cassation, la question se posait de savoir si une distribution de dividendes ayant dégradé la situation financière de la société pouvait entraîner la condamnation en comblement de passif du dirigeant.

La société placée en liquidation judiciaire avait distribué des dividendes à hauteur de 1,5M€, malgré une baisse du chiffre d'affaires et des bénéfices, la présence de créances douteuses et la perspective d'un mauvais procès. L'opération avait eu pour conséquence de priver la société de la majeure partie de ses réserves et de l'empêcher d'inscrire les provisions nécessaires. Le défaut de paiement de la dette issue du litige et des honoraires d'avocat, avait contraint au dépôt de bilan.

Le liquidateur demandait en conséquence que le gérant soit condamné à combler l'insuffisance d'actif à hauteur de 745 000 €. Le gérant faisait valoir que la distribution des dividendes n'était pas de sa compétence, mais relevait des pouvoirs de l'assemblée générale des associés.

La Cour de cassation a déjà jugé qu'un dirigeant ne pouvait échapper à sa responsabilité en faisant valoir que la distribution de dividendes relève du pouvoir de l'assemblée générale. En effet, si la décision de distribuer des dividendes relève bien de l'assemblée générale (Code de commerce, article L 232-12), cette assemblée est cependant convoquée par le gérant, pour l'approbation des comptes qu'il présente et la constatation de sommes distribuables aux associés.

Il se trouve que dans notre affaire, le gérant était aussi le représentant légal d'une autre société, laquelle société était l'associée unique de la société en liquidation.

La Cour de cassation a jugé que le gérant avait provoqué la décision de distribution de dividendes, en sa qualité de gérant de la société, puis l'avait approuvée en assemblée générale en qualité de représentant légal de l'associé unique personne morale. Il avait ainsi commis une faute de gestion engageant sa responsabilité de gérant en application de l'article L 651-2 du Code de commerce.

Référence : Cass. ch. com. 8 avril 2021 n° 19-23.669.

SYSTÈME DE CAISSE & COMPTABILITÉ

Les systèmes de caisse enregistrant les données en comptabilité au moyen d'un **batch quotidien** doivent désormais faire l'objet d'une **certification** pour permettre le **contrôle fiscal**.

© iStock

Depuis 2018, les logiciels de comptabilité et les systèmes de caisse doivent être sécurisés et certifiés par l'éditeur ou un organisme accrédité. Il s'agit de permettre le contrôle de l'administration fiscale, en particulier en matière de TVA. À défaut de système certifié, l'entreprise encourt une amende de 7 500 €.

Sont soumises à cette obligation, les entreprises qui effectuent des opérations ne donnant pas lieu à facturation (c'est-à-dire des opérations effectuées avec des particuliers).

Sont visés, les logiciels ou systèmes de caisse enregistrant les règlements correspondants mais sans les transcrire automatiquement en comptabilité.

Ces logiciels ou systèmes doivent être certifiés et satisfaire à des conditions techniques précises (inaltérabilité, sécurité, conservation et archivage des données).

A contrario, l'administration admet de dispenser de l'obligation de certification les systèmes de caisse et logiciels qui déclenchent automatiquement et instantanément une inscription dans la comptabilité de l'entreprise.

La doctrine de l'administration fiscale sur les caractéristiques techniques des systèmes évolue régulièrement. En décembre 2020, l'administration avait admis, par mesure de tolérance, que l'écriture dans la comptabilité puisse être réalisée par un batch quotidien (enregistrement régulier dans un fichier transcrit ensuite globalement en comptabilité).

Les systèmes effectuant une retranscription des données en comptabilité à partir d'un batch quotidien automatique et dont le contenu ne peut être modifié, pouvaient ainsi être dispensés de l'obligation de certification. L'administration fiscale supprime cette tolérance à compter du 19 mai 2021. Les logiciels ou systèmes de caisse recourant à un traitement quotidien sont désormais soumis à l'obligation de sécurisation.

Référence : Bulletin officiel des impôts, BOI-TVA-DECLA-30-10-30.

© IJ

À L'HONNEUR
SARAH MAINGUY, 2e DE *TOP CHEF*

On a beaucoup entendu parler d'elle ces derniers jours. Sarah Mainguy, cheffe du **restaurant Vacarme** à Nantes, a terminé **deuxième du concours** télévisuel très suivi de la chaîne *M6* (3,2 millions de téléspectateurs pour la finale du 9 juin). Offrant ainsi une belle vitrine à son restaurant **ouvert en 2019** et qui se veut « un doux mélange entre bistrot populaire et bistronomie moderne ». Tout est **fait maison** et de saison et tous les vins sont en bio, biodynamie ou natures.

Formules du midi entrée/plat ou plat/dessert à 18€, entrée/plat/dessert à 23€. Ouvert du mardi au samedi de 12h à 14h30 et de 19h à 23h.
5 rue des Bons-Français, Nantes.
Réservation obligatoire pour le premier service du soir.
Vacarme-nantes.com

ENVIES Tables Culture

Par Julie **CATEAU**

SALON
VINS BIODYNAMIQUES AU LANDREAU

Le **domaine de l'Écu** accueillera le 27 juin son premier salon **Le Temps des Copains**. L'événement est consacré aux vins, bières, champagnes et autres spiritueux produits **en bio et biodynamie**. Le domaine, situé au Landreau, est lui-même labellisé Déméter et Biodyvin. **46 producteurs** de toute la France sont attendus. À noter qu'une **journée réservée aux professionnels** est prévue le lendemain, le 28 juin. Organisé dans le respect des règles sanitaires, les exposants présents auront présenté un test PCR négatif 48h avant le salon.

Dimanche de 10h à 18h, places limitées,entrée 10€ avec un verre de dégustation offert.
Lundi, pour les pros, de 10h à 18h, gratuit sur invitation.
Place à réserver sur *Weezevent.com/salon-le-temps-des-copains*

RESTAURANT
OUVERTURE DE MAISON BAGARRE

Le Palace, accompagné du restaurateur **Romain Eveno**, ouvre un nouveau restaurant à la place de Coque, **rue Jean-Jacques Rousseau à Nantes**. « Nous travaillons sur l'idée depuis un an, explique Romain Eveno. Ils avaient besoin d'un professionnel du métier et j'ai été emballé par le projet. »
Le concept : une offre avec une amplitude horaire **de 8h à 23h**, du lundi au samedi, de la restauration aux heures des repas et une **offre coffee shop** entre les deux. La formule du midi changera chaque jour et sera uniquement à l'ardoise. Le soir, la carte sera réduite. Dans tous les cas, les plats seront confectionnés selon la **saisonnalité des produits**.
Au programme également, des **DJ-set matinaux**, des soirées **dégustation de cognac** et autres activités sympathiques. Et des prises et du wifi pour pouvoir travailler. Maison Bagarre propose aussi un **service traiteur** pour un repas de famille ou un événement d'entreprise.

6 rue Jean-Jacques Rousseau, Nantes.
Maison-bagarre.fr

L'Iliade
au théâtre de Poche
Graslin

© D.R.

THÉÂTRE
UNE NUIT AU THÉÂTRE EN SEPTEMBRE

Et si on passait la nuit ensemble au théâtre ? C'est la proposition des **Théâtres Nantais associés** qui regroupent **huit théâtres** : le théâtre de Jeanne, le théâtre de Poche Graslin, le théâtre de la rue de Belleville, celui du Cyclope, de Beaulieu, le théâtre 100 Noms, la Fabrique à Impros et la Compagnie du Café Théâtre. La programmation compte **20 spectacles**, répartis sur l'ensemble des salles et prévoit un parcours pour profiter du marathon. Contemporain, classique, comédie, il devrait y en avoir pour tous les goûts.

Programme et réservation sur *Theatresnantais.wixsite.com/home*
25 septembre, de 22h à 7h du matin.
Tarif unique 10€ par spectacle, pass 3 spectacles au choix 20€

SORTIE
TRANSFERT ROUVRE LE 3 JUILLET

Le site culturel, installé temporairement sur la **friche des anciens abattoirs à Rezé**, revient cette année avec un programme toujours aussi rempli et une organisation un peu plus ritualisée qu'au démarrage du projet. **Jusqu'au 26 septembre**, on trouvera les jeudis de la **musique live**, les vendredis, afterworks avec **apéro/ DJ sets**, les samedis seront consacrés aux **cartes blanches** confiées à des artistes, associations ou collectifs locaux et les dimanches place aux jeux, **tournois sportifs** et autres animations. Au menu aussi, friperies, **bourses aux disques**, marchés de créateurs…

Accès au site sans pass sanitaire, port du masque obligatoire
Horaires pour juillet et août : jeudi 17h-00h, vendredi et samedi : 17h-02h, dimanche 15h-22h
9, rue Abbé Grégoire à Rezé.
Programmation sur le site *Transfert.co*

VENTES AUX ENCHÈRES

RÉSULTATS AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

VENDREDI 18 JUIN

Nature et Désignation	Mise à Prix	Prix de vente	Avocat
Vente aux enchères publiques 6 rue du Port BASSE GOULAINE **Maison d'habitation** (191,10 m²)	100 000 €	Désistement d'instance et d'action	**Me BOISTARD M.** Tél. 02 40 69 14 58

LES ANNONCES LÉGALES EN LOIRE-ATLANTIQUE

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales « INFORMATEUR JUDICIAIRE » a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département de Loire-Atlantique pour l'année 2021 par arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2020 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code du commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 7 décembre 2020, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, du ministère de la culture et de la communication, l'annonce est facturée, de filet à filet, à 1,78 € mm/colonne (hors taxes) pour l'année2021 en Loire-Atlantique. À compter du 1er janvier 2021, selon L'Arrêté du 7 décembre 2020, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légale, tous les « avis de constitution » de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique.

NANTES - SAINT NAZAIRE

BILAN

BILAN BANCAIRE (en milliers d'euros)
COMPTES SOCIAUX
ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT (Règlement n° 84.10 du 28/09/1984)

CRÉDIT MUNICIPAL DE NANTES

Établissement public de crédit et d'action sociale
Siège social : 2 rue Marcel Paul - BP 90625 - 44006 NANTES Cedex 1
N° SIREN 264 400 205 - N° APE : 8 905

BILAN BANCAIRE au 31 décembre 2020 (en milliers d'euros)
Approuvé par le Conseil d'orientation et de surveillance du 25 mai 2021

ACTIF	2019	2020
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P.	122	122
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT À vue À terme	6 729	9 305
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE Autres concours à la clientèle Comptes ordinaires débiteurs	17 407	15 984
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	5 582	6 502
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	46	43
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 917	2 706
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	4	196
AUTRES ACTIFS	14	6
COMPTES DE RÉGULARISATION	471	470
TOTAL DE L'ACTIF	33 294	35 457

BILAN BANCAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2020 (en milliers d'euros)

PASSIF	2019	2020
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT À vue À terme **OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE**	216	362
COMPTES D'ÉPARGNE À RÉGIME SPÉCIAL À vue À terme		
AUTRES DETTES À vue À terme		
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE Bons de caisse Titres marché interbancaire et créances négociables Emprunts obligataires Autres dettes représentées par un titre	4 429	6 947
AUTRES PASSIFS	257	216
COMPTES DE RÉGULARISATION	149	223
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	132	110
VERSEMENTS RESTANT SUR TITRES	175	50
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	256	234
FONDS BANCAIRE POUR RISQUES GÉNÉRAUX	74	74
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	27 862	27 474
CAPITAL SOUSCRIT	26 179	26 248
RÉSERVES	2 740	2 739
REPORT À NOUVEAU	- 1 150	- 1 382
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**- 164**	**- 364**
TOTAL DU PASSIF	**33 294**	**35 457**

HORS BILAN		
Autres engagements : Engagements reçus de la clientèle	9 489	8 848
Engagements de financement : Engagements reçus des établissements de crédit Engagements à recevoir de la clientèle	300 104	300 526

COMPTE DE RÉSULTAT en euros
COMPTES ANNUELS

	2019	2020
+ Intérêts et produits assimilés	1 501 024	1 508 375
- Intérêts et charges assimilées	- 24 675	- 28 914
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées		
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées		
+ Produits sur opérations de location simple		
- Charges sur opérations de location simple		
+ Revenus des titres à revenu variable		
+ Commissions (produits)	81 784	104 219
- Commissions (charges)		
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation		
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements	119 433	7 002
+ Autres produits d'exploitation bancaire	71 374	40 316
- Autres charges d'exploitation bancaire	- 16 586	- 20 685
PRODUIT NET BANCAIRE	**1 732 353**	**1 610 313**
- Charges générales d'exploitation	- 1 655 667	- 1 662 042
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	- 298 112	- 283 613
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**- 221 426**	**- 335 343**

	2019	2020
- Coût du risque	33 600	- 61 286
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**- 187 826**	**- 396 629**
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	**- 187 826**	**- 396 629**
+/- Résultat exceptionnel	23 985	32 412
- Impôt sur les bénéfices		
+/- Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées		
RÉSULTAT NET	**- 163 840**	**- 364 217**

L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020

FAITS SIGNIFICATIFS

Sur l'exercice 2020, il convient de mentionner le faits significatifs suivants :

• Le renouvellement du Conseil d'Orientation et de Surveillance (COS) en septembre suite aux élections municipales,

• La validation par le COS du nouveau plan stratégique 2021-2023,

• Le choix de provisionner à 100% sur le capital le solde des prêts en gestion extinctive bénéficiant de la caution d'un organise extérieur (57 K€)

• La crise sanitaire COVID-19 et ses conséquences en termes d'activité et de résultat financiers. Un résultat net de -364 K€ contre -183 K€ prévu initialement au budget primitif (B.P.), soit – 181 K€ :

Montants en K€	31/12/2019	*B.P. 2020*	31/12/2020	Variation 2020 / BP
Gages	1 261	*1 298*	1 216	- 82
Crédits	210	*232*	227	- 5
Trésorerie	207	*145*	94	- 51
SoMoney & prestations informatiques	80	*113*	102	- 11
Autres	- 26	*- 34*	- 28	5
Produits Net Bancaire	1 732	*1 754*	1 610	- 144
Frais de personnel	- 1 090	*- 1 101*	- 1 085	16
Autres frais généraux	- 566	*- 588*	- 577	10
Dotations aux amortissements des immobilisations	- 298	*- 287*	- 284	3
Résultat Brut d'Exploitation	- 221	*- 222*	- 335	- 114
Coût du risque	28	*15*	- 61	- 76
Résultat sur actifs immobilisés	6	-	-	-
Résultat exceptionnel	30	*24*	32	9
Impôts sur les sociétés	-	-	-	-
Résultat net	- 157	*- 183*	- 364	- 181

FAITS POST-CLÔTURE

Les conséquences de l'épidémie de coronavirus (COVID-19) se poursuivant au-delà de l'exercice clos (notamment du fait du 3ème confinement), l'impact financier de cette épidémie sur la valeur des actifs du Crédit Municipal de Nantes et les comptes de l'exercice ouvert au 01/01/2021 ne peut être encore évalué avec précision mais il n'est pas de nature, selon nos estimations, à remettre en cause la continuité de l'exploitation.

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

NOTE 1.1 - ACTIVITÉS ET CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

a/ Le Crédit Municipal de Nantes est un établissement de crédit dont l'activité principale était centrée sur les financements, la collecte des dépôts et les services bancaires aux particuliers jusqu'au 31/12/2001. Depuis le 01/01/2002, le Crédit Municipal de Nantes a pour activités : le prêt sur gages, les prêts sociaux et tous prêts personnels attribués dans le cadre de sa mission d'action sociale ainsi que la gestion extinctive de son encours de prêts personnels.

b/ La loi n° 92.518 du 15 juin 1992 ayant décidé la dissolution de l'Union Centrale des Caisses de Crédit Municipal, le Crédit Municipal de Nantes a adhéré à la Conférence Permanente des Caisses de Crédit Municipal transformée en organisme professionnel au sens de la loi bancaire.

La Caisse de Crédit Municipal de Nantes présente des comptes annuels pour les exercices 2019 et 2020, conformément à la réglementation en vigueur. Ces comptes annuels sont soumis à la certification d'un Commissaire aux comptes.

c/ La présente annexe :

• Précise les règles et méthodes comptables retenues pour la présentation de ces comptes annuels,

• Complète l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

Par ailleurs, le Crédit Municipal de Nantes, établissement public de crédit et d'aide sociale, présente des comptes conformément aux règles de la comptabilité publique, (« Compte administratif »). Ceux-ci font l'objet d'une certification par l'Agent-Comptable de l'établissement.

NOTE 1.2 - CRÉDIT A LA CLIENTÈLE ET PROVISIONS – RISQUE DE CRÉDIT

a/ Les encours

Les crédits accordés à la clientèle figurent au bilan à leur valeur nominale. Sont classés en créances douteuses, parmi les comptes débiteurs de la clientèle, tous les encours (intérêts échus et capital restant dû) présentant un risque de crédit avéré dès lors qu'il existe plus de trois mensualités impayées. Cela comprend les dossiers pour lesquels une procédure de surendettement est en cours.

Les règles de déclassement sont conformes aux règles établies par la BCE sur le traitement des expositions non performantes (NPL).

Les encours sont restructurés dans le cadre du surendettement à des conditions hors marché. Ils sont identifiés au sein de l'encours sain dans une sous-catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Tout abandon de principal ou d'intérêt, couru ou échu, est constaté en perte au moment de la restructuration. Au moment de la restructuration, tout écart entre l'actualisation des flux contractuels initialement attendus et l'actualisation des flux futurs attendus de capital et d'intérêts issus de la restructuration au taux d'intérêt effectif d'origine fait l'objet d'une décote. Du fait du provisionnement à 100 % de ces encours, le montant de la décote n'est pas isolé dans le montant de la provision globale.

Les encours douteux compromis ou encours contentieux, constituent une sous-catégorie des encours douteux. L'identification intervient à la déchéance du terme après une durée de classement dans l'encours douteux comprise entre 4 et 12 mois. La créance devient immédiatement et totalement exigible. Les intérêts comptabilisés sur l'encours compromis sont provisionnés à 100% conformément à la réglementation bancaire.

Depuis l'exercice 2013, le Crédit Municipal de Nantes provisionne à 100% les intérêts enregistrés sur l'encours douteux des prêts sur gage et non encaissés. Le passage à perte intervient à la suite d'une décision de justice ou par la constatation de l'impossibilité à recouvrer la créance.

L'encours se répartit de la façon suivante :

En millions d'euros	31/12/2019	31/12/2020
Encours sain	**7,58**	**6,92**
Dont en surendettement	**0,03**	**0,03**
Encours douteux	**0,38**	**0,30**
Dont douteux en surendettement	**0,04**	**0,04**
Dont douteux compromis	**0,11**	**0,08**

b/ Les provisions

Dans le cadre de la gestion extinctive de son portefeuille de crédits à la consommation, les créances correspondant à des prêts sains mais bénéficiant d'un plan de surendettement, font l'objet d'une provision pour risque de contrepartie. Cette provision est reprise en fonction des encaissements constatés sur ces créances. Au 31 décembre 2020, cette provision s'élève à 0,04 MEUR.

Les provisions comptabilisées au 31 décembre 2020 prennent en compte les orientations définies par la BCE sur les expositions non performantes (NPL).

L'encours des prêts en gestion extinctive, bénéficiant de la garantie d'un organisme de caution, ne faisait pas l'objet d'un provisionnement comptable. Au regard de l'ancienneté de cet encours en créances douteuses et en application desdites orientations en matière de provisionnement prudentiel, il a été comptabilisé au 31 décembre 2020 une provision correspondant à 100% du capital dû, soit 57 KEUR.

Les provisions sur créances sont comptabilisées :

• En minoration d'actif, lorsqu'elles couvrent des risques d'actifs individualisés,

• Au passif parmi les provisions pour risques et charges lorsqu'elles couvrent des créances restructurées dans le cadre du surendettement.

En milliers d'euros	31/12/19	Dotations	Reprises	31/12/20
Dépréciations inscrites en déduction des éléments d'actifs	99	138	99	138
• Dont encours douteux	*54*	*56*	*54*	*56*
• Dont encours compromis	*45*	*82*	*45*	*82*
Provisions pour risques de contrepartie inscrites au passif				
Prêts en surendettement	47	43	47	43
Prêts sur gage	32	31	32	31
Autres provisions (risque opérationnel)	5	9	1	13

c/ Les passages à perte

Le montant des non-valeurs enregistré au cours de l'exercice 2020 est de 76 KEUR. Dans le même temps, les récupérations de l'exercice sur les créances passées à perte sont de 16 KEUR.

d/ Le Fonds de Garantie

La mise en œuvre des conventions pour l'octroi de prêts type « micro-crédits social » a entraîné la mise en place d'un fonds de garantie, d'un montant de 133 785,87 euros au 31 décembre 2020. La contribution du Crédit Municipal de Nantes à ce fonds est de 87 087,25 € euros au 31 décembre 2020.

Le Crédit Municipal de Nantes comptabilise les prises en charge des prêts micro-crédits impayés par le Fonds de Garantie de la façon suivante : comptabilisation au compte de résultat (en coût du risque) d'une part d'une charge égale aux pertes totales constatées, et d'autre part, d'un produit de même montant correspondant à l'utilisation des fonds de garantie.

Pour l'année 2020, l'utilisation du fonds de garantie s'est élevée à 61,8 KEUR, répartie de la manière suivante :

Conventions	Nombre de prêts	Total Fonds de Garantie	Dont Crédit Municipal
CCAS de Nantes	10	8,8	4,4
CCAS d'Angers	16	14,3	7,2
CCAS de La Roche sur Yon	6	2,8	1,4
CCAS Saint Herblain	4	7,3	3,6
Cresus Vendée	5	9,3	4,7
Autres conventions	15	19,3	9,6
Total	**56**	**61,8**	**30,9**

NOTE 1.3- APPLICATION DU REGLEMENT ANC 2014-07

Depuis le 1er janvier 2015, le Crédit Municipal applique le Règlement ANC 2014-07 du Comité de la Réglementation Comptable du 26 novembre 2014 relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit. Il prévoit que ces commissions soient étalées sur la durée de vie effective du crédit. Le Crédit Municipal a choisi d'appliquer un étalement linéaire (méthode alternative à l'étalement actuariel).

Depuis 2020, le Crédit Municipal a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition des titres en charges (en gains et pertes sur l'activité de portefeuille). Cette option de comptabilisation s'applique de manière globale pour ces quatre catégories comptables de titres : les titres de placement, les titres d'investissement, les titres de l'activité de portefeuille et les autres titres détenus à long terme.

NOTE 1.4 - PORTEFEUILLES TITRES

Les montants sont en valeur brute. Les provisions figurent en note 4.6.

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2020
Titres de participations :		
SCI : parts	0	171
Avances en compte courant	0	19
Titres de transaction	0	0
Titre de placements :		
Contrat de capitalisation	4 002	4 034

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2020
« Coussins de liquidité »	59	0
FCPI Cap Grand Ouest	502	464
Parts sociales	319	508
Parts SCPI	500	949
Fonds patrimonial + FCP	456	517
Obligations	30	61

Au cours de l'exercice 2020, le Crédit Municipal de Nantes a souscrit les titres de placements suivants :

• Déblocage FPCI Cap Grand Ouest pour 125 KEUR,

• Parts SCPI pour 500 KEUR,

• Parts SCI pour 190 KEUR se décomposant en 171 KEUR de parts et 19 KEUR en avances en compte courant,

• FCP pour 202 KEUR,

• Parts sociales pour 186 KEUR.

NOTE 1.5 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

a) Les frais d'émission d'emprunts, immobilisés à l'actif du bilan sont amortis linéairement sur une durée maximale de 5 ans.

b) Les immobilisations sont initialement inscrites au bilan pour leur prix de revient.

c) Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon les modes et durées indiqués ci-après :

NATURE	MODE	DURÉE
Constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Aménagements et agencements	Linéaire	5 à 20 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	Linéaire	3 à 5 ans

NOTE 1.6 - CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres du Crédit Municipal de Nantes comprennent :

• Le capital : compte tenu du statut d'établissement public, le capital n'est pas divisé en actions, mais se compose de la dotation initiale (fonds publics), des excédents capitalisés (capitalisation des résultats en l'absence de distribution), des bonis prescrits (réalisation des gages),

• Les réserves non affectées à la constitution du fonds d'action sociale,

• Les fonds pour risques bancaires généraux.

NOTE 1. 7 - PRODUITS ET CHARGES

L'ensemble des produits et charges est comptabilisé conformément au principe de séparation des exercices comptables. En conséquence :

• Les intérêts (produits et charges) sont inscrits au compte de résultat prorata temporis et sont comptabilisés en produits et intégralement provisionnés.

• Les charges d'exploitation (frais de personnel, frais généraux, etc.) font l'objet, le cas échéant, de régularisation en fin d'exercice (charges à payer, charges payées ou comptabilisées d'avance, etc.).

NOTE 1.8 - ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL

Les agents du Crédit Municipal sont des fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale ; la Caisse n'a pas de charge, ni engagement en matière de retraite ou d'indemnité de départ qui représenteraient un caractère significatif. Il en est de même pour le personnel contractuel

NOTE 1.9 - IMPOTS

Conformément à l'Article 29 de la Loi de finances pour 1988, les Caisses de Crédit Municipal sont soumises à l'impôt sur les sociétés.

NOTE 1.10 - FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX (FRBG)

La Caisse constitue un FRBG, conformément à la réglementation bancaire (CRB 90.02). Ce FRBG est composé de provisions pour riP bancaires à caractère général. Il n'y a pas eu de mouvement sur ce FRBG au cours de l'exercice 2020

NOTE 2 : LE BILAN

NOTE 2.1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2020
Terrains	0	0
Immeubles	3 500	3 500
Autres immobilisations corporelles	2 114	2 170
Immobilisations incorporelles	1 856	1 862
Immobilisations en cours	25	30
Frais d'établissement et d'études	0	0
Montant brut	**7 495**	**7 562**
Amortissements	4 531	4 814
Montant net dont incidence de réévaluation	**2 964**	**2 748**

NOTE 2.2 - CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Capital (y compris bonis prescrits)	26 108	26 179	26 248
Subventions d'équipement	279	256	234
F.R.B.G.	74	74	74
Réserves	2 911	2 740	2 739
Report à nouveau	- 826	- 1 150	- 1 382
Résultat	- 253	- 164	- 364
Total	**28 294**	**27 936**	**27 548**

Tableau de variation 2020 / 2019 (hors FRBG) :

En milliers d'euros	31/12/2019	Affectation	Résultat	Autres	31/12/2020
Capital	24 026				24 026
Bonis prescrits	2 153	68			2 221
Réserves - financement de prestations sociales	570			-1	569
Réserves - fonds de garantie	2 169				2 169
Report à nouveau	- 1 150	- 232			- 1 382
Résultat	- 164	164	- 364		- 364
Subventions d'équipement	256			- 22	234
Total	**27 861**	**0**	**- 364**	**- 23**	**27 474**

NOTE 2.3 - PROVISIONS

En milliers d'euros	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Dépréciation titres de placements	1	0	1	0
Provisions pour créances douteuses (en déduction de l'actif)	99	138	99	138
Provisions pour risques et charges :				
Encours surdettement sain	47	43	47	43
Encours prêts sur gage	32	31	32	31
Risque opérationnel	5	9	1	13
Prise en charge DS	49	0	24	25
Autres	0	0	0	0
Fonds pour risques bancaires généraux	74	0	0	74
Total	**306**	**220**	**204**	**322**

NOTE 2.4 - FONDS D'ACTION SOCIALE

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance du 4 octobre 1995 a décidé la création d'un fonds d'action sociale. Ce fonds s'élève au 31 décembre 2020 à 569 234,85 euros et apparaît dans le compte intitulé « Réserves affectées aux financements de prestations sociales » dont le montant total s'élève à 2 738 613,38 euros.

NOTE 2.5 - COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS ET PASSIFS

A – ACTIF

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2020
Intérêts ou produits à recevoir	285	254
Charges payées d'avance	27	27
Divers	159	157
Total des produits à recevoir + comptes de régularisation Actif	**471**	**438**

B – PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2020
Charges à payer	50	92
Ventes sur gages	21	4
Divers	78	127
Total des charges payées d'avance + comptes de régularisation Passif	**149**	**223**

NOTE 2.6 - AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

A – ACTIF

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2020
Dépôts et cautionnements	4	4
Divers	10	2
Total	**14**	**6**

B – PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2020
Dettes	55	63
Impôts / charges sociales	12	10
Cotisations perçues / Fonds de Garantie / Caution	170	142
Divers	20	1
Total	**257**	**216**

NOTE 2.7- PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Il est proposé d'affecter le résultat déficitaire d'un montant de 364 216,85 euros de la façon suivante :

• Bonis prescrits : 36 771,13 euros

• Report à nouveau : - 400 987,98 euros

NOTE 2.8 - CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2020
CONCOURS À LA CLIENTÈLE		
Prêts sur gage	8 961	8 346
Prêts personnels	7 582	6 924
Créances douteuses	598	509
Provisions (y compris surendettement sain et gages)	- 178	- 211
Créances rattachées	366	342
	17 329	15 910
COMPTES DE LIAISON	**0**	**0**
Total	**17 329**	**15 910**

Les provisions sur créances douteuses s'élèvent, au 31 décembre 2020, à 137 KEUR, soit un taux de couverture de 27,0 % (contre 16,6 % au 31 décembre 2019).

Les provisions de passif, relatives aux provisions sur dossiers sains en surendettement et aux provisions sur intérêts sur gage, représentent respectivement 43 KEUR et 31 KEUR.

La part des créances douteuses dans l'encours géré par le Crédit Municipal de Nantes s'établit à 3,2 %.

NOTE 2.9 - RÉPARTITION DES CRÉANCES ET DES DETTES

Répartition des créances et titres à revenu fixe selon la durée résiduelle

En milliers d'euros	d ≤ 3 mois	3 m < d ≤ 1 an	1 an < d ≤ 5 ans	d > 5 ans	Créances rattachées
Créances sur établissements de crédit :					
Comptes ordinaires	6 058				
Dépôts à terme			3 411		82
Contrats de capitalisation :	4 034				
Coussins de liquidité :					
FCPI Cap Grand Ouest :			464		
Fonds patrimonial :	207				
Obligations			62		
FCP	310				
Créances sur la clientèle :	5 764	5 271	3 829	778	342
Total	**16 373**	**5 271**	**7 7066**	**778**	**424**

Les comptes ordinaires sont notamment constitués de comptes ouverts auprès de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire pour 5 313 KEUR et à la Société Générale pour 442 KEUR.

Les dépôts à terme, d'un montant total de 3 411 KEUR en capital, se décomposent comme suit :

	Capital (KEUR)	Taux (2020)	Echéance
Caisse d'Épargne BPL	1 000	0,85 %	juin 2022
Crédit Municipal de Bordeaux	1 411	1,30 %	juillet 2023 et mai 2024
Crédit Agricole	500	0,60 %	juin 2022
BPGO	500	1,10 %	octobre 2023
Total	**3 411**	**1,23 %**	

Répartition des dettes selon la durée résiduelle

En milliers d'euros	d ≤ 3 mois	3 m < d ≤ 1 an	1 an < d ≤ 5 ans	d > 5 ans	Dettes rattachées
Opérations avec la clientèle	362				
Dettes représentées par des placements solidaires :					
Livrets	4 459				
Comptes à terme	47	810	1 620		10

NOTE 3 - LE HORS BILAN

Au hors bilan, figurent :

• En engagements à recevoir les Fonds de Garantie constitués dans leurs comptes par les réseaux accompagnants (CCAS, associations…pour 153 K€) et par la BPI dans le cadre du fonds de cohésion sociale (373 K€) dans les conventions de micro-crédits personnels garantis,

• En engagements reçus le montant des biens remis en gage, garantissant les prêts octroyés

· En engagement reçu des établissements de crédit, une ligne de trésorerie souscrite en décembre 2019.

NOTE 4 - LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat de 2020 n'a pas donné lieu à des reclassements par rapport au compte de résultat 2019.

NOTE 4.1 - PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

En milliers d'euros	2019	2020
Produits sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	88	87
Produits sur opérations avec la clientèle	1 413	1 421
Dont prêts sur gage	*1 207*	*1 197*
Dont autres prêts	*206*	*224*
Total	**1 501**	**1 508**
Charges sur opérations avec la clientèle (intérêts versés sur placements solidaires)	- 25	- 29
Total	**- 25**	**- 29**

NOTE 4.2 - GAINS/PERTES SUR OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE

En milliers d'euros	2019	2020
Contrat de capitalisation Natixis	54	32
FPCI Cap Grand Ouest	0	0
Parts sociales (Crédit Coopératif & BPGO)	5	0
Plus-value cession FCP	37	0
Moins-value cession FCP	0	-2
Produits SCPI	0	17
Frais de souscription SCPI	0	- 41
Dotation sur provisions / moins-values latentes	0	0
Reprise sur provisions / moins-values latentes	23	1
Total	**119**	**7**

La valorisation du contrat Natixis au 31/12/2020 est de 4 034 KEUR, contre 4 002 KEUR au 31/12/2019 (+0,80% sur un an).

NOTE 4.3 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers d'euros	2019	2020
Divers	3	4
Bonis prescrits (prêts sur gage)	68	37
Total	**71**	**40**

NOTE 4.4 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	2019	2020
Frais de personnel	- 1 108	- 1 100
Frais généraux	- 573	- 577
Provision pour risques et charges	+ 24	+ 15
Total	**- 1 656**	**- 1 662**

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à la somme de 23 KEUR.

NOTE 4.5 - COÛT DU RISQUE

Légende :

En moins (-) : dotations

En plus (+) : reprises

En milliers d'euros	2019	2020
Passages à perte hors micro-crédits (capital)	- 9	-12
Passages à perte hors micro-crédits (intérêts)	0	0
Passages à perte micro-crédits (voir note 1.2d)	- 83	- 62
Passages à perte prêts sur gage	- 7	- 0
Application CRC 2002-03 :	- 2	2
Provision sur capital douteux et compromis hors micro-crédits		
Dotation	- 133	- 172
Reprise	160	133
Produit à recevoir	18	0
Utilisation du fonds de garantie micro-crédits :	83	62
Provision sur intérêts douteux et compromis hors prêts sur gage :		
Dotation	- 12	- 9
Reprise	17	12
Provision sur douteux et compromis prêts sur gage :		
Dotation	- 32	- 31
Reprise	32	32
Autres provisions pour risques & charges		
Dotation	0	-15
Reprise	0	0
Total	**34**	**61**

NOTE 4.6 - GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

En milliers d'euros	2019	2020
Plus-value sur immobilisations (cession)	0	0
Provision pour dépréciation immobilisation financière		
Moins-value sur immobilisation financière	0	0
Total	**0**	**0**

NOTE 4.7 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	2019	2020
Produits sur exercice antérieur	13	15
Reprise subvention d'équipement	22	22
Prescriptions bons de caisse	0	0
Prescriptions comptes inactifs	0	0
Divers produits exceptionnels	5	3
Charges sur exercice antérieur	- 16	- 6
Diverses charges exceptionnelles	0	- 2
Total	**24**	**32**

NOTE 5 - LES POSTES BUDGÉTAIRES

Postes ouverts au 31 décembre de chaque année :

POSTES BUDGÉTAIRES	31/12/2019	31/12/2020
Fonctionnaires	14	14
Contractuels	7	5
Agents non permanents	0	1
Total	**21**	**20**

Le Rapport d'activité au titre de l'année 2020 est tenu à la disposition du Public au Siège de la Caisse de CREDIT MUNICIPAL de Nantes sis 2, rue Marcel Paul – BP 90625 – 44006 NANTES Cedex 1.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Nantes,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Crédit Municipal de Nantes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Municipal de Nantes à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuel » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Risque de crédit

Risque identifié

Le Crédit Municipal de Nantes constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités résultant de l'incapacité de ses clients à faire face à leurs engagements financiers.

Les pertes prévisibles au titre du risque de crédit avéré font l'objet d'une dépréciation correspondant à la différence entre la valeur comptable des prêts et la somme des flux futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt du contrat, comme exposé dans la note 1.2 de l'annexe.

S'agissant de la détermination d'éventuelles dépréciations, la direction de votre Caisse est conduite à formuler des hypothèses pour estimer les flux futurs de recouvrement.

Au 31 décembre 2020, les encours de crédit s'élèvent à 15 910 milliers d'euros dont 509 milliers d'euros d'encours douteux dépréciés à hauteur de 211 milliers d'euros, tel que détaillé dans la note 2.8 de l'annexe.

Ces dépréciations constituent un point clé de l'audit car il s'agit d'une estimation significative pour l'établissement des comptes et font appel au jugement de la Direction.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons examiné le dispositif mis en place par la Direction pour identifier les créances à déprécier et évaluer le montant des dépréciations à enregistrer.

Nous avons en particulier :

- mené des entretiens avec la Direction et l'agent comptable, afin de prendre connaissance de la gouvernance du processus de provisionnement et des procédures mises en place ;

- analysé les principes retenus ;

- pris connaissance des procédures de contrôle interne et testé l'efficacité des contrôles clés mis en œuvre par la Caisse pour identifier les encours douteux, procéder au déclassement des clients en douteux ou précontentieux dès que les impayés atteignent les seuils définis ou au contrôle des gages à mettre en vente, et évaluer les montants à déprécier ;

- contrôlé le déclassement en créances douteuses, douteuses compromises ou contentieuses ;

- procédé à un examen des données et des hypothèses utilisées par la direction pour la détermination des flux futurs estimés et ainsi des taux de provisionnement appliqués aux créances douteuses ;

- analysé la conformité des règles de provisionnement définies par la Caisse avec les évolutions réglementaires, et contrôlé la correcte application de ces règles.

VÉRIFICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Directeur Général et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

INFORMATIONS RÉSULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Désignation du commissaire aux comptes

Nous avons été nommés commissaire aux comptes du Crédit Municipal de Nantes par le Conseil d'Orientation et de Surveillance du 28 avril 2017.

Au 31 décembre 2020, le cabinet RSM Ouest était dans sa quatrième année de sa mission sans interruption.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Crédit Municipal de Nantes à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Caisse ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur Général.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Caisse.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de du Crédit Municipal de Nantes à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Crédit Municipal de Nantes
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées

Fait à Saint-Herblain, le 21 mai 2021
Le commissaire aux comptes

RSM Ouest

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique

Signé électroniquement le 21/05/2021 par Jean-Michel Picaud
Jean-Michel PICAUD, associé

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conseil d'Orientation et de Surveillance d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Nantes,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Caisse, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la Caisse des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 514-32 du code monétaire et financier, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par le Conseil d'Orientation et de Surveillance.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation du Conseil d'Orientation et de Surveillance, en application de l'article L. 514-32 du code monétaire et financier.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR LE CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par le Conseil d'Orientation et de Surveillance dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Saint-Herblain, le 21 mai 2021
Le commissaire aux comptes
RSM Ouest
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique

Signé électroniquement le 21/05/2021 par Jean-Michel Picaud
Jean-Michel PICAUD, associé

21500995

COMMISSAIRES PRISEURS

Ouest Enchères Publiques
NANTES - RENNES

Commissaires-priseurs judiciaires associés - APE 6910Z
Nantes - Rennes
Tél. 02 40 49 97 97 - www.oep.fr - info@oep.fr
SELARL JPK (successeur Antonietti)
SARL OEP agrément 2002-220

JPK COMMISSAIRES - PRISEURS JUDICIAIRES

Lundi 21 juin 2021

DRUGSTORE (à l'Étude)
Exposition : 9 h / Vente : 10 h

Mercredi 22 juin 2021

ÉQUIPEMENT DE SPORT ET LOISIRS (44190 GÉTIGNÉ)
Exposition : 13 h 30 / Vente : 14 h 30

Samedi 26 juin 2021

MOBILIER ET OBJETS D'ART (à l'Étude)
Exposition : jeudi 24 juin de 14 h 30 à 17 h 30
Vendredi 25 juin de 10 h à 18 h
et samedi 26 juin de 10 h à 12 h / Vente : 14 h

Adresses des ventes sur **www.oep.fr**
Frais judiciaires 11,9 % HT
Frais volontaires 13 % à 20,83 % HT

CPJ COMMISSAIRES PRISEURS JUDICIAIRES ANJOU-BRETAGNE

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

les avocats

SCP OUEST AVOCATS CONSEILS,
Avocats aux Barreaux de Nantes et La Roche sur Yon,
14 rue Crébillon 44000 NANTES. Tél. 02 40 44 39 07

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Tribunal Judiciaire de NANTES, Palais de Justice, quai François Mitterrand

MAISON D'HABITATION

COMMUNE DE LA CHAPELLE HEULIN 14 chemin du Butay

Mise à prix (frais en sus) : 80 000 €

LE VENDREDI 23 JUILLET 2021 à 10 h

UNE MAISON À USAGE D'HABITATION comprenant :

- Rez-de-chaussée : Un dégagement entrée, un séjour salle à manger, un WC

- Etage : Mezzanine, deux chambres, une salle d'eau, WC,

L'ensemble immobilier cadastré section BP n° 561 pour une contenance de 3 a 49 ca.

UNE PARCELLE (chemin menant à la maison-quote part indivise)

L'ensemble immobilier cadastré section BP n° 439 pour une contenance de 1 a 46 ca

Mise à prix (frais outre) : **80 000 €.**

Visite : le mercredi 7 juillet 2021 de 14 h 30 à 15 h 30.

A la demande de : CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ANJOU ET DU MAINE, immatriculée au RCS de LE MANS sous le n° 414 993 998, dont le siège social est 77 Avenue Olivier Messiaen à LE MANS (72000) agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat la SCP OUEST AVOCATS CONSEILS, avocats au Barreau de Nantes,

Les enchères ne peuvent être portées que par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Nantes.

Pour tous renseignements, s'adresser à SCP OUEST AVOCATS CONSEILS ou au secrétariat-greffe du Tribunal Judiciaire de NANTES, où le cahier des conditions de la vente est déposé.

Pour avis : Cyril DUBREIL, avocat

21500992

CONSTITUTIONS

Arceis Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date à COUËRON du 11 juin 2021, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **NAOSanté**

Forme : Société à responsabilité limitée

Capital social : 5.000 euros, uniquement constitué d'apports en numéraire

Siège social : 20, rue des Entrepreneurs 44220 COUËRON

Objet social : commercialisation et distribution de matériels et dispositifs médicaux, ainsi que toute activité complémentaire ou connexe

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation

Gérants : Monsieur Maxime MANGIN demeurant 1, rue Docteur Brindeau 44000 NANTES et Monsieur Mickaël LONGATTE demeurant 19 rue du Cens 44880 SAUTRON, pour une durée indéterminée.

Immatriculation : RCS NANTES

21IJ07260

Suivant acte sous seing privé en date du 19/05/2021, il a été constitué une société de participations financières de professions libérales à responsabilité limitée de chirurgiens dentistes : Dénomination : **SPFPL FOUGERAIS INVEST**. Siège social : 28 Boulevard Auguste Pageot 44000 NANTES. Capital : 1 000 euros en numéraire. Durée : 99 années. Objet : Détention de parts sociales ou d'actions de sociétés d'exercice libéral exerçant la profession de chirurgiens dentistes. Gérant : Guillaume FOUGERAIS demeurant 2 Rue du Parc des Genêts 44117 ST ANDRE DES EAUX. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

21IJ07314

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 14 juin 2021 à BOUGUENAIS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination sociale : **IOLANA**

Siège social : 8 ter, rue Jules Verne, 44340 BOUGUENAIS

Objet social : La prise de participations financières dans tout groupement, société ou entreprise. La fourniture de prestations de services en matière financière, administrative, commerciale, stratégique ou de direction au profit des sociétés dans lesquelles la société détiendra ou non des participations.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 années à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000,00 euros

Gérance : Monsieur Jacques LEPAR, demeurant1 8, rue du Pâtis, 44860 PONT-SAINT-MARTIN,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, le Gérant

21IJ07266

Aux termes d'un ASSP établi à MOUZEIL en date du 12/04/2021, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **LE FOURNIL A CERES 3**. Siège social : 12 rue des Fours 44850 MOUZEIL, Objet : Activité de boulangerie, viennoiserie, pâtisserie, l'achat et vente sous toutes ses formes de produits alimentaires et boissons ; Activité de restauration rapide, sandwicherie, vente de plats à emporter. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 1000 euros. Gérance : M. Laurent, Régis, Auguste, Albert PERRIOT demeurant 56 rue Saint-Jean - 81300 GRAULHET, Mme Nadine, Marcelle, Alfréda, Marguerite PERROT demeurant 56 rue Saint-Jean - 81300 GRAULHET. Immatriculation : Au RCS de NANTES.

Pour avis, la cogérance

21IJ06614

Par ASSP du 13/05/2021, il a été constitué la SCI dénommée **FORCE 7**.Siège social: 18 impasse Etienne Jodelle 44430 Le Loroux-Bottereau. Capital: 100€. Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance: M. Yohann LUCAS, 18 impasse Etienne Jodelle 44430 Le Loroux-Bottereau ; Mme Gwénola LUCAS, 18 impasse Etienne Jodelle 44430 Le Loroux-Bottereau. Cessions soumises à agrément. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ05975

Par ASSP du 16/05/2021, il a été constitué la SCI dénommée **LA BELLE POUSSE**. Siège social: 24 rue de la Fontaine Saint-Jean 44780 Missillac. Capital: 115€. Objet : acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance : M. Julien POUSSARD, 24 rue de la Fontaine Saint-Jean 44780 Missillac ; Mme Camille BELLINGER, 24 rue de la Fontaine Saint-Jean 44780 Missillac. Cessions soumises à agrément. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

21IJ05981

Par ASSP du 14/05/2021, il a été constitué une SAS dénommée **A & V INVEST**. Siège social: 40 rue des Bergeronnettes 44220 Couëron. Capital: 1000€. Objet: La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : La réalisation de toutes opérations de marchand de biens. L'acquisition, le mise en valeur, l'exploitation, la location, la vente immobilières, établissement ou fonds de commerce. Toutes divisions et appropriation desdits terrains et immeubles, ainsi que l'édification de toutes constructions sur ces terrains. La construction, après démolition de bâtiments existants s'il y a lieu, et l'aménagement sur ces terrains d'immeubles individuels ou collectifs. L'entreprise de tous équipements, travaux de voirie, canalisation d'égout, de gaz et d'installation éclairage. L'aménagement, la rénovation, la restauration de tous immeubles ou meubles, et la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration et installation nouvelle. Toute prestation de service se rapportant à la vente, l'achat, la location, l'échange de tous droits immobiliers ou droits sociaux de sociétés immobilières, l'évaluation, l'expertise de ces biens, à quelque fin que ce soit, l'étude et la réalisation de toutes opérations. La constitution de tous syndicats, participations ou sociétés sous toute forme, la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit, notamment par l'apport, participation, souscription ou achat d'actions, d'obligations ou de tous titres quelconques, ou encore sous la forme de commandite dans toutes les entreprises ou sociétés ayant un objet principal ou secondaire se rattachant directement ou indirectement à celui de la présente société ou de nature favoriser le développement de ses affaires. .

Président: M. Victor Piou, 40 rue des Bergeronnettes 44220 Couëron. DG: Mme Aida Vardanian, 40 rue des Bergeronnettes 44220 Couëron.

Clauses d'agrément: les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ05998

Par ASSP en date du 07/05/2021, il a été constitué une SAS dénommée :

UN PETIT COIN DE PARADIS

Siège social : 276 LE RONDRAIS 44390 PETIT-MARS. Capital : 1000 €. Objet social : CHAMBRE D'HOTES ET LOCATION D'ESPACE (JARDIN, PISCINE, TERRASSE). Président : M. DORI ALAIN, MICHEL, OLIVIER demeurant 276 LE RONDRAIS 44390 PETIT-MARS élu pour une durée de 99. Directeur Général : Mme DORI OLENA demeurant 276 LE RONDRAIS 44390 PETIT-MARS. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessible ou les actions sont cessible avec l'accord du président de la société aux tiers. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ05962

Par ASSP du 18/05/2021, il a été constitué une SASU dénommée **WOLF NAONED INVEST**. Siège social: 1 rue Mondésir 44000 Nantes. Capital: 1.000€. Objet: Achat revente de bien immobilier Location de bien immobilier Vente d'équipement sportif en e commerce. Président: M. Marouan ZOUGGUARI, 12 rue de la Calviniere 44300 Nantes.

Clauses d'agrément: les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ06061

Aux termes d'un ASSP à PARIS du 07.05.2021, il a été constitué une SASU : Dénomination : **PCI 44**. Siège social à 245 rue de la Vieille Cour - 44522 MESANGER. Objet : la pose de cloisons, isolation, faux plafonds, menuiserie intérieure. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital 3.000 €. Président : Monsieur Nuno SOARES DA SILVA demeurant 11 La Chevinière - 44440 TEILLÉ. Si pluralité d'associés, cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Immatriculation RCS NANTES. Pour avis, le Président

21IJ06142

Par acte SSP du 04/05/21 il a été constitué une **SCI FLORIDE 2**. Capital : 100 €. Siège social : 31 rue de Floride 44100 Nantes Objet social : Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués. Gérance : Mr Vincent MORIER et Mme Edith MORIER demeurant au 31 rue de Floride 44100 Nantes. Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ06531

Aux termes d'un ASSP établi à NANTES en date du 01/06/2021, il a été constitué une SARL pluripersonnelle présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **JNH GP**. Siège social : 7 rue La Fayette 44400 NANTES, Objet : Conseil en gestion de patrimoine ; Conseil en investissements financiers ; Courtage en assurances ; Conseil pour la gestion et les affaires ; Transaction sur immeubles et fonds de commerce sans encaissement de fonds, effet ou valeur ; Courtage en opérations de banque et en services de paiement ; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 1 000 euros. Gérant : Monsieur Henri De MONTESSON, demeurant 54 rue Albert Dory 44300 NANTES. Immatriculation au RCS de NANTES.

Pour avis, le gérant

21IJ06590

Par ASSP en date du 09/06/2021, il a été constitué une SAS dénommée **LA CUISINE AUX MILLE SAVEURS**. Siège social : Chez jawad MALIHI 5rue de Mindin 44100 NANTES. Capital : 500 €. Objet social : Tous types de restauration, la préparation de plats cuisinés, la vente sur place, à emporter, la vente de boissons non alcoolisées, ainsi que toutes opérations commerciales, financières ou juridiques se rattachant à l'objet indiqué ci-dessus (ou à un objet connexe, complémentaire ou similaire) et visant à favoriser l'activité de la société. Président : M MALIHI Jawad demeurant 5 rue de Mindin 44100 NANTES élu pour une durée de 30 ans. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessible ou les actions sont cessible avec l'accord du président de la société aux tiers. Durée : 99 ans ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ07032

Par acte SSP du 08/06/2021, il a été constitué une SASU dénommée **MIRAN'RÉGAL** Siège social : 7 impasse du Corbon - 44115 BASSE-GOULAINE. Capital : 80,00 euros. Objet : Restaurant traditionnelle, tous types d'activités liés à la restauration,vente sur place et à emporter. Président : Mme Asli OZSOY EP. APAYDIN, 7 impasse du Corbon - 44115 BASSE-GOULAINE. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ06886

Par acte SSP du 03/06/2021, il a été constitué une EURL dénommée **LVL DIGITAL.** Siège social : 21 Chemin de Poulguet - 44420 PIRIAC-SUR-MER. Capital : 130.000,00 euros. Objet : La prestation de services. Gérance : M. Jean LAVIALLE, 21 Chemin de Poulguet - 44420 PIRIAC-SUR-MER. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

21IJ06978

Par ASSP en date du 17/05/2021, il a été constitué une SASU dénommée **PEDI ME**. Siège social : ZA – 3, Rue de la Praire 44190 SAINT-LUMINE-DE-CLISSON. Capital : 500 €. Objet social : Parage bovins, L'achat et la vente d'animaux. L'installation, l'entretien d'équipements électriques, de matériels électrotechniques ou de tout autre matériels éoliens, photovoltaiques. Président : M MOCHET EDOUARD demeurant ZA – 3, Rue de la Praire 44190 SAINT-LUMINE-DE-CLISSON élu pour une durée illimitée. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ07029

Par ASSP en date du 23/04/2021, il a été constitué une SARL dénommée **ZARA RESTAURANT GR**. Siège social : 12 place de l'église 44450 DIVATTE-SUR-LOIRE. Capital : 1000 €. Objet social : Restauration rapide Gérance : M Ghalem Abed demeurant 8 Rue D'enfer 49410 SAINT-FLORENT-LE-VIEIL. Durée : 99 ans ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ07031

Par ASSP en date du 03/06/2021, il a été constitué une SARL dénommée **L'OISEAU TEMPETE**. Siège social : 43 rue du Commandant Charcot 44600 SAINT-NAZAIRE. Capital : 10000 €. Objet social : Exploitation et gestion d'une librairie, ce compris la vente de livres, affiches, papeterie et jeux pour enfants. Gérance : Mme Roxanne MOREIL demeurant 43 rue du Commandant Charcot 44600 SAINT-NAZAIRE ; M Quentin QUELLIEN demeurant 43 rue du Commandant Charcot 44600 SAINT-NAZAIRE. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

21IJ07034

Par acte SSP du 18/05/2021, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **LMG**. Objet social : immobilier. Siège social : 7 Rue d'Erlon, 44000 Nantes. Capital : 1000 €. Durée : 99 ans. Gérance : Mme Cheval Nadine ep. LE MENAGER, demeurant 7 Rue Frédureau, 44000 Nantes. Immatriculation au RCS de Nantes

21IJ06055

---

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 Impasse des Tourmalines
44300 Nantes

HABITAT DELUXE

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : HABITAT DELUXE

FORME : Société par actions simplifiée

SIEGE SOCIAL : 144 rue Paul Bellamy - 44000 NANTES

OBJET : Le conseil en agencement et design d'espace, en décoration d'intérieur, design de mobilier et d'agencement sur mesure.

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 1 000 euros

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

AGREMENT :

Les actions ne peuvent être cédées sauf entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote ; les actions du cédant n'étant pas prises en compte pour le calcul de cette majorité.

PRESIDENT : Pavel MKRTCHYAN demeurant 101 avenue Willy Brandt - 44400 REZE

IMMATRICULATION : au RCS de NANTES

Pour avis

21IJ07071

BABEL ARTS
communication visuelle
Nantes
logo / plaquettes
affichage / site Web
02 51 82 27 30
contact@babel-arts.com

Par ASSP du 08/06/2021, il a été constitué la **SAS OCTOPUS**. Capital social : 1000 €. Siège social : 19, route de Chaussepot - les Forges 44380 Pornichet. Objet : prise de participation ou d'intérêts dans toute société de quelque forme que ce soit ; assistance, animation et gestion de ces sociétés en vue de leur développement ; acquisition, cession et gestion de tous biens ou droits immobiliers ainsi que de toutes valeurs mobilières de placement. Durée : 99 ans. Président : Damien CHELET - 19, rte de Chaussepot - les Forges 44380 Pornichet. Assemblées : tout associé a le droit de participer aux assemblées, chaque action donnant droit à une voix. Agrément : actions librement transmissibles entre associés. Transmission d'actions à tiers soumise à agrément préalable des associés. RCS : Saint Nazaire.

21IJ07104

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé, il a été constitué le 08/06/2021 une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : **OCTO MARTIN**.

Siège social : 22 rue César Franck 44000 NANTES.

Objet : La prise de participation dans toute société ou entreprise exerçant dans le domaine de l'immobilier, ou dans d'autres secteurs d'activité, par apports, acquisitions, fusion ou autres, et la gestion de ces participations.

Durée : 99 ans.

Capital : 1 000 euros.

Président : Monsieur MARTIN Louis Demeurant 19 rue Mercoeur 44000 NANTES.

Immatriculation RCS NANTES.

Pour insertion

21IJ07074

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/06/2021, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : LRF IMMO CONSEILS

Forme : SASU

Capital social : 1 000 €

Siège social : 46 rue de la Classerie, 44400 REZE

Objet social : Transactions immobilières et commerciales, intermédiaire immobilier, conseil en investissement immobilier, formation et toutes prestations de services liées

Président : M. Ludovic RIEUPET-FERRON demeurant 46 rue de la Classerie, 44400 REZE

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

21IJ07078

Par ASSP en date du 10/06/2021 il a été constitué une EURL dénommée **VULTUS HOME**. Sigle : VH. Siège social : 30 rue de la Mairie 44590 SAINT-VINCENT-DES-LANDES. Capital : 1000 €. Objet social : L'installation d'équipement thermiques dans des bâtiments ou, par voie de sous-traitance, d'autres projets d'amélioration, rénovation, concernant d'autres éléments. Gérance : M. Lucas Pruvot demeurant 90 La Pichaudière 44521 COUFFÉ. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ07079

Par acte SSP du 03/06/2021, il a été constitué une Société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **JLT MANAGEMENT**. Objet social : L'acquisition, la détention, la gestion, la cession de participations majoritaires ou minoritaires dans toutes sociétés et entreprises quelconques créées ou à créer. L'assistance et le conseil à ces sociétés et entreprises dans tous les domaines, notamment en matières administrative, financière et juridique. Siège social : 52 Avenue des Impressionnistes, 44200 Nantes. Capital : 3000 euros. Durée : 99 ans. Gérance : M. LE TULZO Jean, demeurant 52 Avenue des Impressionnistes, 44200 Nantes Immatriculation au RCS de Nantes.

21IJ07087

In Extenso
Experts-Comptables
PORNIC
2 Rue du Traité d'Amsterdam
44213 Pornic

HODA

Société par actions simplifiée
Au capital de 196 150 euros
Siège social : 24 avenue de Noirmoutier
44760 LA BERNERIE-EN-RETZ
R.C.S. SAINT-NAZAIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORNIC du 10 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : HODA

Siège : 24 avenue de Noirmoutier 44760 LA BERNERIE-EN-RETZ

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 196 150 euros

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- l'activité de holding, la prise de participation au capital de toute société créée ou à créer et la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et titres avec notamment vocation de promouvoir et d'aider à la réalisation de leurs objectifs économiques par toutes prestations de services spécifiques ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles ;

- la réalisation de prestations administratives, techniques ou intellectuelles ;

- la propriété, l'administration et l'exploitation par bail location ou autrement d'immeubles, bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;

- la prise de participation au capital de toute société créée ou à créer et la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et titres de sociétés ayants pour objet la propriété immobilière ;

- la conclusion de tous types de contrats et placements en vue de gérer la trésorerie de la société et notamment la souscription de bons de capitalisation ;

- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Daniel REYES, demeurant à LA BERNERIE-EN-RETZ (44760), 2 ter avenue de la Mer ;

Directrice générale : Mme Hortense D'AIGREMONT, demeurant à LA BERNERIE-EN-RETZ (44760), 2 ter avenue de la Mer.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE.

POUR AVIS

Le Président

21IJ07082

---

tgs AVOCATS France
Test Multi Logo

Aux termes d'actes sous seing privé en date du 10/06/2021, il a été constitué la SCI suivante. Dénomination: **4LNS**. Capital : 1000 euros. Siège social : 8 Rue Puy Civaux, Fresnay en Retz - 44580 VILLENEUVE EN RETZ. Objet : L'acquisition de tous terrains ou immeubles, l'édification de toutes constructions, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont la société pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée: 99 ans. Cession de parts : Les cessions de parts sociales requièrent l'agrément des associés résultant d'une décision collective extraordinaire adoptée par un ou plusieurs associés représentant les 3/4 au moins du capital social. Gérance : M. Ludovic BURLOT et Mme Linda VAIRE demeurant ensemble 8 rue Puy Civaux 44580 VILLENEUVE EN RETZ. La société sera immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE.

21IJ07083

---

abaq
Conseil & Expertise Comptable

EXPERTISE COMPTABLE
4, rue des Tuiliers – ZA de Viais
44860 Pont-Saint-Martin

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 10 juin 2021, est constituée une société à responsabilité limitée au capital de 2 000 € dénommée SOLU'PAIE et dont le siège social est fixé 11 rue de la Vincée, 44860 PONT SAINT MARTIN. La société a pour objet toutes prestations de services dans le domaine de la paie et des ressources humaines : établissement de bulletins de paie, conseils et formation, accompagnement des dirigeants. La durée de la Société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

Madame Elodie RAITIERE demeurant 11 rue de la Vincée, 44860 PONT SAINT MARTIN et Monsieur Fabrice BOUCARD demeurant 1 rue des Tironnières, 44860 PONT SAINT MARTIN sont nommés Cogérants pour une durée indéterminée.

Pour avis,

La Gérance

21IJ07086

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte en date à Nantes du 04 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : MIAM MIAM

Siège social : 11 impasse de l'Estuaire, 44800 Saint Herblain

Objet social : acquisition, construction, administration, gestion de tous immeubles et biens immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance :

. M. Christophe Durand, demeurant 43, rue du Coteau à NANTES (44)

. M. Jérôme Daheron, demeurant 1, La Renaudière – 44140 MONTBERT

Clauses relatives aux cessions de parts :

Agrément de la collectivité des associés pour toutes transmissions y compris entre associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

21IJ07088

In Extenso
Experts-Comptables
LA ROCHE SUR YON

HAUDECOEUR

Société civile immobilière
Au capital de 100 euros
Siège social : 9, rue de Bellevue
44140 REMOUILLE
RCS NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un A.S.S.P. du 09/06/2021, il a été constitué une société: Forme sociale : Société civile immobilière, Dénomination sociale : HAUDECOEUR Siège social : 9, rue de Bellevue, 44140 REMOUILLE Objet social : acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers bâtis ou non dont la Société pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, de construction, échange, apport ou autrement, et accessoirement la vente desdits biens. Durée: 99 ans, Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire, Gérance : M. Edouard DELAGNES et Mme Emilie VIN demeurant ensemble au 9, rue de Bellevue, 44140 REMOUILLE Clauses relatives aux cessions de parts : libre entre associés, agrément requis pour cessions aux conjoints, ascendants ou descendants du cédant et tous autres personnes, agrément des associés représentant au moins les 2/3 des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de NANTES.

21IJ07094

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte de Me Antoine MAURICE, notaire à St Herblain le 11 JUIN 2021 a été constituée : la société à responsabilité limitée dénommée **ORIGAMI**, siège social : 28 rue du Transvaal – 44300 NANTES. Objet : Location de tous biens d'habitation meublés, leur acquisition, et la vente de ces biens. Durée : 99 années . Capital social : 200 EUROS. Gérante : Madame Magalie JUSTEAU demeurant à NANTES (44300) 28 rue Transvaal, pour une durée indéterminée. Immatriculation : RCS de NANTES.

21IJ07108

In Extenso
Experts-Comptables
GUERANDE
9 Route de la Croix Moriau
44350 Guérande

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution, par acte sous seing privé en date du 10 juin 2021, de la Société par Actions Simplifiée BANNIER PATRIMOINE

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 €

Siège : 61, Boulevard Albert 1er – 44600 SAINT-NAZAIRE.

Objet : L'acquisition, la construction, la réparation, l'entretien, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers, ainsi que de tous objets mobiliers s'y rattachant ou accessoire ;

- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société ;

Président : Monsieur Frédéric BANNIER, demeurant 61 Boulevard Albert 1er – 44600 SAINT-NAZAIRE, désigné Président pour une durée illimitée.

Cession d'actions : Toutes cessions, y compris entre associés, sont soumises à agrément préalable de la collectivité des associés.

Admission aux assemblées d'associés : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

RCS de SAINT NAZAIRE

Pour avis

21IJ07102

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES SAINT-HERBLAIN
1, Rue Benjamin Franklin
44800 Saint-Herblain

LINA

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 rue Léon Gaumont
44700 ORVAULT
Société en cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 11 juin 2021 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : LiNa. FORME : Société par actions simplifiée. CAPITAL : 10 000 euros. SIEGE : 1 rue Léon Gaumont 44700 ORVAULT. OBJET : l'étude, la réalisation et l'exploitation d'une ou plusieurs micro-crèches, d'établissements d'accueil d'enfants, comme des crèches collectives, haltes garderies et autres structures de garde d'enfants ; les activités récréatives à destination des jeunes enfants, tels que des activités d'éveil, artistiques, sportives, activités parents-enfants. DUREE : 99 années. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote. PRESIDENT : Mme Annick GRANSART, demeurant 13 rue des Coteaux 44430 LE LOROUX BOTTEREAU. DIRECTEUR GENERAL : Mme Sophie COURBIERE, demeurant 40 rue de la Volga 44470 CARQUEFOU. IMMATRICULATION : au RCS de NANTES.

21IJ07107

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES ERDRE
6 Rue Edouard Nignon
44372 Nantes

AVIS DE CONSTITUTION

il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : BRAK ; Siège social : 15 rue du Bon Secours 44000 NANTES Objet social : crêperie, restauration, vente à emporter, conseil, formation à l'activité de crêpier, Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ;Capital social : 5 000 euros Gérance : Monsieur Raphaël POUCHUS demeurant 104 rue du Corps de Garde 44100 NANTES Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis La Gérance

21IJ07155

BAC
expertise comptable
audit-transmission
Nantes – Châteaubriant – Rennes
www.bacauditconseil.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à NANTES (44) du 10/06/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : **COSTE2**. Siège : 47 bis, rue des Chalâtres 44000 NANTES. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. Capital : 1 882 000 € divisé en 188 200 actions de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées. Objet : holding. Transmission des actions : libre. Exercice du droit de vote : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Président : M. Stéphane BREMENT, demeurant 47 bis, rue des Chalâtres 44000 NANTES. La Société sera immatriculée au R.C.S. de NANTES.

21IJ07105

Par acte SSP du 28/05/2021, il a été constitué une SAS dénommée **AFS AUTO**. Siège social : ZI des Tuileries, 44430 REMAUDIÈRE. Capital : 100 €. Objet : Achat, vente de véhicule motorisés Entretien et réparation de véhicules motorisé Carrosserie Service après-vente Location de véhicule motorisés. Président : MAURICE INDUSTRIE HOLDING, SARL, au capital de 100 €, 8 RUE DE VOLGA, 44470 CARQUEFOU, 898 323 266 RCS de NANTES, représentée par M. ALI-FAINI MAURICE. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ07100

---

neo law
LE JURIDIQUE AUTREMENT
Nouveau site internet !
RDV sur **www.neolaw.fr**

ORATIO
AVOCATS

ORATIO Avocats
5 Rue Albert Londres
44300 NANTES

Par acte SSP du 11/06/2021, il a été constitué la société **SCCV LE CARRE JULIEN** ; Forme : SCCV ; Siège : 1 Rue Clément Ader - Centre d'Affaires Parc du Bois Cesbron - Bâtiment A - 44700 ORVAULT ; Capital : 1 000 euros ; Durée : 99 ans ; Objet : L'acquisition de terrains à bâtir ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes desdits terrains. L'aménagement et la construction d'immeubles sur ces terrains. La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions. L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives. Gérance : Société AXIOM PROMOTEUR, 1 Rue Clément Ader - Centre d'Affaires Parc du Bois Cesbron - Bâtiment A - 44700 ORVAULT. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire. Immatriculation de la Société au RCS de NANTES.

21IJ07121

ORATIO
AVOCATS

ORATIO Avocats
5 Rue Albert Londres
44300 NANTES

Par acte SSP du 11/06/2021, il a été constitué la société **SCCV LE DOMAINE THOMAS** ; Forme : SCCV ; Siège : 1 Rue Clément Ader - Centre d'Affaires Parc du Bois Cesbron - Bâtiment A - 44700 ORVAULT ; Capital : 1 000 euros ; Durée : 99 ans ; Objet : L'acquisition de terrains à bâtir ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes desdits terrains. L'aménagement et la construction d'immeubles sur ces terrains. La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions. L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives. Gérance : Société AXIOM PROMOTEUR, 1 Rue Clément Ader - Centre d'Affaires Parc du Bois Cesbron - Bâtiment A - 44700 ORVAULT. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire. Immatriculation de la Société au RCS de NANTES.

21IJ07129

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Gaëlle RICORDEL, Notaire associée au LOROUX-BOTTEREAU (Loire-Atlantique), 2 Rue du Jeu de Paume, le 25 mai 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet (sommaire) : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis; l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement ou la transformation de celles existantes ; la mise à disposition des biens immobiliers appartenant à la société ; la souscription d'emprunts pour la réalisation des opérations ci-dessus décrites ; Éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la Société.

Dénomination: **NIOBEY ALPB**.

Siège: LE LOROUX-BOTTEREAU (44430), 11 impasse Frédéric Chopin.

Durée : QUATRE VINGT DIX NEUF (99) années.

Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) par apports en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

Les premiers gérants de la société sont : M. Benoît NIOBEY, demeurant à LE LOROUX-BOTTEREAU (44430), 11 impasse Frédéric Chopin et M. Pierre NIOBEY, demeurant à SAINT-LO (50000), 1 rue aux Manoirs.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, le notaire

21IJ07124

NEXT DÉCISION HOLDING

Société à responsabilité limitée au capital de 10 €
Siège social : 31 rue Fouré, 44000 Nantes
(ci-après la "Société")

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : Next Décision Holding

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : 31 rue Fouré, 44000 Nantes

Objet social : La définition et la mise en oeuvre de la stratégie et l'animation de la ou des sociétés dans lesquelles la Société détient une participation majoritaire de façon directe ou indirecte.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 €

Co-gérants :

- Monsieur Olivier Marquis, demeurant 81 boulevard Robert Schuman, 44300 Nantes ;

- Monsieur Régis Boudaud, demeurant 6 cours Olivier de Clisson, 44000 Nantes.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

La Gérance

21IJ07127

Aux termes d'un SSP en date du 10/06/2021 il a été constitué la SARL suivante : Dénomination : **SERVICES CHAUFFAGE MARAIS CHAPELAIN**. Sigle SCMC. Capital : 5.000 euros. Siège social : 10 rue du Lisie 44410 LA CHAPELLE DES MARAIS. Objet : L'entretien, l'équipement, le dépannage, la maintenance et l'installation de systèmes de chauffage ; de production d'eau chaude sanitaire, de régulation climatique, de climatisation et de systèmes frigorifiques. Durée : 99 ans. Gérance : Maximilien GOMEZ demeurant 10 rue du Lisie 44410 LA CHAPELLE DES MARAIS. La société sera immatriculée au RCS de Saint Nazaire.

21IJ07132

ND BOOSTER 2

Société par actions simplifiée au capital de 200 €
Siège social : 31 rue Fouré, 44000 Nantes
(ci-après la "Société")

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ND Booster 2

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Siège social : 31 rue Fouré, 44000 Nantes

Objet social : l'acquisition, et le cas échéant la cession des actions et/ou titres de Next Décision Holding, et le cas échéant de toutes autres sociétés, ainsi que la gestion de ces participations

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 200 €

Président : De Molay Investisseur (802 983 841 RCS Nantes), dont le siège social est situé 6 cours Olivier de Clisson, 44000 Nantes

Directeur Général : Les Marquises (802 962 860 RCS Nantes), dont le siège social est situé 81 boulevard Robert Schuman, 44300 Nantes

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Sous réserve des dispositions légales, tout associé peut participer aux assemblées et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clauses restreignant la libre cession des titres : Sauf exception :

- les titres sont inaliénables jusqu'au 31 décembre 2024 ;

- tout transfert de titres est soumis à l'agrément du Comité d'agrément.

21IJ07128

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seings privés en date du 10 juin 2021, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SAS BAUER BOX.**

Forme : SAS.

Capital social : 10.000 euros divisés en 100 actions de 100 euros chacune.

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro – CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex

Objet : Achat de droits et biens immobiliers et construction de bâtiments en vue de leur revente.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Président : REALITES MAITRISE D'OUVRAGE, SAS au capital de 14.439.500 euros dont le siège est 1 impasse Claude Nougaro – CS 10333 44803 SAINT HERBLAIN CEDEX, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 480 772 326.

Commissaire aux comptes : EMARGENCE AUDIT, Société par actions simplifiée dont le siège est 19 rue Pierre Semard 75009 PARIS immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 338 339 872.

La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

21IJ07133

Aux termes d'un SSP en date du 10/06/2021 il a été constitué la SCI suivante : Dénomination : **SMS**. Capital : 1.000 euros. Siège social : 11 rue Pélisson 44000 NANTES. Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location de l'immeuble sis 10 Rue Joseph Grandmoulin 35760 SAINT GREGOIRE. Durée : 99 ans. Cession des parts : agrément par décision unanime de tous les associés. Gérance : Mme Sabrina Speter, demeurant 7 c Rue Marin Marie 35760 MONTGERMONT. La société sera immatriculée au RCS de Nantes.

21IJ07163

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 26 octobre 2020, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : **DILA HOME**. FORME : Société par actions simplifiée. CAPITAL : 1000 euros. SIEGE : 4 Chemin du Bucheron – 44119 Treillières. OBJET : vente au détail d'articles de décoration et d'agrément intérieur, extérieur, vente de lustres, vente au détail de produits et denrées alimentaires notamment confiserie, produits d'épiceries. DUREE : 99 années. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article "16 "Règles d'adoption des décisions collectives" des statuts avec prise en compte des voix du cédant. PRESIDENT : Mme YALDIRAK Céline, 4 Chemin du Bucheron – 44119 Treillières. IMMATRICULATION : au RCS de NANTES.

Pour avis

21IJ07145

SCI ML'INVEST

au capital de 1000€
62 rue du beau chemin - 44430 LE LOROUX BOTTEREAU
RCS Nantes

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15 janvier 2021, il a été constitué une SCI dénommée:

ML'INVEST

Capital: 1000 €,

Siège social: 62 rue du beau chemin - 44430 LE LOROUX BOTTEREAU,

Objet: la propriété et la gestion de tous immeubles et droits immobiliers,

Cession de parts sociales: Nécessite l'agrément des associés,

Gérance: M. Maxime LAFONT, demeurant 62 rue du beau chemin - 44430 LE LOROUX BOTTEREAU, assure la gérance pour une durée indéterminée,

Durée: 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS de Nantes.

21IJ07106

Etude de Maîtres PERRAIS et KERAMBRUN
Notaires associés
6 Chemin de Criboeuf
44160 Pontchateau
02.40.01.62.28. (standard)

SCI GROOT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Yann KERAMBRUN, notaire à PONTCHATEAU, le **21 mai 2021**, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI GROOT**.

Forme sociale : Société Civile Immobilière.

Capital social : 2.000,00 €.

Siège Social : 3 lieudit Le Ruaud Trouillard, 44560 CORSEPT.

Objet social (sommaire) : acquisition, propriété, gestion, location et vente de tous biens et droits immobiliers et notamment de l'immeuble sis à CORSEPT (44560), 3 lieudit Le Ruaud Trouillard, avec faculté de conféré la jouissance gratuite et viagère des immeubles sociaux au(x) gérant(s).

Gérance : Mr Jean-Pierre DENUIT, né à DONGES (44480), le 15 novembre 1966, et Mme Catherine TATTEVIN, née à PORNIC (44210), le 02 mai 1965, demeurant ensemble à CROSSAC (44160), 7 lieudit La Brionnière.

Clause d'agrément : agrément pour tous les transferts de propriété des parts so ciales, sauf entre associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis.
21IJ07154

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/06/21, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **HYDEBAT**.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : rue de la Communauté – 44860 PONT-SAINT-MARTIN.

Objet : L'acquisition de tous terrains et immeubles, et gestion de ces biens.

Durée : 99 ans.

Capital social : 1.000 euros.

Gérant : Monsieur Christian LEFEUVRE demeurant au 18 rue de la Picherie – 44120 VERTOU.

Transmission de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés sous réserve du droit de préemption. Agrément préalable pour la cession à d'autres personnes (articles 11 et 13 des statuts).

Immatriculation au RCS de Nantes.

21IJ07186

Par acte sous seing privé en date du 11/06/2021 il a été constitué une SCI dénommée **DENONRA**. Siège social : 42 Bis Route de la Noé Nozou - 44860 Saint-Aignan-Grandlieu. Capital : 1000 €. Objet social : La propriété et la gestion, à titre civile, de tous biens immobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent Gérance : Pierre Fraslin, né le 17 juin 1986 à Nantes (44), de nationalité française, demeurant 42 Bis Route de la Noé Nozou - 44860 Saint-Aignan-Grandlieu Sabrina Fraslin, née le 17 avril 1986 à Nantes (44), de nationalité française, demeurant 42 Bis Route de la Noé Nozou - 44860 Saint-Aignan-Grandlieu. Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes.

21IJ07164

ORATIO
AVOCATS

ORATIO Avocats
5 Rue Albert Londres
44300 NANTES

Par acte SSP du 11/06/2021, il a été constitué la société **SCI COUEMENT** ; Forme : SCI ; Capital : 10 000 euros ; Siège social : 92 Route des Relandières - 44850 LE CELLIER ; Durée : 99 ans ; Objet : L'acquisition, directement ou indirectement, de terrains et/ou immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits terrains et immeubles et de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. La construction, la transformation et l'aménagement de tous immeubles sur les terrains acquis par la société. L'acquisition, la détention et la jouissance de tous biens mobiliers destinés à garnir ces immeubles. La prise à bail, la location active et passive, la sous-location de tous immeubles et droits immobiliers. L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus, avec ou sans garantie hypothécaire. Exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société. L'acquisition, la détention de tous titres de sociétés, valeurs mobilières et plus généralement tous instruments et placements financiers. Gérance pour une durée illimitée : La société HOLDING FAMILIALE RABOUIN, ZA Les Relandières Sud - 44850 LE CELLIER. Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec un agrément donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire. Immatriculation de la Société au RCS de NANTES.

Pour avis

21IJ07187

Par ASSP en date du 06/06/2021 il a été constitué une SCI dénommée **NORT IMMO**. Siège social : 3 impasse des Joncs Fleuris 44390 NORT-SUR-ERDRE. Capital : 1000 euros €. Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Gérance : M. ABDELOUAS ABDESSELAM demeurant 3 impasse des joncs fleuris 44390 NORT-SUR-ERDRE ; Mme ABDELOUAS SANAE demeurant 3 impasse des joncs fleuris 44390 NORT-SUR-ERDRE Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ07166

Par acte SSP du 02/06/2021, il a été constitué une Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **AMD3D**. Objet social : - Dessinateur projeteur en structure de tous types ; plans, dessins scan 3D et schémas techniques en structure de bâtiments, en ferraillage et en génie civil ; - Prestations en matière d'accessibilité au logiciel CAO ; modélisation à l'aide d'outils informatiques (CAO) des plans d'ensemble ou de détails ; - Economie et gestion de projets de construction. Etudes et calculs structurels. Chiffrage et études de faisabilité ; Siège social : 95 Rue de la Patouillerie - Bât. 3, 44700 Orvault. Capital : 5000 euros. Durée : 99 ans. Gérance : M. MORNET ALAN, demeurant 95 Rue de la Patouillerie - Bât. 3, 44700 Orvault Immatriculation au RCS de Nantes.

21IJ07168

Par acte SSP du 10/06/2021 il a été constitué une **SARL** dénommée:

L'ENVERS DU JARTDIN

Siège social: moulin poirier 44540 MAUMUSSON

Capital: 5.000 €

Objet: Négoce et location de mobiliers et objets de décoration extérieurs

Gérant: Mme DE LA LANDE D'OLCE Cecile LE MOULIN POIRIER 44540 MAUMUSSON

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES

21IJ07176

ALIMAR

SAS au capital de 1.000 euros
Siège social : 439 Bouchais,
44119 GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution de la SAS ALIMAR. Siège : 439 Bouchais 44119 GRANDCHAMP-DES-FONTAINES. Objet : Acquisition, prise à bail, location, administration et exploitation de tous immeubles, constitution et gestion d'un patrimoine immobilier. Durée : 99 ans. Capital : 1.000 euros. Président : Jean-François MENGUY, demeurant 439 Bouchais, 44119 GRANDCHAMP-DES-FONTAINES. RCS NANTES. Pour avis,

21IJ07148

Par acte SSP en date du 08/06/2021 il a été constitué une SCI dénommée **SCI BEAUMARD**. Siège social : 75 RUE DES DEPORTES, 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE. Capital : 500 €. Objet social : l'acquisition, l'administration et la gestion de biens immobiliers familiaux. Gérance : NATHALIE BEAUMARD, de nationalité FRANCAISE, né le 1 octobre 1982 à SAINT GEMMES D'ANDIGNE, demeurant 75 RUE DES DEPORTES à SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE (44230). Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes.

21IJ07165

---

tgs AVOCATS France
Test Multi Logo

Aux termes d'un SSP en date du 14/06/2021 il a été constitué la SCI suivante : Dénomination : **G&B**. Capital : 1.000 euros. Siège social : 54 rue de Tréjet 44118 La Chevrolière. Objet : l'acquisition de tous terrains ou immeubles, l'édification de toutes constructions, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de ces biens immobiliers et de tous autres biens, la mise à disposition de ces biens au profit d'un ou plusieurs associés, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement Durée : 99 ans. Cession de parts : Les parts sociales ne peuvent être transmises à titre onéreux ou gratuit à quelque personne que ce soit qu'avec le consentement de la majorité en nombre des associés représentant plus des trois-quarts des droits de vote. Gérance : M. Stéphane Gouraud et Mme Sylvie Blineau, demeurant ensemble 54 rue de Tréjet 44118 La Chevrolière. La société sera immatriculée au RCS de Nantes.

21IJ07198

---

tgs AVOCATS France
Test Multi Logo

Aux termes d'un SSP en date du 11/06/2021 il a été constitué la SARL unipersonnelle suivante : Dénomination : **LES MAITRES CARRES P.P.J**. Capital : 2.000 Euros. Siège social : 8 impasse des Muriers 44210 PORNIC. Objet : L'activité de plâtrier, plaquiste, cloisons sèches, isolation, aménagement des combles ; enduiseur extérieur et isolation thermique par l'extérieur Durée : 99 ans. Gérance : M. Charly GENOUEL, demeurant Charly GENOUEL, 8 impasse des Muriers 44210 PORNIC. La société sera immatriculée au RCS de Saint-Nazaire.

21IJ07149

Office Notarial de Mes Olivier FRISON et Jean-Charles VEYRAC
Notaires associés
1 Moulin De La Chaussée
BP 35
44310 St Philbert De Grand Lieu

SCI SICYO

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-Charles VEYRAC, Notaire à SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (44310), le 31/03/2021, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière.

Dénomination : SCI SICYO

Siège : GENESTON (44140) – 5 rue des chataigniers

Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : 99 ans,

Apports en nature : Monsieur et Madame Serge BOUCARD apportent un bien immobilier sis à GENESTON (44140) 5 rue des châtaigniers pour une valeur de 180.000,00 euros

Capital social : 180.000,00 euros par apport en nature

Gérance : Monsieur Serge BOUCARD et Madame Christine PERRAUD demeurant ensemble à GENESTON (44140) 5 rue des Châtaigniers

Cession : Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément.

Immatriculation : RCS de NANTES

Pour avis, Me VEYRAC, Notaire

21IJ07199

In Extenso

Experts-Comptables
PORNICHET
1, avenue du Gulf Stream
Zone Pornichet Atlantique
44380 Pornichet

SOGIL

Société civile au capital de 192 790 euros
Siège social : Allée des Alizés – ZAC Pornichet Atlantique
44380 PORNICHET
R.C.S. SAINT NAZAIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous signature privée en date à PORNICHET du 14 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile

Dénomination : SOGIL

Siège social : Allée des Alizés – ZAC Pornichet Atlantique 44380 PORNICHET

Objet : La Société a principalement pour objet, en France et à l'étranger, la prise de participation dans toutes sociétés, entreprises ou groupements quel que soit leur objet.

Elle a également pour objet :

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle ;

- l'accomplissement de toutes prestations de services pour la bonne marche de l'activité de la Société et/ou de ses filiales,

- la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location, ou autrement, d'immeubles bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;

- la construction ou l'achat de tous biens immobiliers,

- la revente des ensembles immobiliers acquis ou édifiés par elle,

- l'acquisition et la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et de titres de sociétés ayants pour objet la propriété immobilière ;

- la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la pris, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 192 790 euros, constitué d'apports en nature de titres de la SARL KID'ABORD (500 082 490 RCS SAINT-NAZAIRE) et d'apports en numéraire

Gérant : Monsieur Gilles GUERIN, demeurant à SAINT-ANDRE-DES-EAUX (44117), 43 Route de Tréhé,

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis

La Gérance

21IJ07196

Par acte SSP du 12/06/2021, il a été constitué une SCI dénommée **LE BOIS EN TERRE**. Siège social : 12 BOULEVARD FRATERNITE, 44100 NANTES. Capital : 2.000 €. Objet : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, administration et location de tous biens et droits immobiliers. Gérance : M. ERIC PINSON, LA PIERREVAYE, 44160 PONTCHÂTEAU, M. MORGAN TILLY, 12 BOULEVARD FRATERNITE, 44100 NANTES. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ07171

GMV Notaires
Notaires associés NANTES
41 rue Jeanne d'Arc
44000 NANTES

3G INVEST

Société civile immobilière
1000,00 €
16 Bis rue de la Noé des Puits - TREILLIERES (44119)
RCS NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Louis HONORE, Notaire à NANTES, le 11 juin 2021, a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: 3G INVEST

Capital social : 1000 €

Siège social : 16 Bis rue de la Noé des Puits - TREILLIERES (44119)

Objet : Acquisition, propriété, gestion, administration et location de biens immobiliers

Durée : 99 années

Gérant : Yannick GARDAN demeurant au 16 Bis rue de la Noé des Puits à TREILLIERES (44119)

Cession de parts : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément à l'unanimité des associés.

Immatriculation au RCS de Nantes.

21IJ07207

In Extenso

Experts-Comptables
NANTES SAINT-HERBLAIN
1, Rue Benjamin Franklin
44800 Saint-Herblain

DC FINANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 29 La Hubiais - 44130 BLAIN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à BLAIN du 14 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle ; Dénomination sociale : DC FINANCES ; Siège social : 29 La Hubiais 44130 BLAIN ; Objet social : La prise de participation par achat, souscription, apport, fusion ou autres opérations de toutes valeurs mobilières ou parts sociales, dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, la gestion, l'administration et, à titre occasionnel, la vente de ces parts ou valeurs mobilières, L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation des opérations ci-dessus, avec ou sans garantie, la direction, l'animation, le conseil et le contrôle d'activités de toutes personnes morales, Toutes prestations de services non réglementées touchant à cet objet de façon connexe ou complémentaire, Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Capital social : 5 000 euros ; Gérance : Monsieur Cyrille DOITTEAU demeurant 29 La Hubiais 44130 BLAIN. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, la Gérance

21IJ07208

ADVELIA expertise

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 10/06/2021 de l'EURL UBR au capital de 1 000€. Siège : Parc d'Activités La Guerche, Impasse Louis Blériot, 44250 ST-BREVIN-LES-PINS. Objet : l'exploitation d'un salon de coiffure, activité de barbier, négoce de produits capillaires, parfumerie et accessoires, conseil en bien-être. Durée : 99 ans. Gérant : M. Rinaldi COTTEVERTE demeurant 42, avenue de la Prinais, 44250 ST-BREVIN-LES-PINS. Immatriculation au RCS de ST-NAZAIRE. Pour avis, la gérance.

21IJ07251

OFFICE NOTARIAL
DEJOIE FAY GICQUEL
17 Rue de la Garenne
44120 VERTOU
Tél : 02.40.80.08.08

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Vincent GICQUEL, notaire à VERTOU, le 16 avril 2021, a été constituée une Société Civile ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FAMIRIAL

Siège social : 3, rue de la Corbe - 44120 VERTOU

Durée : 99 ans

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Capital social : 320.000,00 €

Apport :

- en numéraire : 100.000 €

- en nature : une maison à usage d'habitation sise à SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE 10, rue de la Mutualité et cadastrée section DD numéros 591 et 593, évaluée à la somme de 220.000 €.

Associés et gérants :

- Monsieur René RIALLAN, demeurant à VERTOU (44120), 3 rue de la Corbe.

- Monsieur Daniel RIALLAN, demeurant à SAINT LEGER LES VIGNES (44710), 12 rue de la Fontaine.

Clause d'agrément :

- Cession entre vifs soumise à agrément des associés si ce n'est entre ascendants et descendants ou entre associés.

- Parts librement transmissibles par voie de succession exclusivement aux héritiers en ligne directe et aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier en ligne directe. Agrément par la collectivité des associés dans les autres cas.

Immatriculation au RCS de NANTES

Pour avis et mention.

21IJ07232

In Extenso

Experts-Comptables
PORNICHET
1, avenue du Gulf Stream
Zone Pornichet Atlantique
44380 Pornichet

C'UNPRORENO

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 33 Avenue Anne de Bretagne
44500 LA BAULE-ESCOUBLAC
R.C.S. SAINT-NAZAIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORNICHET du 11 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée ;

Dénomination : C'UNPRORENO ;

Siège : 33 avenue Anne de Bretagne 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC ;

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ;

Capital : 1 000 euros ;

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- l'activité de marchand de biens, comprenant notamment l'achat, la vente de tous types de biens immobiliers,

- l'activité d'apporteur d'affaires et plus généralement de commissionnaire sur chantier et de la gestion des chantiers,

- la réalisation de travaux d'embellissement, de mise en valeur, de rénovation ainsi que les travaux de second œuvre dans les immeubles dont elle a fait l'acquisition,

- la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location meublée ou autrement d'immeubles, bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange ou autrement ;

- la prise de participation au capital de toute société créée ou à créer et la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et titres de société ayants pour objet la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles, bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apports ou autrement ;

- l'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garantie hypothécaire ;

- la location active ou passive de tous immeubles, droits immobiliers et l'aliénation de ceux devenus inutiles à la société.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Charles TURCAN, demeurant 33 avenue Anne de Bretagne 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE.

POUR AVIS

Le Président

21IJ07225

KACERTIS AVOCATS
46 rue Félix Faure 44000 NANTES
Tél. 02 40 73 08 23

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : BIDET. Siège social : 28, La Rogerie – 44440 TEILLE. Objet social : Prise de participations dans toute personne morale. Durée : 99 ans. Capital social : 10.000 euros. Gérance : Cyril BIDET, demeurant 28, La Rogerie – 44440 TEILLE. Immatriculation : R.C.S de NANTES.

21IJ07238

ADVELIA expertise

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 09/06/2021 de l'EURL VOYAU FREDERIC au capital de 1 000€. Siège : 24, rue du Brandais, 44680 CHAUMES-EN-RETZ. Objet : conseils et assistance aux entreprises en matière administrative, secrétariat, organisation, gestion ; acquisition, prise de participations, gestion et cession de tous titres, valeurs mobilières ; prestations de services en faveur des filiales. Durée : 99 ans. Gérant : M. Frédéric VOYAU demeurant 24, rue du Brandais, 44680 CHAUMES-EN-RETZ. Immatriculation au RCS de ST-NAZAIRE. Pour avis, la gérance.

21IJ07292

GMV Notaires
Notaires associés NANTES
41 rue Jeanne d'Arc
44000 NANTES

SCI LES NOUS

Société civile immobilière
Au capital de 1.000,00 €
Siège social : NANTES (44000), 7 rue Paul Dubois
RCS NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Charles-Henri GASCHIGNARD, Notaire associé à NANTES (Loire-Atlantique) en date du 8 juin 2021, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI LES NOUS

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Au capital de : 1.000,00 €

Siège social : NANTES (44000), 7 rue Paul Dubois

Objet social : Propriété, gestion et acquisition de biens immobiliers

Gérance : M. Raymond TOCCO, demeurant à NOISY-LE-SEC (93130) 133 Avenue Marceau - Bâtiment B ; Mme Béatrice LEMAIRE, épouse TOCCO, demeurant à NOISY-LE-SEC (93130) 133 Avenue Marceau - Bâtiment B ; Mme Magali TOCCO, épouse PERIN, demeurant à NANTES (44000) 7 rue Paul Dubois

Clause d'agrément : Concernant les mutations entre vifs, toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés, à l'exception des cessions entre associés et des cessions aux conjoints, partenaires, descendants et ascendants. Aucun agrément n'est nécessaire pour toute transmission par décès.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

Pour avis
21IJ07242

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Laurence PICART, notaire au sein de la SCP "Benjamin KUHN et Sandra COSSIN, notaires associés" à NANTES (Loire-Atlantique) 9 rue Jeanne d'Arc, le 10 juin2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **R18**

Siège : THOUARE-SUR-LOIRE (44470) La Hillière.

Durée : 99 ans

Objet : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles, l'emprunt pouvant favoriser le développement de l'objet social, et toutes opérations s'y rattachant.

Capital social : 1 000 euros (apport en numéraire)

Co-gérants associés : 1) M. Julien MOUSSEAU, demeurant à NANTES (44000) 5 impasse Emile Cossé. 2) M. David PELTIER, demeurant à LE LOROUX-BOTTEREAU (44430) 172 rue de la Source.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

Pour avis et mention

Le notaire.

21IJ07282

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 09/06/2021, il a été constitué une société Dénomination sociale : ALCYON TAXI PRESQU'ILE 44 Siège social : 77 route d'Emur 44380 Pornichet Forme : SARL unipersonnelle Capital : 1000 € Objet social : Transport de voyageurs par taxi Gérant : Monsieur Marc PUISSANT demeurant 77 route d'Emur 44380 Pornichet Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Saint-Nazaire

21IJ07299

KACERTIS AVOCATS
46 rue Félix Faure 44000 NANTES
Tél. 02 40 73 08 23

CLIMAO

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 euros
Siège social : 29, rue d'Alembert - 44700 ORVAULT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ORVAULT du 11 juin 2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée dénommée CLIMAO, située 29 rue d'Alembert – 44700 ORVAULT, dont l'activité principale est la maintenance, le dépannage, l'installation dans le domaine du chauffage, de la ventilation et de la climatisation. Le capital social est de 2.000 euros et le Gérant est Monsieur Thomas RENEUVE, demeurant 29, rue d'Alembert - 44700 ORVAULT.

21IJ07265

Suivant assp à St Herblain du 16.06.21 a été constitué une Sas Dénomination **NC Immo** Siège 8 bd du Zénith Zac Ar Mor 44800 St Herblain. Objet marchand de biens en immobilier, achat et modification de biens immobiliers en vue de leur revente Ainsi que toutes actions de promotion immobilière, au sens de l'art 1831-1 et suivants du code civil ainsi que toutes opérations de maitrise d'oeuvre et de construction vente ; propriété, la gestion, l'administration, la location, l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis, de tous biens et droits immobiliers. Durée 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital 1000 €. Président : NC Part Sarl ayant son siège social 8 bd du Zénith - Zac Ar Mor 44800 St-Herblain immatriculée au RCS sous le numéro 443 459 458 RCS NANTES. Si pluralité d'associés, cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des associés disposant du droit de vote. Immatriculation RCS Nantes. Pour avis, la Présidente

21IJ07322

ADVELIA expertise

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 28/05/2021 de la SARL LBC PARQUET au capital de 2 000€. Siège : 6, rue Jean Perrin, 44210 PORNIC. Objet : réalisation de tous travaux de menuiserie, platerie, plaquiste, carreleur, fourniture, pose et installation de sol souple, parquet, stratifié, lino, terrasse en bois, pour travaux neufs et de rénovation, intérieurs et extérieurs, pour particulier ou professionnel. Durée : 99 ans. Cogérants : M. Frank LASSALLE demeurant 2, allée des Chênes Verts, 44250 ST-BREVIN-LES-PINS et M. Pascal BESNARD demeurant 1, chemin des Lapereaux, 44210 PORNIC. Immatriculation au RCS de ST-NAZAIRE. Pour avis, la cogérance.

21IJ07308

Par acte SSP du 11/06/2021, il a été constitué une Société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **DX MONTIGNY**. Objet social : L'hébergement touristique et autres hébergements de courte durée, location meublée touristique et toutes prestations de services annexes. Siège social : 26 rue de la Ville d'Ys, 44490 Le Croisic. Capital : 1000 €. Durée : 99 ans Gérance : M. DALLE Xavier, demeurant 65 Boulevard de Grenelle, 75015 Paris. Immatriculation au RCS de Saint-Nazaire

21IJ07275

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 1er juin 2021, il a été constitué une société civile de construction vente présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCCV CAILLETTE**

Forme : société civile de construction vente

Capital social : variable

Minimum : 100 euros

Maximum : 5.000.000 euros

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 – 44803 SAINT HERBLAIN Cedex

Objet : achat de terrains et construction de bâtiments en vue de leur revente

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérant : REALITES MAITRISE D'OUVRAGE - SAS au capital de 14.439.500 d'euros - 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex - 480 772 326 RCS NANTES

La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES

21IJ07276

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés à NANTES du 14 juin 2021, il a été constitué la société FLAXIMMO, Société civile immobilière au capital de 1 000 euros ayant son siège social Parc de la Fleuriaye, bâtiment A, 1 avenue du professeur Jean Rouxel 44481 CARQUEFOU CEDEX, d'une durée de 99 ans à compter de son immatriculation requise au RCS de NANTES. Elle a pour objet l'achat, la construction, la rénovation, l'entretien, la location, la prise à bail, la vente de tous biens immobiliers, la construction de tous bâtiments à usage d'habitation, de bureaux, industriels ou commerciaux, leur aménagement, leur administration et leur exploitation par bail à construction, location ou autrement. Les gérants sont : M. Alexandre GEFFRAY demeurant 11, rue des Rouches 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE et M. Florian GUILLERET demeurant 7, ruelle Lilly Reich 44300 NANTES. Toutes les cessions de parts sociales, y compris entre associés, que ce soit en pleine propriété ou en usufruit sont soumises à un agrément. La décision d'agrément est valablement prise par l'Assemblée Générale aux conditions des décisions collectives extraordinaires.

21IJ07312

---

tgs AVOCATS France

Aux termes d'actes sous seing privé en date du 15/06/2021, il a été constitué la SARL à associé unique suivante. Dénomination: **WEST R.** Capital: 10 000 Euros. Siège social: 44 Rue Ernest Sauvestre - 44400 REZE. Objet: La commercialisation, l'exploitation, la gestion, directe ou indirecte, notamment par voie de location ou vente, de modules d'expérimentation en réalité virtuelle et de tous contenus dans un but ludique pour tout public, l'exploitation de salles d'expérimentation. La mise à disposition des installations notamment pour des écoles, des étudiants ou des organismes publics. La création de tout contenu de jeu vidéo et d'expérience en réalité virtuelle. L'utilisation d'applications de réalité virtuelle destinées à des activités de toute nature. La participation à tout projet digital dans le domaine du jeu vidéo et de l'expérience en réalité virtuelle ou augmentée ainsi que tout investissement dans ce secteur. L'organisation d'évènements et notamment des séminaires, team building. La location de matériels. La vente de boissons. Durée: 99 ans. Gérance: M. Wilfried EGRON demeurant 3 boulevard Adolphe Billault 44200 NANTES. La société sera immatriculé au RCS de NANTES.

21IJ07325

Notre site Internet :
www.informateurjudiciaire.fr

MHR notaires

SELARL "Bertrand MARTIN, Nathalie DEGAT-ASTCHGEN, Eric AUDOIRE, Gildas RASS et Antoine BIRGAND, Notaires Associés"
Avenue du Housseau –
44470 CARQUEFOU

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Julie BOURGOGNE notaire à CARQUEFOU, le 15 juin 2021 il a été constituée la société civile immobilière suivante :

Dénomination : **SCI MORVILLERS**

Siège : LA CHAPELLE-SUR-ERDRE (44240), Les Harmonières.

Durée : 99 ans

Objet : Propriété, administration et exploitation de tous immeubles, de parts de société civiles immobilières ou de placement immobilier, de tous supports de placement, et l'acquisition ou la gestion de toutes participations dans toutes sociétés.

Capital : 1.800,00 Euros

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérants : Monsieur Pascal Eric Régis **MORVILLERS**, demeurant à SUCE-SUR-ERDRE (44240)1450 rue de Casson et Madame Emmanuelle Valérie **DAURENSAN épouse MORVILLERS**, demeurant à SUCE-SUR-ERDRE (44240)1450 rue de Casson.

Immatriculation au RCS de NANTES

Pour AVIS ET MENTION

21IJ07284

In Extenso
Experts-Comptables
GUERANDE
9 Route de la Croix Moriau
44350 Guérande

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA BAULE-ESCOUBLAC (44) du 14 juin 2021 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : VILLA RENAISSANCE

Siège social : 291 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Capital social : 1 000 euros

Objet social :

La promotion, immobilière consistant à toutes opérations de construction, vente et notamment l'acquisition de tous terrains, l'agencement et la démolition de tous immeubles existants, l'édification et la construction de tous immeubles, la vente achevée ou en état futur d'achèvement en totalité ou par lots des immeubles construits ; Lotisseur et aménageur du foncier ;Toutes activités de marchand de biens en immobilier, à savoir l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente ; Le conseil en matière immobilière ; La coordination de projets immobiliers et le cas échant, la maîtrise d'œuvre permettant l'accompagnement dans la réalisation desdits projets

Associés : Monsieur Stéphane GOUGAUD, demeurant 291 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 44500 LA BAULE ESCOUBLAC ; société GROUPE V.A.L PROMOTION, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé 291 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 44500 LA BAULE ESCOUBLAC, RCS SAINT-NAZAIRE 812 051 555.

Gérance : Monsieur Stéphane GOUGAUD, demeurant 291 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 44500 LA BAULE ESCOUBLAC

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, le Gérant

21IJ07293

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 02/06/2021, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **UP2PLAY**

Forme : Société par actions simplifiée

Capital social : 1 000 000 euros, divisés en 2 000 actions de 500 euros chacunes entièrement souscrites et libérées.

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro – CS 10333 – 44803 SAINT-HERBLAIN CEDEX

Objet : L'acquisition, la souscription, la gestion de tous biens et droits mobiliers, notamment de toutes valeurs mobilières ou droits sociaux dans toutes sociétés existantes ou à créer ;

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Président :

Nicolas SAVINAUD Né le 20/11/1975 à FONTENAY LE COMTE (85)

Domicilié professionnellement 1 Impasse Claude Nougaro – CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN CEDEX

Directeurs Généraux :

- **Guillaume MOUTEL** Né le 02/10/1983 à NANTES (44)

Domicilié professionnellement 1 Impasse Claude Nougaro – CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN CEDEX

- **REALITES MAITRISE D'USAGE SAS** au capital de 93 360 euros - Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro – CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex - 878 825 041 RCS NANTES

Commissaires aux comptes :

EMARGENCE AUDIT - 22 rue Bellecordière - 69002 LYON - 809 546 229 RCS LYON

Administrateurs :

- **Monsieur Nicolas SAVINAUD** né le 20/11/1975 à FONTENAY LE COMTE (85) De nationalité française

Demeurant professionnellement 1 Impasse Claude Nougaro – CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex

- **Monsieur Guillaume MOUTEL** né le 02/10/1983 à NANTES (44) De nationalité française

Demeurant professionnellement 1 Impasse Claude Nougaro – CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN CEDEX

- **Monsieur Christophe DE BREBISSON** Né le 11/04/1972 à SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94) De nationalité française

Demeurant professionnellement 1 Impasse Claude Nougaro – CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN CEDEX

- **Monsieur Bertrand FAVRE** Né le 14/08/1982 à GUERANDE (44) De nationalité française

Demeurant professionnellement 1 Impasse Claude Nougaro – CS 10333 –44803 SAINT-HERBLAIN CEDEX

La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES

21IJ07323

AMARRIS Contact
EXPERTISE COMPTABLE DE PROXIMITÉ

Suivant ASSP à Legé du 15.06.21 il a été constitué une SCI : Dénomination : **LEANOA**. Siège: 6, le Moulin Cassé 44650 Legé. OBJET : propriété, gestion, administration et disposition de tous biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autre, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation RCS. Capital : 20000 €. Gérance : Nicolas Banchereau, 6, le Moulin Cassé 44650 Legé. Parts sociales librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins le 2/3 des parts sociales. Immatriculation: RCS Nantes . Pour avis, la gérance

21IJ07376

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 10/06/2021, il a été constitué une société Dénomination sociale : ONE TAXI Siège social : 13 rue de l'Ouche Farno 44400 Rezé Forme : SAS unipersonnelle Capital : 1000 € Objet social : Transport de voyageurs par taxi Président : Monsieur Frédéric BORET demeurant 13 rue de l'Ouche Farno 44400 Rezé Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes

21IJ07362

In Extenso

Experts-Comptables
NANTES SAINT-HERBLAIN
1, Rue Benjamin Franklin
44800 Saint-Herblain

MOBI.DEEP

Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros
Siège social : 11 rue la Noue Bras de Fer – 44200 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NANTES du 14 juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MOBI.DEEP

Siège : 11 rue la Noue Bras de Fer – 44200 NANTES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Capital : 20 000 euros

Objet :

- Développement, conception, vente et diffusion de dispositifs immersifs, de simulateurs et de serious games visant la formation à la mobilité, en exploitant les technologies immersives ;

- Expertise dans le domaine de la mobilité auprès d'acteurs publics et privés ;

- Recherche et développement scientifiques dans le domaine des sciences sociales (mobilité quotidienne), des sciences de l'informatique, des technologies immersives et des technologies liées à l'intelligence artificielle.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Ainsi que toutes les opérations civiles, commerciales, industrielles, financières, immobilières se rapportant à l'objet social ainsi défini ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : En cas de pluralité d'associés les cessions d'actions, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : Madame Hélène-Marie JUTEAU, demeurant 4 rue d'Isly - 35000 RENNES

La Société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES.

POUR AVIS

La Présidente

21IJ07326

Mes BOHUON et BOISVIEUX
Notaires à GUERANDE
(44350) – 2, rue du Pavé de Beaulieu, BP 5126
02 40 62 18 00

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maitre Charles-Edouard BOISVIEUX, notaire à GUERANDE, le 15 juin 2021, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : **BIVOUAC DU MEHARISTE**

- Capital social : 259 490,00 € constitué d'apports en numéraire

- Siège social : LA BAULE (44500) 87 avenue du Maréchal Franchet d'Esperey

- Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

- Gérance : Monsieur François NAUDIN demeurant à LA BAULE (44500) 87 avenue du Maréchal Franchet d'Esperey et Monsieur Hervé NAUDIN demeurant à PARIS (75008) 63 boulevard Malesherbes

- Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE

Pour avis, le notaire

21IJ07306

BRG AVOCATS
Me Edouard GIFFO
1 rue du Guesclin
44000 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 14/06/2021, il a été constitué une société par actions simplifiée dénommée **APP SOLVR** présentant les caractéristiques suivantes :

Siège social : Les Barreaux 44860 PONT SAINT MARTIN

Objet social :

- L'édition de logiciels, la revente de logiciels ;

- L'édition d'applications web, la revente d'applications web ;

- Prestations de conseils et de services ;

- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES.

Capital social : 1 000 euros.

Président : GZ HOLDING, société à responsabilité limitée au capital de 400 000 euros, dont le siège social est situé Les Barreaux 44860 PONT SAINT MARTIN, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 898 787 809, représentée par M. Florian VANNIER en qualité de Gérant.

Directeur Général : INITIATIVE N, société par actions simplifiée au capital de 100 euros, dont le siège social est situé 20, rue des Mortiers 44120 VERTOU, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 894 100 486, représentée par M. Pierre-Alexis NICOLAS en qualité de Président

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Pour avis, le Président.

21IJ07344

SERVICE DE RELECTURE ASSURÉ

Par acte SSP du 10/06/2021, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **ADISOL 44** Objet social : La commercialisation de toutes prestations liées à la rénovation de façades, l'isolation thermique extérieur et intérieur, ainsi que tous travaux de peinture, mise en oeuvre et application de façades et d'isolants. La commercialisation de toutes prestations liées aux travaux intérieurs et extérieurs, habillage avancé de toits et tous travaux de mise en oeuvre de peintures. Siège social : 21 Boulevard des Tribunes, 44300 Nantes. Capital : 500 € Durée : 99 ans Président : M. ADALI THAMEUR, demeurant 21 Boulevard des Tribunes, 44300 Nantes. Admission aux assemblées et droits de votes : Sont qualifiées d'extraordinaires les décisions ayant pour objet de modifier les statuts ou d'agréer les cessions ou mutations de parts sociales, droits de souscription ou d'attribution. Les décisions extraordinaires ne sont valablement prises que si elles ont été adoptées :-A l'unanimité, en cas de changement de nationalité de la Société, d'augmentation des engagements d'un associé ou de transformation de la Société en société en nom collectif, en société en commandite simple ou par actions, en société par actions simplifiée ou en société civile ; -A la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales, en cas d'agrément de nouveaux associés ou d'autorisation de nantissement des parts ; -Par des associés représentant au moins la moitié des parts sociales, s'il s'agit d'augmenter le capital par incorporation de bénéfices ou de réserves ; -Par des associés représentant au moins les trois quarts des parts pour toutes les autres décisions extraordinaires. Clause d'agrément : Toute cession de parts doit être constatée par un acte notarié ou sous seings privés. Les cessions ou transmissions de parts sociales de l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, pour être opposable à la Société, la cession doit lui être signifiée par exploit d'huissier ou être acceptée par elle dans un acte notarié. La signification peut être remplacée par le dépôt d'un original de l'acte de cession au siège social contre remise par le gérant d'une attestation de ce dépôt. Immatriculation au RCS de Nantes

21IJ07351

EMMAELA

Sci au capital de 1 500 euros
Siège social : 4, Avenue Louis Renault
44800 SAINT HERBLAIN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP à ST HERBLAIN le 17 juin 2021, il a été constitué une société :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **EMMAELA**

Siège social : 4, Avenue Louis Renault 44800 SAINT HERBLAIN

Objet social : Location d'immeubles

Durée de la Société : 99 ans à l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 500 euros en numéraire

Gérance : M. Guillaume FIALA, La Morissais 44640 VUE

Immatriculation au RCS de NANTES.

Pour avis

La Gérance

21IJ07364

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître ANNIE COHEN, notaire au 50 Bis avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, le 14/06/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **MAELO**. Forme: Société civile immobilière. Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Siège social : 9 rue Maurice Sibille, 44000 NANTES. Capital : 1 230 €. Gérance : BELLOT Christophe demeurant 9 rue Maurice Sibille 44000 NANTES. Cession des parts : L'agrément préalable. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

21IJ07303

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 Impasse des Tourmalines
44300 Nantes

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : 2ACL Plus

FORME : Société par actions simplifiée

SIEGE SOCIAL : 2 Route du Chêne Vert 44470 THOUARE SUR LOIRE

OBJET : Toutes activités de marchand de biens, de lotisseur, promotion immobilière ; La restauration, la reconstruction, la rénovation, l'aménagement par sous-traitance de tous biens immobiliers qui seront apportés à la société ou acquis par elle en vue des activités ci-dessus énumérées, la location desdits biens ; prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, souscriptions, achats d'actions, obligations et de tous droits sociaux, dans toutes sociétés civiles ou commerciales, industrielles, financières, prestataires de services tant en France qu'à l'étranger, la gestion de ces prises d'intérêts et participations ; Toutes prestations de services à ces sociétés ou entreprises afin de permettre leur contrôle ou leur gestion ; Acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières ou immobilières, soit directement, soit par tous moyens collectifs de placement ; Toutes opérations civiles ou commerciales, mobilières ou immobilières, économiques ou juridiques de nature à favoriser la réalisation de l'objet ci-dessus ; Participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance

DUREE : 99 ans

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire.

Chaque action donne droit à une voix, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

AGREMENT :

Les actions ne peuvent être cédées sauf entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

CAPITAL : 2 000 euros

PRESIDENT : SARL 2ACL ayant son siège social 17 Rue du Vigneau Barbechat 44450 DIVATTE SUR LOIRE

IMMATRICULATION : au RCS de NANTES

21IJ07357

---

tgs AVOCATS France

Aux termes d'actes sous seing privé en date du 15/06/2021, il a été constitué la SCI suivante. Dénomination: **CBA MERCKLING**. Capital: 50.020 Euros. Siège social: 4 Rue des Franciscains - 44300 NANTES. Objet: L'acquisition de tous terrains ou immeubles, l'édification de toutes constructions, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont la société pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée: 99 ans. Cession de parts: Les cessions de parts requièrent l'agrément des associés résultant d'une décision collective ordinaire adoptée par un ou plusieurs associés représentant plus de la majorité (moitié) du capital social. Gérance: M. Jérome MERCKLING et Mme Christelle FURIC épouse MERCKLING demeurant ensemble Kermeas 29310 QUERRIEN. La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

21IJ07366

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES ERDRE
6 Rue Edouard Nignon
44372 Nantes

CHRYSALIDE,

Société par actions simplifiée
Au capital de 500 euros
Siège social : 33 rue de la Haluchère – 44300 NANTES
RCS NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP du 16/06/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SASU ; Dénomination : CHRYSALIDE ; Siège : 33 rue de la Haluchère – 44300 NANTES ; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ; Capital : 500 € ; Objet : Services de thérapeute en bien-être ; pratique de luminothérapie, chromothérapie, musicothérapie, lithothérapie ainsi que toutes activités liées à la santé humaine, réflexologie plantaire, palmaire et faciale ; prestations de service dans le domaine commercial, administrative ; activités de conseil, formation ; prise de participation par achat, souscription, apport, fusion ou autres opérations de toutes valeurs mobilières ou parts sociales, dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, gestion, administration et, à titre occasionnel, vente de ces parts ou valeurs mobilières ; emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation des opérations ci-dessus, avec ou sans garantie ; Direction, animation, conseil et contrôle d'activités de toutes personnes morales ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Présidente : Madame Christine CHARBIT, demeurant 33 rue de la Haluchère, 44300 NANTES. La Société sera immatriculée au RCS de NANTES.

21IJ07365

SCI SPMA NANTES

43 rue Emile Laboureur, Nantes (44000)
Au capital social de 1.000 €

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 17/06/2021, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI SPMA NANTES

Objet social : La société a pour objet, en France comme à l'étranger :

- l'acquisition de tous immeubles et de tous terrains et notamment un bien situé 2 rue Bertrand Geslin à Nantes (44000) ;

- l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, du ou des biens susdésignés ;

- l'entretien et, éventuellement, l'aménagement de ces biens, et généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet, à la condition que ces opérations ne modifient pas le caractère essentiellement civil de la société.

Siège social : 43 rue Emile Laboureur, Nantes (44000)

Capital : 1.000 € en numéraire

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes

Gérance : Monsieur Simon-Pierre PAULIN, demeurant 43 rue Emile Laboureur, Nantes (44000)

Clause d'agrément : Toute cession de parts sociales, à titre onéreux ou gratuit, entre associés intervient librement ; toute autre cession doit recevoir au préalable l'agrément du gérant.

21IJ07378

Par acte SSP du 16/06/2021, il a été constitué une SAS dénommée :

NEW LINK

Siège social : 1 RUE SAINT-JULIEN, 44000 NANTES

Capital : 900€

Objet : La prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres.

Président : MONEYTREE, SARL, au capital de 1.000€, 3 RUE HENRI VELDURAND, 94340 JOINVILLE-LE-PONT, 899 556 187 RCS de CRÉTEIL, représentée par M. Bastien DELOMEL.

Directeur Général : GENIUS LAB, SARL, au capital de 1.000€, 10 RUE DE LA-MAYENNE, 44230 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE, 828 495 770 RCS de NANTES, représentée par M. Séverin PELLEGRINI.

Directeur Général : LEROY EQUITY, SARL, au capital de 1.000€, 32 IMPASSE DES GARDÉNIAS, 44300 NANTES, 852 649 623 RCS de NANTES, représentée par M. Julien LEROY.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES

21IJ07369

Me Marie-Armelle NICOLAS
Notaire associé de la SAS « OFFICE NICOLAS, Notaires associés » titulaire d'un Office Notarial au Pont-du-Cens, près NANTES, commune d'ORVAULT (Loire-Atlantique)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître NICOLAS, notaire à ORVAULT, le 01/06/2021, a été constituée une société à responsabilité limitée, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SARL GOULS**

Capital : 7 000 €

Siège social : 36 rue de Bretagne 44450 SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES

Objet : La création, l'acquisition, la prise en location-gérance, la gestion, et l'exploitation de tous fonds de boulangerie, pâtisserie.

Durée : 99 ans

Gérance : M. Clément GOULEAU, né le 27/06/1986 à RENNES et Mme Elodie CURBIERE, son épouse, née le 19/09/1989 à ROCHEFORT, demeurant ensemble 6 rue Lucie Aubrac 44800 SAINT-HERBLAIN.

Cessions de parts : Les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales

Exercice social : du 01/09 au 31/08

Le dépôt légal sera effectué au RCS de NANTES

Pour avis

21IJ07367

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 juin 2021, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LA GAGNERIE DES BOIS

Forme sociale : Société en Nom Collectif

Au capital de 1 000 €

Siège social : 32 bd Vincent Gâche 44200 NANTES

Objet social : Acquisition de terrains, division des terrains en vue de leur revente par lots, après travaux de viabilisation ou non

Gérance : la société GROUPE BATISSEURS D'AVENIR, RCS NANTES 821 353 315, 24 Bd Vincent Gâche 44200 NANTES, représentée par M. Grégoire BERNARD, Directeur Général ; la société BATI AMENAGEMENT, RCS NANTES 532 982 352, 32 Bd Vincent Gâche 44200 NANTES, représentée par M. Pierre-Gaëtan DELVY, Directeur Général.

Clause d'agrément : les parts sociales ne sont pas négociables. Elles ne peuvent être cédées, même entre associés, qu'avec le consentement de tous les associés.

Durée de la société : 20 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes.

Pour avis
21IJ07372

IJ INFORMATEUR JUDICIAIRE
fonctionne en régie publicitaire sur toute la France

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 juin 2021, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BAM BREM

Forme sociale : Société en Nom Collectif

Au capital de 1 000 €

Siège social : 32 bd Vincent Gâche 44200 NANTES

Objet social : Acquisition de terrains, division des terrains en vue de leur revente par lots, après travaux de viabilisation ou non

Gérance : la société GROUPE BATISSEURS D'AVENIR, RCS NANTES 821 353 315, 24 Bd Vincent Gâche 44200 NANTES, représentée par M. Grégoire BERNARD, Directeur Général ; la société BATI AMENAGEMENT, RCS NANTES 532 982 352, 32 Bd Vincent Gâche 44200 NANTES, représentée par M. Pierre-Gaëtan DELVY, Directeur Général.

Clause d'agrément : les parts sociales ne sont pas négociables. Elles ne peuvent être cédées, même entre associés, qu'avec le consentement de tous les associés.

Durée de la société : 20 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes.

Pour avis
21IJ07370

IJ INFORMATEUR JUDICIAIRE
LE MÉDIA DES AFFAIRES EN LOIRE-ATLANTIQUE
Tél : 02 40 47 00 28
informateurjudiciaire.fr

MODIFICATIONS

ED CONSTRUCTION, SASU au capital de 10000 €. Siège social : ZI DU BIGNON 44110 ERBRAY RCS NANTES 848 362 364. Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 01/06/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 16 RUE DE LA GIRONNIERE 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE à compter du 01/06/2021, de nommer Mme YILMAZ NURSEN demeurant 4 RUE DE L'ISERE 44100 NANTES en qualité de Président en remplacement de M DEMIR EKREM. Modification au RCS de NANTES.

21IJ07097

OUEST STRUCTURES EVENEMENTS - OSE SASU au capital de 10.000 € sise 12 ROUTE DE NANTES 44460 ST NICOLAS DE REDON 848177192 RCS de SAINT-NAZAIRE, Par décision de l'AGE du 30/04/2021, il a été décidé de: - transférer le siège social au 21 RUE PARCHEMINERIE 49100 ANGERS. - d'étendre l'objet social à: L'Achat, Vente de matériaux industriel, artisanal, import export, la location de bien de matériaux de manutention de touts type s'y rapportant directement ou indirectement à l'activité la location de matériel de réceptions - nommer Président la société EFIX-C, SASU au capital de 100 €, sise 21 rue parcheminerie 49100 ANGERS N° 849733449 RCS de ANGERS représentée par M. DOGAN Mehmet en remplacement de VINCENT MARC ANTOINE démissionnaire Radiation au RCS de SAINT-NAZAIRE et ré-immatriculation au RCS de ANGERS

21IJ06052

S.C.I. DE L'OASIS, SCI au capital de 762,25€. Siège social: 11 chemin Prés Carriaux 44350 Guérande 343 486 411 RCS SAINT-NAZAIRE. Le 10/05/2021, les associés ont : décidé de transférer le siège social au 9 bis chemin de Kerdavid 56860 Séné à compter du 14/02/2021 ; Radiation au RCS de SAINT-NAZAIRE. Inscription au RCS de VANNES

21IJ06059

La Petite Bretagne, SASU au capital de 2000€. Siège social: 22 allée des Vinaigriers 44300 Nantes 887745172 RCS NANTES. Le 11/05/2021, l'associé unique a: décidé de transférer le siège social au 2 Place du Commerce 49270 Montrevault-sur-Èvre à compter du 11/05/2021.

Radiation au RCS de NANTES - Inscription au RCS de ANGERS

21IJ06089

QAR'RENT, SAS au capital de 1000,0€ Siège social: Qar'rent 44330 LA CHAPELLE HEULIN 838891091 RCS Nantes Le 17/05/2021, les associés ont: décidé d'étendre l'objet social. Nouvelle(s) activité (s): Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers neufs ou d'occasions en dépôt/vente et vente. Commerce d'autres véhicules automobiles Mention au RCS de Nantes

21IJ06094

SUD LOIRE PLOMBERIE CHAUFFAGE (SLPC) - SASU au capital de 2.500 € Siège social : La Haute Grange -44140 Montbert, RCS NANTES 801247206. Selon décisions extraordinaires de l'associée unique du 20.05.2021 le siège social a été transféré au 16 Rue des Clairières - 44840 Les Sorinières. L'article 4 a été mis à jour. Dépôt RCS NANTES. Pour avis le gérant

21IJ06220

La Boite à &chos, SAS au capital de 100 euros. Siège : 11 rue de la Hautière - 44100 NANTES. 829 260 637 RCS NANTES. Aux termes de l'AGE du 25/05/21, il a été décidé de transférer le siège du 11 rue de la Hautière - 44100 NANTES au 24 Le Petit Belland - 44850 MOUZEIL. L'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal RCS NANTES.

Pour avis, le Président

21IJ06599

ATLANTIC CARRELAGE, SASU au capital de 1000 euros. Siège : 10 rue de la Johardière, 44800 SAINT-HERBLAIN. 844 327 049 RCS NANTES. L'AGE du 09/06/2021 a nommé Président, M. Fevzi KUSAN, 11 rue de Cahors 44800 SAINT-HERBLAIN, en remplacement de M. Bilal KUSAN. RCS NANTES.

21IJ07002

JP TRANSPORTS, SASU au capital de 20000 €. Siège social : 4 RUE MARIE CURIE 44119 GRANDCHAMP-DES-FONTAINES RCS NANTES NANTES. Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 05/06/2021, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 20000 à 30000 € à compter du 05/06/2021 Modification au RCS de NANTES.

21IJ07030

BAC expertise comptable audit-transmission
Nantes – Châteaubriant – Rennes
www.bacauditconseil.fr

FIN DE MANDAT CAC

HOLDING COSTE SAS au capital de 400 000 euros. Siège social : 47 bis, rue des Chalâtres 44000 NANTES 814 772 323 R.C.S. NANTES. Lors de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du 18/05/2021, les associés ont constaté la fin des mandats de la société EXPERTISE FINANCE CONSEIL, Commissaire aux Comptes titulaire, et de M. René NEVEU, Commissaire aux Comptes suppléant et ont décidé de ne pas les renouveler en vertu de l'article L227-9-1 du code de commerce.

21IJ07057

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES SAINT-HERBLAIN
1, Rue Benjamin Franklin
44800 Saint-Herblain

CHARTRES CASANOVA

Société Civile Immobilière
au capital de 3 520 000 euros
Siège social : 29 boulevard Gabriel Guist'hau – 44000 NANTES
807 791 116 RCS NANTES

TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision du 9 juin 2021, la gérance a décidé de transférer le siège social au 2 allée Duquesne – 44000 NANTES à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

La Gérance

21IJ07058

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES SAINT-HERBLAIN
1, Rue Benjamin Franklin
44800 Saint-Herblain

RIVES DE LOIRE

Société Civile Immobilière
au capital de 2 910 000 euros
Siège social : 29 boulevard Gabriel Guist'hau – 44000 NANTES
794 689 802 RCS NANTES

TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision du 9 juin 2021, la gérance a décidé de transférer le siège social au 2 allée Duquesne – 44000 NANTES à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

La Gérance

21IJ07059

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES SAINT-HERBLAIN
1, Rue Benjamin Franklin
44800 Saint-Herblain

VILLA CHARLOTTE

Société Civile Immobilière au capital de 735 000 euros
Siège social : 29 boulevard Gabriel Guist'hau – 44000 NANTES
821 200 094 RCS NANTES

TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision du 9 juin 2021, la gérance a décidé de transférer le siège social au 2 allée Duquesne – 44000 NANTES à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

La Gérance

21IJ07060

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES SAINT-HERBLAIN
1, Rue Benjamin Franklin
44800 Saint-Herblain

CYRUS IMMO 44

Société Civile Immobilière
au capital de 2 900 000 euros
Siège social : 29 boulevard Gabriel Guist'hau – 44000 NANTES
832 732 051 RCS NANTES

TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision du 9 juin 2021, la gérance a décidé de transférer le siège social au 2 allée Duquesne – 44000 NANTES à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

La Gérance

21IJ07061

PHAR-EXCEL

Société à responsabilité limitée
au capital de 9 378,75 euros
Siège social : 16 rue de la Toscane
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
397 741 786 RCS Nantes

MODIFICATIONS

Par décision du 9 juin 2021, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 9 juin 2021.

Cette transformation entraîne la modification des mentions ci-après :

Forme

Ancienne mention : Société à responsabilité limitée.

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée.

Administration

Anciennes mentions : - Gérant, Monsieur Antoine Garnier, 3 Impasse du Village de la Rue, 44240 La Chapelle-sur-Erdre

Nouvelles mentions : PRESIDENT : A2G, Société à responsabilité limitée, au capital de 15 000 euros dont le siège social est situé 3 Impasse du Village de la Rue, 44240 La Chapelle-sur-Erdre, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés NANTES sous le numéro 893 675 033

RCS : NANTES

Pour avis

21IJ07062

BATI BREIZH 44, SARL au capital de 10000 €. Siège social : 1 allée des Reinettes 44120 VERTOU RCS NANTES 887 777 985. Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 16/02/2021, il a été décidé de nommer M. Karatas Ali demeurant 1 rue Louis Le Nain 44100 NANTES en qualité de Gérant en remplacement de M. Journal Eric, à compter du 16/02/2021. Modification au RCS de NANTES.

21IJ07066

ALNITAKA

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 25 rue des Halquinières
44300 NANTES
750 128 530 R.C.S. Nantes

MODIFICATION DU CAPITAL

Par décision en date du 08 juin 2021, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 98 500 € pour le porter à 100 000 €, par incorporation de réserves ; et de modifier en conséquence l'article 7 des statuts.

Pour avis, la gérance

21IJ07064

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES SAINT-HERBLAIN
1, Rue Benjamin Franklin
44800 Saint-Herblain

VILLA CAMUS 44

Société civile immobilière
au capital de 772 000 euros
Siège social : 29 Boulevard Guist'hau - 44000 NANTES
847 964 905 RCS NANTES

TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision du 9 juin 2021, la gérance a décidé de transférer le siège social au 2 allée Duquesne – 44000 NANTES à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Gérance

21IJ07068

Juidau, sci au cap.de 1522 €, 7 rue Georges Clemenceau 44600 St Nazaire. Rcs n° 811 797 000. L'age du 03/05/21 a transféré le siège au 53 rue Gabriel Péri St Guenole 29760 Penmar'ch.

21IJ05925

---

les avocats

Cabinet LE GALL
droit des sociétés
commerciales
et professionnelles -
fusions et acquisitions
11 rue La Fayette
44000 NANTES

STENTOR

Société par Actions Simplifiée au capital de 21.080 €
Siège social : 3 La Hamonnais – 44810 HERIC
Transféré : P.A. de l'Oseraye – 2 avenue du Cœur de l'Ouest
44390 PUCEUL
521 387 902 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITE

Suivant décision de la collectivité des associés en date du 20 mai 2021, le siège de la Société a été transféré de HERIC (44810) – 3 La Hamonnais à PUCEUL (44390), P.A. de l'Oseraye – 2 avenue du Cœur de l'Ouest, à compter du même jour. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Lors de cette même assemblée, Monsieur Christian YVON, demeurant 124 Chemin Lafitte, 33300 BORDEAUX, a été désigné Directeur Général de la société à compter du 1er janvier 2021 et pour une durée courant jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2028. Les pouvoirs de Monsieur YVON ont été limités par l'article 15.2 – 5 des statuts.

21IJ07072

PETIT PRINCE SCCV au capital de 1000 euros. Siège social : 57 rue de Chartres, 78610 LE PERRAY-EN-YVELINES 892 195 355 RCS de VERSAILLES. L'AGE du 03/05/2021 a décidé de : - Transférer le siège social de la société au 10 rue de Bel Air, 44000 NANTES, à compter du 03/05/2021 - Nommer en qualité de Cogérant CIF PROMOTION, Société anonyme au capital de 3345756 euros, ayant son siège social 10 RUE DE BEL AIR, 44000 Nantes, 394 357 438 RCS de Nantes Objet social : Acquisition de terrains, de tout immeuble, division en lots, vente de terrains, construction avec aménagements nécessaires sur les terrains acquis d'un ou plusieurs immeubles de toute destination, vente desdits immeubles sous quelque forme que ce soit, location desdits immeubles à titre accessoire à la vente Durée : expire le 19/12/2119. Radiation au RCS de Versailles et réimmatriculation au RCS de Nantes.

21IJ07095

PORTZAMPARC GESTION

SA au capital de 307 846 euros
Siège social : 44100 NANTES
10 rue Meuris
326 991 163 R.C.S. NANTES

AVIS

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 19/05/2021, il a été pris acte du non renouvellement du Commissaire aux comptes suppléant la société OSIS.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de NANTES.

21IJ07076

SCOPIA

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 111.000 €
Siège social : ZAC Pornichet Atlantique
11 allée des Alizés 44380 PORNICHET
519 705 065 R.C.S. St Nazaire

AVIS

Suivant PV en date du 31 mai 2021, l'associé unique a nommé :

- en qualité de nouveau Président M. Florian WELZ, demeurant Alfonsstrasse 14 - 85551 KIRCHHEIM B. MUNCHEN (Allemagne) en remplacement de la société MS RAULT.

- en qualité de Directeurs Généraux :

* M. Marcus VOLLBRECHT, demeurant Am Büschele 5 - 07907 OETTERSDORF (Allemagne) ;

* M. Charles OLIVIER, demeurant 205 domaine de la Vigne 59910 BONDUES.

Modifications seront faites au RCS DE ST NAZAIRE.

21IJ07077

Société CHARLES BOURDEAU Société par actions simplifiée au capital de 38 112,25 euros; Siège social : Le Bois de la Noé 44360 SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC 860 800 564 RCS NANTES. Aux termes des décisions de l'associée unique du 26/03/2021, il a été décidé de nommer en qualité de nouveau commissaire aux comptes suppléant, la société E.A.P. AUDIT représentée par Monsieur Eric MARENCO, domiciliée à MONTAUBAN, 2 rue de la Fraternité, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2026.

Pour avis

21IJ07080

DEFISKER, SAS au capital de 1000 €. Siège social : 33 ter rue de l'Atlantique 44115 BASSE-GOULAINE RCS NANTES 819 952 257. Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 10/06/2021, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société malgré les pertes constatées, en application de l'art. L223-42 du Code de commerce à compter du 10/06/2021 Modification au RCS de NANTES.

21IJ07081

SCI VANILA

au capital de 1 000 euros
Siège social : 19 bis rue Nungesser
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
819 143 660 RCS Nantes

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'une décision en date du 02/05/21, la gérance de la SCI VANILA a décidé de transférer le siège social du 19 bis rue Nungesser 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE au 2 Avenue des Canotières 44300 NANTES à compter 02/05/21, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la gérance

21IJ07075

S.E.E BEAULIEU

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €
Siège social :
ZA des Métairies II NIVILLAC
BP 48 - 56130 LA-ROCHE-BERNARD
820 079 606 R.C.S. Vannes

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes du PV du 08 mars 2021, AGE a décidé de transférer le siège social au PARC ATLANTIS 2 RUE VASCO DE GAMA 44800 SAINT-HERBLAIN, à compter du 08 mars 2021.

Président : SAB WindTeam GmbH, SARL au capital de 25000 euros dont le siège social est situé au Berliner Platz1, 25524 ITZEHOE, Allemagne, inscrite au RCS Pinneberg sous le numéro HRB 7716 PI.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de VANNES et au RCS de NANTES.

21IJ07184

HAIR IMMACULEE, SARL au capital de 8000 €. Siège social : CENTRE LECLERC IMMACULE Le Point du Jour 44600 SAINT-NAZAIRE RCS SAINT-NAZAIRE 444 018 865. Par décision de l'associé Unique du 11/05/2021, il a été décidé de nommer M. AUBLET Marc demeurant 28 avenue Junot 75018 PARIS en qualité de Gérant en remplacement de M PROVOST Yvon, à compter du 11/05/2021. Modification au RCS de SAINT-NAZAIRE.

21IJ07119

S.C.I. ROMIB

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 158 rue de la Giraudière
44115 BASSE GOULAINE
437 805 823 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 1er décembre 2020, il a été décidé de transférer le siège social du 158 rue de la Giraudière 44115 BASSE GOULAINE au 9 rue des Pommiers 44810 HERIC à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

21IJ07116

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du10/06/2021, la collectivité des associés de **JEAN-YVES**, SC, au capital de 11.540,93 euros, avenue de la Bulgalière – 44700 ORVAULT, RCS NANTES 300 609 021, a nommé en qualité de cogérant M Laurent ROMEFORT, demeurant 13 boulevard Boulay Paty - 44100 NANTES, pour une durée illimitée à compter de ce jour. Modification sera faite au GTC de NANTES.

Pour avis, la gérance

21IJ07118

GIPHI IMMO

Société civile au capital de 517.199 €
Siège social : 104 rue du Leinster
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
792 916 827 R.C.S. Nantes

MODIFICATIONS

I - Aux termes de décisions unanimes en date du 4 juin 2021, enregistrées par extrait au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Nantes 2, le 7 juin 2021, dossier 2021 00066898, référence 4404P02 2021 A 06287, les associés ont :

- décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée et ce, avec effet à compter du 4 juin 2021 sans création d'un être moral nouveau ;

- pris acte de la cessation de plein droit des fonctions de gérant de M. Gilles Pasquier ;

- décidé de nommer en qualité de Président de la société sous sa nouvelle forme, M. Gilles Pasquier demeurant à Pornic (44210) 2 bis chemin du Port,

- adopté les nouveaux statuts de la société sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée ; étant précisé que l'objet social a été élargi pour y inclure notamment « la propriété et la gestion des biens et droits mobiliers et immobiliers situés à Noirmoutier-en-l'Ile (Vendée), rue de la Charraud Courte ; l'acquisition par tous moyens, en ce compris par voie d'apport en nature, et l'exploitation de tous fonds de commerce d'hébergement, de résidences de tourisme ou tout autre établissement de services hôteliers ou para-hôteliers » ;

Le siège social, la durée, le capital social, les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice et la dénomination sociale de la Société demeurent inchangés.

Modifications seront faites au R.C.S. de Nantes.

II - Aux termes du traité d'apport en nature sous signatures privées en date à La Chapelle-sur-Erdre du 28 mai 2021, et approuvé par décisions unanimes des associés en date du 4 juin 2021, enregistrées par extrait au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Nantes 2, le 7 juin 2021, dossier 2021 00066898, référence 4404P02 2021 A 06287,

- la société Passport, société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €, ayant son siège social sis à Noirmoutier-en-l'Ile (85330), rue de la Charraud Courte, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de La Roche-sur-Yon sous le numéro unique d'identification 451 754 436,

a fait apport à la société Giphi Immo, du fonds de commerce d'hébergement de tourisme (et autres hébergements de courte durée), connu sous le nom commercial « Parc des Mimosas », sis et exploité à Noirmoutier-en-l'Ile (Vendée), rue de la Charraud Courte.

L'entrée en jouissance a été fixée au 4 juin 2021, date de réalisation de l'apport et de l'augmentation de capital de la société Giphi Immo, société bénéficiaire de l'apport.

Cet apport a été évalué à la somme de vingt mille euros (20.000€), rémunéré par l'attribution à l'apporteur de 4.415 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale chacune, émises par la société Giphi Immo, société bénéficiaire de l'apport à titre d'augmentation de son capital social.

Les créanciers de l'apporteur pourront, dans le délai de dix (10) jours à compter de l'insertion au BODACC, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de Commerce de Nantes.

III - Aux termes du traité d'apport en nature reçu en date du 26 mai 2021 par Me Laurent Cassignard, Notaire à Paris (7ème), et approuvé par décisions unanimes des associés en date du 4 juin 2021, enregistrées par extrait au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Nantes 2, le 7 juin 2021, dossier 2021 00066898, référence 4404P02 2021 A 06287,

- la société Irisimmo, société par actions simplifiée au capital de 750.000 €, ayant son siège social sis à La Chapelle-sur-Erdre (44240), 104, rue de Leinster, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro unique d'identification 444 263 743,

a fait apport à la société Giphi Immo, de biens et droits immobiliers sis à Noirmoutier-en-l'Ile (Vendée), rue de la Charraud Courte.

L'entrée en jouissance a été fixée au 4 juin 2021, date de réalisation de l'apport et de l'augmentation de capital de la société Giphi Immo, société bénéficiaire de l'apport.

Cet apport a été évalué à la somme de deux cent trente mille euros (230.000 €), rémunéré par l'attribution à l'apporteur de 50.773 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale chacune, émises par la société Giphi Immo, société bénéficiaire de l'apport à titre d'augmentation de son capital social.

IV - Par suite des apports et augmentations de capital visées aux points II et III ci-dessus, le capital social de la société Giphi se trouve porté de la somme de 517.199 à 572.387€ divisé en 572.387 actions d'un (1) euro de valeur nominale chacune.

Modifications seront faites au R.C.S. de Nantes.

Pour avis

21IJ07125

HOLDING DEFIDATI

Société par actions simplifiée
au capital de 165 000 euros
Siège social : 8 rue Madeleine Joret
44830 BOUAYE
830 916 029 RCS NANTES

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 juin 2021, les associés ont décidé, sous la condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers sociaux, la réduction du capital non motivée par des pertes, de 65 000 euros pour le ramener de 165 000 euros à 100 000 euros par voie d'annulation de 6 500 actions,

Le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES ouvrant le délai d'opposition des créanciers en application de l'article R. 223-35 du Code de commerce interviendra à l'issue de la présente insertion.

Pour avis

Le Président

21IJ07123

SAINT-GAL AVOCAT
7 bis rue Gresset
44000 NANTES

FIGOMEX

TRANSFORMATION EN SAS, NOMINATION DU PRESIDENT

Modifications intervenues dans l'information légale concernant la **FIGOMEX**, SARL au capital de 38 113 euros. Siège Rue Sacco et Vanzetti - 44800 SAINT-HERBLAIN SIREN 387 987 969 RCS NANTES

PV AGE du 03.06.2021

FORME : **Ancienne mention** : SARL - **Nouvelle mention** : SAS

PRESIDENCE : **Ancienne mention** : Gérant : M. Bruno HERVÉ-PINEAU demeurant 26, rue du Bignon – 44880 SAUTRON - **Nouvelle mention** : Président : M. Bruno HERVÉ-PINEAU

COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE : **Ancienne mention** : M. Denis ALLAIRE 7 rue Mathurin Brissonneau 44100 NANTES - **Nouvelle mention** : Néant

COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT : **Ancienne mention** : M. Vincent JOSTE 14 quai Marmoutier 37100 TOURS - **Nouvelle mention** : Néant

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives et dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il possède.

CLAUSE D'AGREMENT : L'agrément préalable de la collectivité des associés est requis pour toutes les cessions ou transmissions entre vifs, à titre gratuit ou onéreux, pour quelque cause que ce soit, y compris les cessions et transmissions au profit d'un conjoint, d'un ascendant, d'un descendant ou d'une personne ayant déjà la qualité d'associé

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES

Pour insertion, le Président

21IJ07135

MECA-STEEL

SASU au capital de 1 000 €
45 rue des Sables
44860 PONT ST MARTIN
RCS 837.905.249 NANTES

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision du 25/03/21, l'associé unique a transféré le siège social au 12 rue de la Communauté 44860 PONT ST MARTIN à compter du 25/03/21.

L'article 4 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis.
21IJ07138

BIOFORTIS SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 4 577 980 Euros
Siège social : 3 route de la Chatterie
44800 SAINT HERBLAIN
440 558 062 RCS NANTES

AVIS

Aux termes d'une décision de l'Associé Unique en date du 11 Juin 2021 avec effet à compter du même jour, il résulte les modifications suivantes aux avis antérieurement publiés :

Directeur Général

Révocation du Directeur Général, Monsieur Benoît FOUCHAQ sans que celui-ci ne soit remplacé

Président

Ancienne mention : Monsieur Etienne CASAL.

Nouvelle mention : Monsieur Benoît FOUCHAQ, demeurant 33 rue Mérigotte 86000 Poitiers.

Pour avis, le président
21IJ07139

HAIR BEAULIEU, SARL au capital de 8000 €. Siège social : Centre commercial Nantes Beaulieu 6, rue du Docteur Zamenhoff 44200 NANTES RCS NANTES 500451018. Par décision de l'associé Unique du 11/05/2021, il a été décidé de nommer M AUBLET Marc demeurant 28 avenue Junot 75018 PARIS 18 en qualité de Gérant en remplacement de M PROVOST Yvon, à compter du 11/05/2021. Modification au RCS de NANTES.
21IJ07141

HAIR LA BAULE, SARL au capital de 8000 €. Siège social : 10 BD HENNECART 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC RCS SAINT-NAZAIRE 439615105. Par décision de l'associé Unique du 11/05/2021, il a été décidé de nommer M AUBLET Marc demeurant 28 avenue Junot 75018 PARIS en qualité de Gérant en remplacement de M. PROVOST Yvon, à compter du 11/05/2021. Modification au RCS de SAINT-NAZAIRE.
21IJ07142

HAIR OCEANIS, SARL au capital de 8000 €. Siège social : C/C OCEANIS 332 Route de la Côte d'Amour 44600 SAINT-NAZAIRE RCS SAINT-NAZAIRE 539889428. Par décision de l'associé Unique du 11/05/2021, il a été décidé de nommer M AUBLET Marc demeurant 28 avenue Junot 75018 PARIS en qualité de Gérant en remplacement de M. PROVOST Yvon, à compter du 11/05/2021 . Modification au RCS de SAINT-NAZAIRE.
21IJ07143

HAIR TRIGNAC, SARL au capital de 8000 €. Siège social : CENTRE COMMERCIAL AUCHAN 44570 TRIGNAC RCS SAINT-NAZAIRE 452700784. Par décision de l'associé Unique du 11/05/2021, il a été décidé de nommer M AUBLET Marc demeurant 28 avenue Junot 75018 PARIS en qualité de Gérant en remplacement de M. PROVOST Yvon, à compter du 11/05/2021. Modification au RCS de SAINT-NAZAIRE.
21IJ07144

J.E.C HAIR, SARL au capital de 7622,45 €. Siège social : Galeries Lafayette 2 rue de la Marne 44000 NANTES RCS NANTES 420586786. Par décision de l'associé Unique du 11/05/2021, il a été décidé de nommer M AUBLET Marc demeurant 28 avenue Junot 75018 PARIS en qualité de Gérant en remplacement de M. PROVOST Yvon, à compter du 11/05/2021. Modification au RCS de NANTES.
21IJ07147

NET + SARL au capital de 1000 euros. Siège social : 1 AVENUE DES JADES, 44300 Nantes 799 641 089 RCS de Nantes. L'AGE du 27/05/2021 a nommé en qualité de gérant M. HAJJAJ Tarik, demeurant 2, rue Luneville, 49300 Cholet en remplacement de M. LATRACH Ahmed, à compter du 27/05/2021. Modification au RCS de Nantes.
21IJ07159

LHYFE BOUIN, SAS au capital de 1.000 euros. Siège social : 8 ter chemin des Violettes 44000 Nantes 878 118 272 RCS NANTES. Suivant décisions de l'associé unique en date du 4 juin 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 port du Bec - 85230 Bouin et ce à compter du 7 juin 2021. Mention au RCS de La Roche-sur-Yon.
21IJ07103

LE 44 BAT SASU au capital de 1000 €. Siège social : 8 RUE MAX PLANCK 44300 NANTES RCS NANTES 884 245 101 Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 14/05/2021, il a été décidé de nommer M. SIDOROVICIUS JAROSLAVAS demeurant 07 LE FLACHOU 44270 LA MARNE en qualité de Président en remplacement de M. TCHAKERZADE DJAMBUL, à compter du 14/05/2021. Modification au RCS de NANTES.
21IJ07172

LE SAINTE BEUVE INDIEN

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8.000 €uros
Siège social : 8, rue Sainte Beuve
75006 PARIS
450 240 403 RCS PARIS

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'une délibération en date du 29 mai 2021, la collectivité des associés de la Société susvisée, dont la gérante est Madame Sébastiana DE SOUZA, demeurant à BREST (29200) 14, rue Auguste Kerven,

A décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 5 alinéa 1er des statuts.

Ainsi, à compter du 29 mai 2021, le siège social :

- qui était à PARIS (75006) 8, rue Sainte Beuve

- est désormais à SAINT-NAZAIRE (44600) 8, place des Martyrs.

En conséquence, la Société, qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 240 403 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Société de SAINT NAZAIRE désormais compétent à son égard.

La Gérance
21IJ07174

AVF TP SAS au capital de 37000 euros. Siège social : 40 CHEMIN DES BATELIERS, ZI DE LA PRAIRIE DE MAUVES, 44300 Nantes 495 218 927 RCS de Nantes. L'AGE du 08/02/2021 a nommé en qualité de président UNIFER, Société par actions simplifiée au capital de 10949583 euros, ayant son siège social 10 VOIE D ANGLETERRE, 13127 Vitrolles, 803 142 777 RCS de Salon-de-Provence représentée par M. ROCHER PHILIPPE en remplacement de M. KERDUDO SAMUEL, à compter du 08/02/2021 ; et nommé en qualité de directeur général Monsieur Nicolas GELISSE, demeurant à Beaumont La Ronce - Lieu-Dit La Burerie, 37360 BEAUMONT LOUESTAULT, à compter du 08/02/2021. Modification au RCS de Nantes.
21IJ07179

Françoise Fradin & Associés
EXPERTISE COMPTABLE • AUDIT • CONSEIL

WALLACE DB

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 rue de l'Atlantique
44650 LEGE
849 853 932 RCS NANTES

AVIS

Par délibération du 8/06/2021, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 C. com., a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la gérance
21IJ07183

BANNIER SAS

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 1.000 €
Siège social : place du Grand Pré
44620 LA MONTAGNE
844 697 938 R.C.S. Nantes

MODIFICATIONS

Aux termes du PV du 27 mai 2021, l'AGE, a décidé

- de modifier l'objet social qui est désormais libellé comme objet directement ou indirectement, en France et à l'étranger Restauration rapide, Vente sur place et à emporter, Vente ambulante, Services de livraison, Vente de produits dérivés.

- de modifier la dénomination sociale qui devient BILLY BUCK CHICKEN.

Mention au RCS de NANTES.
21IJ07101

PFCW LECOMTE SASU au capital de 5.000 euros. Siège social : 29 Rue Eugène Tessier, 44000 NANTES 799 259 015 RCS NANTES. Aux termes d'une décision en date du 16 juin 2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, le président
21IJ07191

LBA WALTER FRANCE

ZE BIKE, SARL transformée en SAS au capital de 40 000 €. Siège social : Village Motos, ZAC du Forum, Rue Louis Blériot 44700 ORVAULT ; RCS NANTES 438 755 837. Le 11/06/2021, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 40 000 €. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. M. Bertrand MACE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par la PRÉSIDENTE : FINANCIERE MACE, SAS au capital de 762.245 €, ayant son siège social Rue Louis Blériot, ZAC du Forum, 44700 ORVAULT, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 421 249 244, représentée par M. Bertrand MACE, Président.

Pour avis, la Présidente
21IJ07189

LBA WALTER FRANCE

MAC FYNN, SARL transformée en SAS au capital de 490 000 €. Siège social : Rue Louis Blériot, 44700 ORVAULT ; 750 6356 33 RCS NANTES. Le 11/06/2021, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 490.000 €. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme de SARL, gérant : M. Bertrand MACE. Sous sa nouvelle forme de SAS, Présidente : Société FINANCIERE MACE, SAS au capital de 762.245,09 €, ayant son siège social Rue Louis Blériot, ZAC du Forum, 44700 ORVAULT, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 421 249 244, représentée par son Président, M. Bertrand MACE. Commissaire aux comptes nommé : société IN EXTENSO OUEST ATLANTIQUE, domiciliée 1, Rue Benjamin Franklin, 44800 ST HERBLAIN.

Pour avis, la Gérance
21IJ07190

S.E.E.TREMOREL

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €
Siège social : 49 IMPASSE LAENNEC
ZA DES METAIRIES II NIVILLAC
56130 LA-ROCHE-BERNARD
808 651 178 R.C.S. Vannes

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes du PV du 08 mars 2021, AGE a décidé de transférer le siège social au PARC ATLANTIS 2 RUE VASCO DE GAMA 44800 SAINT-HERBLAIN, à compter du 08 mars 2021.

Président : SAB WindTeam GmbH, SARL au capital de 25000 euros dont le siège social est situé au Berliner Platz1, 25524 ITZEHOE, Allemagne, inscrite au RCS Pinneberg sous le numéro HRB 7716 PI. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de VANNES et au RCS de NANTES.
21IJ07185

ALIENOR CIMENTS

SAS au capital de 19.000.000 €uros
Siège social : 1-2 Allée Baco
44300 NANTES
810 698 282 R.C.S. NANTES

TRANSFERT DU SIÈGE

Par décisions de l'associé unique le 01/06/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 1 rue Albert Einstein, ZI André Thévet - 47400 TONNEINS.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera immatriculée au RCS d'AGEN et radiée du RCS de NANTES.
21IJ07200

VIBRACOUSTIC NANTES SAS

SAS au capital de 10 980 000 €
Siège social : rue du Tertre ZI de Nantes
Carquefou - 44 470 Carquefou
389 470 055 RCS Nantes

Par DAU du 1/06/21, il a été constaté la démission de son mandat de Directeur Général à effet du 31/03/21 de M. Bruno CARRÉ. Dépôt légal au RCS de Nantes.
21IJ07237

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 Impasse des Tourmalines
44300 Nantes

ÔBIO

SARL au capital de 8 000 €
Siège social : La Petite Ferme de Tesson
Chemin de Kerhudé
44350 GUERANDE
RCS SAINT NAZAIRE 753 900 372

AVIS DE MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

1°/ Par délibération en date du 10/02/2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de réduire le capital social par voie de rachat de 2 400 parts sociales.

Aux termes d'un procès-verbal établi le 26/04/2021 le gérant a constaté que la réduction de capital ainsi décidée se trouvait définitivement réalisée à cette même date du 26/04/2021, et que le capital se trouvait ramené à la somme de 5 600 €.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention : Capital 8 000 €

Nouvelle mention : Capital 5 600 €

2°/ Aux termes du procès-verbal de décisions de l'associé unique du 30/04/2021, le capital social a été augmenté de 2 400 € pour être porté à 8 000 € par incorporation de partie du compte « report à nouveau »

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention : Capital 5 600 €

Nouvelle mention : Capital 8 000 €

Mention sera faite au RCS : Saint Nazaire

21IJ07204

Notaires

SCP Matthias MARGUERITTE - Jean-Charles LEFORT - Jean-Charles DESCLOS - Marie GAILLARD-CORNILLE - Benjamin ESNOL
notaires associés
6 rue du Docteur Rayer
14000 CAEN

Aux termes d'un acte en date du 10 juin 2021, reçu par Maître Matthias MARGUERITTE, notaire de l'Office notarial sus nommé, les associés de la Société **FLEURY IMMO**, SAS au capital de 1.000 euros, ayant son siège Social 21 rue de l'Europe 89100 MAILLOT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS sous le numéro 790 007 157, décident, à compter du même jour ; - De nommer en qualité de Président la société PRIMALYS, SAS au capital de 1.000.000 euros, ayant son siège Social 17 rue Racine 44000 NANTES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 538 158 692., en remplacement de Monsieur Michel BEAU, démissionnaire, - De nommer en qualité de Directeur Général la société GROUPE EURIVIM, SAS au capital de 4.000.000 euros, ayant son siège Social rue du Moulin de la Rousselière, CP 4106 - 44821 SAINT HERBLAIN CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 753 050 855, - De transférer le siège social au 17 rue Racine 44000 NANTES. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de NANTES.

21IJ07206

VIBRACOUSTIC FRANCE SAS

SAS au capital de 12 000 000 €
Siège social : rue du Tertre ZI de Nantes
Carquefou - 44 470 Carquefou
433 862 075 RCS Nantes

Par DAU du 1/06/21, il a été constaté la démission de son mandat de Directeur Général à effet du 31/03/21 de M. Bruno CARRÉ et il a été nommé en qualité de Président M. Stefan OEHMKE demeurant Schützenstrasse 11, 21629 Neu Wulmstorf, Allemagne en remplacement de M. Jörg BOCKING, démissionnaire. Dépôt légal au RCS de Nantes.

21IJ07236

In Extenso
Experts-Comptables
ANCENIS
540, bd du Docteur Moutel
CS 90144 - 44154
Ancenis Saint Géréon Cedex

CONTES ET LEGENDES DEVENUE ALEXIS BOURGAULT PRODUCTION

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
au capital de 7 622,45 Euros
Siège social : La Cartière - 44470 THOUARE SUR LOIRE
429 725 690 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITE

Suivant procès-verbal du 9 juin 2021, l'Associé Unique de la société CONTES ET LEGENDES, susvisée a décidé :

- de nommer Monsieur Alexis BOURGAULT, demeurant à La Cartière – 44470 THOUARE-SUR-LOIRE, en qualité de Gérant de la société, pour une durée illimitée, à compter du 9 juin 2021, en remplacement de Madame Céline BOURGAULT, démissionnaire ;

- de modifier l'objet social de la société à compter du 9 juin 2021 comme suit :

Ancienne mention : la réalisation d'expositions en rapport avec l'univers des contes et légendes, l'exposition d'animaux vivants dans les centres commerciaux, foires, salons et centres-villes, la réalisation d'animations et de spectacles avec des animaux, la location et vente d'animaux (prestations de services), tous travaux de bâtiment (électricité, maçonnerie, plaquiste, etc…).

Nouvelle mention : la réalisation d'expositions en rapport avec l'univers des contes et légendes ; installations, créations de décorations de Noël dans les centres commerciaux, centres-villes, foires, festivals ; installations, créations d'expositions à thèmes et animations dans les centres commerciaux, centres-villes, foires, festivals ; organisation et réalisation de tous types d'évènements liés aux spectacles vivants ; tous travaux de bâtiment (électricité, maçonnerie, plaquiste).

- de modifier la dénomination sociale de la Société connue sous « CONTES ET LEGENDES » en « ALEXIS BOURGAULT PRODUCTION », et ce à compter du 9 juin 2021. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, la Gérance.

21IJ07205

MODIFICATIONS

SELARL DES CHIRURGIENS-DENTISTES DES DOCTEURS CIVEL ET HUGEL, Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Chirurgiens-dentistes au capital de 10 000 euros. Siège social : 12 Avenue de l'Europe 44620 LA MONTAGNE, 800 394 413 RCS NANTES.

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 02/06/2021 : La dénomination sociale a été modifiée et devient SELARL EUROPE, à compter du 02/06/2021. En conséquence, l'article 1 des statuts a été modifié comme suit : **Ancienne mention** : SELARL DES CHIRURGIENS DENTISTES DES DOCTEURS CIVEL ET HUGEL. **Nouvelle mention** : SELARL EUROPE. Mention sera faite au RCS : Nantes.

Pour avis

21IJ07201

FLORENCE COLINEAU CONSEIL

SASU au capital de 3.000 €
Siège social :
10 B RUE LA MOTTE PICQUET
44100 Nantes
503 976 755 RCS de Nantes

En date du 14/06/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société 2 IMPASSE DES SALORGES, 44100 Nantes, à compter du 14/06/2021. Mention au RCS de Nantes

21IJ07286

RHONE CIMENTS

SAS au capital de 1.200.000 euros
Siège social : 1-2 Allée Baco
44300 NANTES
823 635 743 R.C.S. NANTES

TRANSFERT DU SIÈGE

Par décisions de l'associé unique le 01/06/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 6 rue Louis Armand, ZI La Motte - 26800 PORTES LES VALENCE. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera radiée du RCS de NANTES et immatriculée au RCS de ROMANS.

21IJ07217

APROJURIS

SOCIÉTÉ LA PETITE PREE

SARL au capital social de 100 000 €
Siège social : 40, Chemin de la Prée - 44770 PREFAILLES
Transféré : 70 Bis, rue de la Ville Mauny - 35800 DINARD

RCS SAINT NAZAIRE : 809 458 722

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 29 mai 2021, les associés ont décidé de transférer le siège social du 40, Chemin de la Prée - 44770 PREFAILLES, au 70 Bis, rue de la Ville Mauny, 35800 DINARD, et ce à compter du même jour.

Les statuts sociaux ont été modifiés en conséquence et seront déposés en annexe au RCS de SAINT-MALO désormais compétent.

21IJ07222

SAS DAKILAB

SAS au capital de 4 000 €
Siège social : 11 RUE ALFREDO GOMEZ OLLERO
44300 NANTES
888 348 075 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 02/06/2021, il a été décidé de transférer le siège social au **40 RUE DU POITOU 44150 ANCENIS** à compter du 02/06/2021.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de NANTES.

21IJ07226

SAS DAKILAB

SAS au capital de 4 000 €
Siège social : 11 RUE ALFREDO GOMEZ OLLERO
44300 NANTES
888 348 075 RCS NANTES

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 02/06/2021, il a été décidé de nommer en qualité de Président, M. Abdellatif EL MAKNATI, 40 RUE DU POITOU, 44150 ANCENIS en remplacement de M. Abdelmajid SAADI, 11 RUE ALFREDO GOMEZ OLLERO, 44300 NANTES à compter du 02/06/2021.

L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de NANTES.

21IJ07227

GMV NOTAIRES

GMV Notaires
Notaires associés NANTES
41 rue Jeanne d'Arc
44000 NANTES

OKETALT

Société civile immobilière
130 000 €
9 rue Dobrée - 44000 NANTES
RCS NANTES

TRANSFERT DU SIÈGE

Par AGE du 01/04/2021, les associés ont décidé de :

- Transférer le siège social au 2 boulevard Guist'Hau à NANTES (44000),

- Prendre acte de la démission de Olivier Hogrel, co-gérant, celui-ci n'étant pas remplacé.

Ces décisions ont pris effet le 01/04/2021.

21IJ07231

FIGURA
AUDIT ET CONSEILS

SFC HABITAT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 85 000 euros
Siège social : 675 rue de Nort
44240 SUCE SUR ERDRE
832 571 418 RCS NANTES

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR INCORPORATION DE RÉSERVES ET TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes des décisions de l'Associé Unique Gérant en date du 27 mai 2021, il résulte que :

Le capital a été augmenté de 83 000 euros pour être porté à 85 000 euros, par incorporation de réserves.

Les articles 9 et 10 des statuts ont été modifiés en conséquence.

- Ancienne mention Capital : 2 000 euros

- Nouvelle mention Capital : 85 000 euros

Aux termes de ces mêmes décisions, il a été décidé de transférer le siège social de La Roche en Croix 44810 HERIC au 675 rue de Nort 44240 SUCE SUR ERDRE et ce, à compter du 27 mai 2021.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis,

Le Gérant et Associé Unique

21IJ07241

SOCIETE D'EXPLOITATION EOLIENNE MAIGNE

Sigle : S.E.E. MAIGNE
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €
Siège social :
ZA DES METAIRIES II BP 48
56130 LA-ROCHE-BERNARD
799 693 775 R.C.S. Vannes

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes du PV du 08 mars 2021, l'AGE a décidé de transférer le siège social au Parc Atlantis 2 rue Vasco De Gama 44800 Saint-Herblain, à compter du 08 mars 2021. Président : SAB WindTeam GmbH, SARL au capital de 25000 euro ayant son siège à 25524 ITZEHOE (Allemagne) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PINNEBERG sous le numéro HRB 7716 PI. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de VANNES et au RCS de NANTES.

21IJ07246

SAS 44 MATERIAUX

au capital de 310 000 euros
Siège social : La Barrière Noire - Za Bourne, 44220 COUERON
490070331 RCS NANTES

AVIS

La société ATLANTIQUE AUDIT, domiciliée 4 rue de l'Etoile du Matin, 44600 ST-NAZAIRE, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de Monsieur Jean-Marc HUILIZEN, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024. Monsieur Jacques MAHE Commissaire aux Comptes suppléant n'est pas remplacé.

POUR AVIS

21IJ07244

LES ATELIERS DE SAINT VALENTIN

Société par Actions Simplifiée
au capital de 8.000 €
Siège social :
71 Boulevard Alfred Nobel
44400 REZE
383 879 483 R.C.S. Nantes

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Par décisions en date du 21/04/2021, l'Associé unique a décidé de nommer, avec effet rétroactif au 1er/04/2021, en qualité de Président M. Arnaud BENARD demeurant 2 avenue du Littoral – 66470 Sainte Marie la Mer, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'aux décisions de l'Associé unique statuant sur les comptes de l'exercice à clore le 31/12/2021 en remplacement de la M. Xavier PETIT démissionnaire.

Mention en sera faite au RCS de NANTES

Pour avis

21IJ07247

EDENERYS

SAS au capital de1.500 €
Siège social : 570 route de Clisson – 44120 VERTOU
RCS NANTES 892 615 998

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'une déliberation de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 mai 2021, il a été décidé de transférer le siège social de la société qui était situé à 570 route de Clisson à VERTOU (44120) à l'adresse suivante : Bâtiment B - 10 rue de Thessalie 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE, à compter du 1er juin 2021.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié.

Mention sera faite au RCS de Nantes.

Pour avis

21IJ07248

SCI LEA

Société Civile Immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : 3 rue du 4 septembre 44220 COUERON
RCS de NANTES 827 637 349

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'une déliberation de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 mai 2021, il a été décidé de transférer le siège social de la société qui était situé à 3 rue du 4 septembre à COUERON (44220) à l'adresse suivante : Bât B 12 rue de Thessalie 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE, à compter du 1er juin 2021.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié.

Mention sera faite au RCS de Nantes.

Pour avis

21IJ07249

CONSTELLATION

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social : 9 rue du Calvaire, Le Clion-sur-Mer, 44210 Pornic
Transféré : Le Palafito, Zac de la Ria, 2 rue Marin Marie, 44210 Pornic
522 510 676 RCS Saint-Nazaire
(ci-après la "Société")

AVIS

Aux termes des décisions de la gérance de la Société en date du 8 juin 2021, le siège social de la Société a été transféré du 9 rue du Calvaire, Le Clion-sur-Mer, 44210 Pornic à Le Palafito, Zac de la Ria, 2 rue Marin Marie, 44210 Pornic.

Aux termes des décisions unanimes des associés de la Société du 8 juin 2021 :

- la Société a été transformée en société par actions simplifiée à compter de ce même jour, sans création d'un être moral nouveau ;

- Monsieur David Lancereau, demeurant lieu-dit Bellevue, 44320 Frossay, ancien cogérant, a été nommé Président de la Société.

- Monsieur Arnault Hugues, demeurant 2 impasse Auguste Renoir, 44210 Pornic, ancien cogérant, a été nommé Directeur Général de la Société.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Sous réserve des dispositions légales, tout associé peut participer aux assemblées et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clauses restreignant la libre cession des actions : les titres ne peuvent être cédés ou transmis à un tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

21IJ07250

APROJURIS

SOCIÉTÉ IDEA SERVICES VRAC

Société par actions simplifiée au capital de 650 000 €
Siège social : ZAC de Cadréan
44550 MONTOIR DE BRETAGNE
RCS SAINT-NAZAIRE : 379 454 754

L'assemblée générale ordinaire annuelle du 22 mars 2021 a constaté la fin des mandats de commissaire aux comptes titulaire du Cabinet GUILLET-BOUJU ASSOCIES et de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Nicolas BOUJU

21IJ07252

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES SAINT-HERBLAIN
1, Rue Benjamin Franklin
44800 Saint-Herblain

BLUEXML

Société à responsabilité limitée au capital de 115 901,25 euros
Siège social : 20 rue Mercoeur - 44000 NANTES
482 016 276 RCS NANTES

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'AGE du 22 avril 2021 et de la décision du gérant du 14 juin 2021 le capital social a été réduit de 63 675 euros, pour être ramené de 179 576,25 euros à 115 901,25 euros par rachat et annulation de 16 980 parts sociales. Les mentions suivantes des statuts ont été modifiées :

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : "Le capital social est fixé à cent soixante-dix-neuf mille cinq cent soixante-seize euros et vingt-cinq centimes (179 576,25 euros)."

Nouvelle mention : "Le capital social est fixé à cent quinze mille neuf cent un euros et vingt-cinq euros (115 901,25 euros)."

Pour avis, La Gérance

21IJ07254

QOS TÉLÉCOM

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 €
Siège social : 16 rue de Bretagne, 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
442 069 209 RCS NANTES

AVIS

Par décisions du 27 mai 2021, l'Assemblée Générale a décidé de ne pas renouveler les mandats du commissaire aux comptes titulaire, TGS France Audit et du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Jean-Paul MENAGER.

Pour avis

21IJ07258

SCI ROBINMASTER

Société civile immobilière au capital de 120 €
10 rue MARCEAU
44000 NANTES
792 433 278 RCS NANTES

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant délibérations unanimes des associés en date du 28 mai 2021, la société ROBINMASTER a décidé de transférer son siège social à NANTES (44000) et ce à effet au 1er janvier 2021. L'article 4 des statuts a été modifié comme suit : Ancienne mention : le siège est fixé à NANTES (44200), 4 place François II, Nouvelle mention : le siège est fixé à NANTES (44000),10 rue MARCEAU. RCS NANTES.

Pour insertion,

21IJ07259

VCF OUEST

Société par actions simplifiée au capital de 86.580 €
Siège social : Immeuble Dar Armor, 1 Impasse Charles Trenet
44800 SAINT HERBLAIN
450 497 821 R.C.S. NANTES

AVIS

Par décisions en date du 15 juin 2021, l'associé unique de la société VCF OUEST, prenant acte de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes titulaire de KPMG SA et du mandat de commissaire aux comptes suppléant de SALUSTRO REYDEL, décide de nommer le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT (siège social 63 rue de Villiers 92200 NEUILLY-SUR-SEINE ; 672.006.483 R.C.S. NANTERRE) en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement du cabinet KPMG SA, et de ne pas nommer de commissaire aux comptes suppléant en remplacement du cabinet SALUSTRO REYDEL, dans la mesure où l'article L 823-1 du code de commerce tel que modifié par la loi du 9 décembre 2016 ne prévoit la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant que lorsque le commissaire aux comptes est une personne physique ou une société unipersonnelle. Pour avis

21IJ07332

SCI PONCET

SCI au capital de 500 €
Siège social :57, Impasse Croix de Regnier, 13004 Marseille
537 843 138 RCS de Marseille

L'AGE du 07/06/2021 a décidé de transférer le siège social de la société 30, Allée de Loctudy, 44300 Nantes, à compter du 07/06/2021 Objet social : L'acquisition d'un appartement situé au 145, Bd de la Libération - 13001 MARSEILLE et d'un garage situé au 84, Rue Chape - 13004 MARSEILLE, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement Durée : expire le 15/11/2110. Radiation au RCS de Marseille et réimmatriculation au RCS de Nantes

21IJ07331

Notaires

Société Civile Professionnelle « Thierry THOMAS, Arnaud HOUIS, Arnaud GIRARD, Marie-Virginie DURAND, Pierre VILLATTE et Julie BRÉMENT notaires associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire de deux Offices Notariaux », ayant son siège à REZE, 3 rue Victor Hugo, et exerçant dans l'office dont cette dernière est titulaire à la résidence de REZE

SOCIETE CIVILE DE MOYENS FAUVEL GERARD NAUX HERVOUET

Société civile de moyens
Au capital de 13.720,41 euros
Siège: 4 rue Eric Tabarly (44200) NANTES
RCS NANTES 384 649 554

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

Suivant décision en AGE des associés en date du 12 avril 2021, il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société à compter du 1er juin 2021.

Ancienne dénomination : SOCIETE CIVILE DE MOYENS FAUVEL GERARD NAUX HERVOUET

Nouvelle dénomination : SOCIETE CIVILE DE MOYENS GERARD, NAUX, SELARL GUILLAUME HERVOUET, ULESIE

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis,

Le notaire
21IJ07271

Notaires

Société Civile Professionnelle « Thierry THOMAS, Arnaud HOUIS, Arnaud GIRARD, Marie-Virginie DURAND, Pierre VILLATTE et Julie BRÉMENT notaires associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire de deux Offices Notariaux », ayant son siège à REZE, 3 rue Victor Hugo, et exerçant dans l'office dont cette dernière est titulaire à la résidence de REZE

SOCIETE CIVILE DE MOYENS GERARD, NAUX, SELARD GUILLAUME HERVOUET, ULESIE

Société civile de moyens
Au capital de 13.720,41 euros
Siège: 4 rue Eric Tabarly (44200)
RCS NANTES 384649554

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale du 12 avril 2021, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant M. Bruno ULESIE, demeurant à NANTES (44100) 168 boulevard des Anglais, en remplacement de M. Guillaume FAUVEL, démissionnaire, à compter du 1er juin 2021.

L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis,

Le notaire
21IJ07272

FGM ISOLATION

SASU au capital de 2.000 €
Siège social :
41-43 Quai Malakoff, 44000 Nantes
881 507 735 RCS de Nantes

L'AGE du 15/06/2021 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient : **GEONOVA**. Modification au RCS de Nantes

21IJ07283

ORTHO

Société civile de moyens au capital
de 1.524,49 euros
Siège social : Avenue Claude Bernard
44800 Saint-Herblain
399 902 600 RCS Nantes

AVIS

Il résulte des décisions unanimes des associés du 3 mai 2021 que Monsieur Fabian Roy Gash, demeurant 51 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris, a été nommé co-gérant de la Société à compter du 1er mai 2021 en remplacement de Monsieur Hervé Le Guen, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Nantes,

Pour avis

21IJ07277

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES SAINT-HERBLAIN
1, Rue Benjamin Franklin
44800 Saint-Herblain

LAVAUX HOLDING

Société à responsabilité limitée au capital
de 494 580 euros
Siège social : 28, rue de l'Ouest - 44100 NANTES
820 211 100 RCS NANTES

AVIS DE TRANSFERT

Par AGM du 11 juin 2021, le siège social a été transféré du 28, rue de l'Ouest, 44100 NANTES au 18, rue du Taillis, 44880 SAUTRON à compter du 11 juin 2021 et l'article 4 des statuts a été modifié en conséquences. Pour avis, Le Gérant

21IJ07278

In Extenso
Experts-Comptables
GUERANDE
9 Route de la Croix Moriau
44350 Guérande

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes des décisions en date du 14 juin 2021, les associés de la société VECTRA IMMO, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé sis 51 avenue des Prunus, 44500 LA BAULE, immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE sous le numéro 841 472 996, ont décidé de transférer le siège social du 51 avenue des Prunus, 44500 LA BAULE, au 45 boulevard du Docteur Dubois, 44500 LA BAULE, à compter du 14 juin 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Président.

21IJ07289

In Extenso
Experts-Comptables
GUERANDE
9 Route de la Croix Moriau
44350 Guérande

AVIS DE PUBLICITÉ

Par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 juin 2021, les associés de la société SCI CIRCUS FAMILY, société civile immobilière au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 51 avenue du Prunus, 44500 LA BAULE, immatriculée au RCS de Saint Nazaire sous le numéro 830 131 900, ont décidé de transférer le siège social du 51 avenue du Prunus, 44500 LA BAULE au 45 boulevard du Docteur Dubois, 44500 LA BAULE, à compter du 14 juin 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Gérant.

21IJ07290

TRANSFORMATION

Aux termes d'une décision du 14 avril 2021 l'associé unique de la société PHARMACIE D'ESCOUBLAC, SARL au capital de 91 469,41 €, dont le siège est 23 et 25 rue Henri Bertho – 44500 LA BAULE ESCOUBLAC (n° 383 875 283 RCS SAINT NAZAIRE) a décidé la transformation de la société en société d'exercice libéral à responsabilité limitée à compter 15 juin 2021 sans création d'une personne morale nouvelle, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet social, la durée de la Société, sa dénomination sociale et son siège social sont inchangés. Madame Catherine PABOEUF a été maintenue dans les fonctions de gérante de la société sous sa nouvelle forme .POUR AVIS.

21IJ07295

HPF

Société à responsabilité limitée au capital
de 502.800 euros
47 Rue du Général Castelnau
85000 LA-ROCHE-SUR-YON
RCS La Roche Sur Yon 525 118 055

TRANSFERT DU SIÈGE

Personne habilitée à engager la société : Pascal FLEURY, associé gérant, demeurant 23 Rue des Frêsnes, 44310 SAINT PHILIBERT DE GRAND LIEU.

Aux termes du procès-verbal des décisions unanimes des associés du 05/06/2021, il résulte que :

Le siège social a été transféré du 47 Rue du Général Castelnau 85000 LA-ROCHE-SUR-YON au Zone aquacole de Lyarne 44760 LES MOUTIERS EN RETZ, à compter du 04/06/2021.

L'article 4 « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de SAINT NAZAIRE.

Pour avis,

21IJ07298

YANN ROLLAND HOLDING

Société Civile au capital
de 41 704 240 €uros
Siège social : 44300 NANTES
16 impasse des Salles
802 063 982 R.C.S. NANTES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte en date du 10/06/2021, il a été décidé de :

- transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter la nouvelle forme des statuts. La durée et le siège social de la société n'ont pas été modifiés

- modifier l'objet social comme suit : « La prise de participations, d'intérêts et prise de contrôle, par tous moyens et notamment par acquisition, souscription ou apport, au capital social de toutes sociétés existantes ou à créer, l'acquisition par tous moyens et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et autres droits sociaux dans tout type de sociétés, d'entreprises ou de groupements, existant ou à créer, ainsi que l'administration, la cession »

- modifier la dénomination sociale de la société qui devient : **ROLLAND HOLDING**

- nommer en qualité de Président, M. Yann ROLLAND, demeurant 16 impasse des Salles 44300 Nantes

- nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire CABINET GUILLET BOUJU ASSOCIES, sis 7 rue Roland Garros 44700 ORVAULT, 305 218 455 RCS Nantes,

Aux termes des Décisions du Président le 10.06.2021, il a été décidé de nommer en qualité de directeur général Mme Marie-Françoise ROLLAND, demeurant 16 impasse des Salles 44300 Nantes

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de NANTES.

21IJ07268

OL&G

SELARL OL AVOCAT
Natacha OLLICHON
Avocat au Barreau de Nantes
9 Rue du Couëdic - Place Royale
44000 NANTES
02 40 75 79 24
nollichon@olgavocats.fr

SNC JANNAULT GESTION

Société en nom collectif au capital
de 4 573,47 €
Siège social : 19 chemin des Vignes à ERBRAY (44110)
RCS NANTES 417 670 007

RÉGULARISATIONS CHANGEMENT DE GÉRANT & TRANSFERT DE SIÈGE

Suivant délibérations de l'Assemblée Générale en date du 15 juin 2021, il a été pris acte de la démission de M. Pascal JANNAULT de son mandat de gérant avec effet à compter du 30 Juin 2018. Il a été décidé qu'il serait remplacé par Mme Claudine, Anne, Marie JANNAULT, née le 05 novembre 1964 à ERBRAY (44), demeurant 19 chemin des Vignes à ERBRAY (44110) pour une durée indéterminée à compter du 1er Juillet 2018.

Suivant même décision, il été décidé :

- de transférer le siège social, au 19 Chemin des Vignes – 44110 ERBRAY à compter du 1er Juillet 2018 ;

- d'approuver la conversion du capital social en euros opérée d'office par le Greffe : ancienne mention : 30 000,00 FF / nouvelle mention : 4 573,47 €.

Les articles 4 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mentions seront faites au RCS de NANTES.

Pour avis
21IJ07304

Expertise Comptable — RESEAU GCL — Audit & Conseil

5 Avenue Barbara
44570 TRIGNAC

BREIZH DISCOUNT

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 bis chemin des Basses Guerches
44210 PORNIC
834 752 594 RCS ST NAZAIRE

TRANSFERT DU SIÈGE

Suite à un procès-verbal en date du 31 mai 2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à sa nouvelle adresse, soit du 22 Allée du Chastelet, 44210 PORNIC au 14 bis chemin des Basses Guerches, 44210 PORNIC, à compter de ce jour.

Les articles 4 et 13 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Saint-Nazaire.

21IJ07305

EURITTEC

SARLAU au capital de 300.000 €
Siège : 3 rue du Marché Commun
492555503 RCS Nantes

Par Age du 15.06.2021 il a été décidé de :

Transférer le siège 105, Route de Canta Galet 06200 Nice

De modifier l'objet social pour l'étendre à l'activité de loueur de fonds

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés

21IJ07368

SOGEA OUEST TP

Société par actions simplifiée au capital
de 700.000 €
Siège social : Immeuble DAR ARMOR –
1, impasse Charles Trenet
44800 SAINT-HERBLAIN
344.313.861 R.C.S. NANTES

AVIS

Par décisions en date du 15 juin 2021, l'associé unique de la société SOGEA OUEST TP, prenant acte de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes titulaire de KPMG SA et du mandat de commissaire aux comptes suppléant de SALUSTRO REYDEL, décide de nommer le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT (siège social 63 rue de Villiers 92200 NEUILLY-SUR-SEINE ; 672.006.483 R.C.S. NANTERRE) en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement du cabinet KPMG SA, et de ne pas nommer de commissaire aux comptes suppléant en remplacement du cabinet SALUSTRO REYDEL, dans la mesure où l'article L 823-1 du code de commerce tel que modifié par la loi du 9 décembre 2016 ne prévoit la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant que lorsque le commissaire aux comptes est une personne physique ou une société unipersonnelle. Pour avis

21IJ07333

Notaires

ETUDE DE MAITRES BERTRAND BODIN ET LUC FAIDHERBE
NOTAIRES ASSOCIES A NANTES (LOIRE ATLANTIQUE), 2 RUE VOLTAIRE.

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître Bertrand BODIN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Bertrand BODIN et Luc FAIDHERBE, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à NANTES (Loire-Atlantique), 2 Rue Voltaire, le 20 mai 2021, a été effectuée une augmentation de capital social de la société dénommée **SCI CAVR**, Société civile immobilière au capital de 15000 €, dont le siège est à SAINT-HERBLAIN (44800), 65 rue des Maures, identifiée au SIREN sous le numéro 791495682 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES, par voie d'apport en nature (apport d'un bien immobilier d'une valeur de trente-et-un mille cinq cent euros (31.500,00 eur)) par la création de nouvelles parts sociales.

L'ancien capital est de : quinze mille euros (15.000,00 eur)

Le nouveau capital est de : quarante-six mille cinq cent euros (46.500,00 eur).

L'article deuxième du titre II des statuts est modifié en conséquence.

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis

Le notaire

21IJ07301

KEOLIS VOYAGES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 €
Siège social : 3 rue de la Garde
Zone du Bois Briand
44300 NANTES
332 665 421 RCS NANTES

AVIS

Suivant décisions du 1/06/2021, l'associé unique a décidé :

- en application des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, de ne pas dissoudre la société, bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social.

- de nommer en qualité de Gérant, M. Olivier HALLEZ demeurant 432 Clémenceau 59136 WAVRIN en remplacement de M. Christian BOUYER, démissionnaire.

Mention sera portée au RCS de NANTES

21IJ07348

AVIS DE MODIFICATION

Par AGE du 01.06.2021, les associés de la SCI ARPEGE 1, société civile au capital de 40 000 euros Siège social : 213 route de Rennes, 44700 ORVAULT, 453 696 312 RCS NANTES, ont décidé de nommer la SNC ARPEGE 1, Société en nom collectif au capital de 50 000 euros, siège social 24 boulevard Vincent Gâche 44200 NANTES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 453 559 940 RCS NANTES, en qualité de gérante pour une durée illimitée à compter du 01.06.2021 en remplacement de Monsieur Patrick MESSUS et de Monsieur Gilles LECLAIR. Les associés ont décidé de transférer le siège social au 24 boulevard Vincent Gâche 44200 NANTES à compter du 01.06.2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES. Pour avis. La Gérance

21IJ07337

AVIS DE MODIFICATION

Par AGE du 01.06.2021, les associés de la SCI ARPEGE 2, société civile au capital de 40 000 euros Siège social : 213 route de Rennes, 44700 ORVAULT, 453 696 213 RCS NANTES, ont décidé de nommer la SNC ARPEGE 2, au capital de 50 000 euros, siège social 24 boulevard Vincent Gâche 44200 NANTES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 453 559 726 RCS NANTES, en qualité de gérante pour une durée illimitée à compter du 01.06.2021 en remplacement de Messieurs Patrick MESSUS et Gilles LECLAIR. Les associés ont décidé de transférer le siège social au 24 boulevard Vincent Gâche 44200 NANTES à compter du 01.06.2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES. Pour avis. La Gérance

21IJ07338

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES ERDRE
6 Rue Edouard Nignon
44372 Nantes

OLIVIER CARTRON

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : 16 rue Marius Berliet - 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
444 784 078 RCS NANTES

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 04/06/2021, l'associée unique a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale "OLIVIER CARTRON" par "CARTRON MACONNERIE" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Pour avis, la Gérance

21IJ07343

FONTENEAU - DERAME - MARCHAND
Société d'Avocats
27 rue de Strasbourg
44000 NANTES

COTE LAC

SARL au capital de 15 000 €
Siège social : Route du Lac
44260 SAVENAY
820 034 718 RCS SAINT NAZAIRE

CHANGEMENT DE GÉRANT

L'assemblée générale du 9 juin 2021 a décidé de nommer pour une durée indéterminée, et ce à compter du 9 juin 2021, Monsieur Charles QUINTANA, 9 rue Albert Calmette 44300 NANTES, en qualité de gérant, en remplacement de Monsieur Philippe QUINTANA, gérant démissionnaire.

POUR AVIS

21IJ07383

SOGEA ATLANTIQUE BTP

Société par actions simplifiée au capital de 1.109.731 €
Siège social : Immeuble DAR ARMOR
1, impasse Charles Trenet
44800 SAINT-HERBLAIN
501 383 251 RCS NANTES

AVIS

Aux termes des décisions en date du 31 mai 2021, l'Associé unique de la société SOGEA ATLANTIQUE BTP, prenant acte que le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, statue conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du code de commerce et décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société. Mention sera faite au RCS tenu par le greffe de Nantes.

21IJ07345

FRANCE DIRECT LUBRIFIANTS

Société par actions simplifiée au capital de 204 000 euros Ramené à 50 000 euros
Siège social : 102 La Censive
44360 Saint-Etienne-de-Montluc
752 250 035 RCS NANTES

MODIFICATION DU CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 19 mai 2021 a décidé de réduire le capital social d'une somme de 154.000 €uros pour le ramener de 204.000 €uros à 50.000 €uros par voie de rachat et d'annulation de 19.250 actions.

La Présidente a constaté en date du 10 juin 2021 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 204.000 €.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 50.000 euros.

POUR AVIS

Le Président

21IJ07349

SARECO NANTES
Cabinet d'Expertise comptable
2 allée des Vieux Tilleuls
44301 Nantes cedex 3

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/06/2021 de la société CLEREMELO, Société par actions simplifiée au capital de 100 € porté à 41600 €, siège social : 6 Les Buffais 44390 SAFFRE, SIREN 890 918 006 RCS NANTES, que le capital social a été augmenté de 41 500 € par voie d'apport de droits sociaux. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifié en conséquence. POUR AVIS. Le Président.

21IJ07354

SYD GROUPE DIGITAL CARE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, porté à 100 000 €
Siège social : 11 rue de la Rabotière - 44800 ST HERBLAIN
822 820 320 RCS NANTES

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 28 mai 2021 que le capital social a été augmenté d'un montant de 92 711 € par voie d'apport en nature et d'un montant de 6 289 € par voie d'apport en numéraire, entraînant la modification des statuts et la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social : 1.000 €

Nouvelle mention : Capital social : 100.000 €

Pour avis

La Gérance

21IJ07361

Maître Stéphane BENASLI
Notaire associé
33 rue Jean Jaurès
44004 NANTES Cedex 1

SCI DES TROIS MOULINS

Société civile au capital de 7.622,45 €
dont le siège social est à NANTES (44000),
4 avenue de la Pajaudière
En cours de transfert
identifiée au SIREN sous le numéro 384 648 267
et immatriculée au RCS de NANTES.

CHANGEMENT DE GÉRANT ET TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes des décisions en date du 25 février 2021, l'associée unique de la société civile « SCI DES TROIS MOULINS» a décidé de nommer en qualité de nouvelle gérante, Mme Marie COMMEIL née BELIARD, demeurant 10 rue Deshoulières 44000 NANTES, pour une durée indéterminée, à compter du 25 février 2021, en remplacement de M. Matthieu BELIARD, démissionnaire, et a également décidé de transférer le siège social de la société sis 4 avenue de la Pajaudière 44000 NANTES au 10 rue Deshoulières 44000 NANTES à compter du même jour, et de modifier les articles 5 et 18 des statuts en conséquence. Modification sera faite au RCS de NANTES. Pour avis la gérance.

21IJ07358

SCI GOLDEN LOBSTER

SCI au capital de 1.000 €
Siège social :
10 AVENUE DE LA CRESSONNIERE,
44300 Nantes
847 506 151 RCS de Nantes

L'AGE du 27/05/2021 a décidé de transférer le siège social de la société 8 RUE DE LA CHAPELLE SAINT-CHARLES, 44450 Saint-Julien-de-Concelles, à compter du 01/06/2021 Objet social : "L'acquisition, la location, la transformation, la construction, l'exploitation de tout ou partie d'immeuble ou de terrain de toute nature et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société. Plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation Durée : expire le 17/01/2118 Mention au RCS de Nantes

21IJ07334

RENNES COIFF

EURL au capital de 54400 €
Siège social :
21 RUE PIERRE BLARD
44800 Saint-Herblain
339 545 105 RCS de Nantes

En date du 11/05/2021, l'associé unique a nommé en qualité de gérant M. AUBLET Marc, demeurant 28, avenue Junot, 75018 Paris en remplacement de M. PROVOST Yvon, à compter du 11/05/2021. Modification au RCS de Nantes

21IJ07377

S.C.E. ORVAULT

EURL au capital de 7622,45 €
Siège social :
1 RUE DE LA CONRAIE, CCIAL LECLERC GRAND VAL, 44700 Orvault
313 643 553 RCS de Nantes

En date du 11/05/2021, l'associé unique a nommé en qualité de gérant M. AUBLET Marc, demeurant 28, avenue Junot, 75018 Paris en remplacement de M. PROVOST Yvon, à compter du 11/05/2021. Modification au RCS de Nantes

21IJ07379

In Extenso
Experts-Comptables
PORNIC
2 Rue du Traité d'Amsterdam
44213 Pornic

CENT MILLIONS DE PIXELS

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 6 rue Jean Monnet 44210 PORNIC
534 812 805 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 15/06/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée CENT MILLIONS DE PIXELS a décidé de transférer le siège social du 6 rue Jean Monnet 44210 PORNIC au 6 La Geltière 44210 PORNIC, à compter du 30 juin 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

21IJ07380

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES SAINT-HERBLAIN
1, Rue Benjamin Franklin
44800 Saint-Herblain

ORTHATLANTIC

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée d'orthoptiste
au capital de 1 255 euros
Siège social : 2-4 route de Paris
44300 NANTES
822 584 447 RCS NANTES

AVIS

L'AGM du 12/06/2021 a décidé de remplacer la dénomination sociale ORTHATLANTIC par ORTHATLANTIC 44, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Suite à l'AGM du 12/06/2021, Mme Agathe PARAIRE, 36 bis rue Félix Lemoine - 44300 Nantes, M. Anthony ONOFRE, 4 avenue des Coucous - 44300 Nantes, et M. Marc MELAYE, 6 rue des Hêtres 44980 STE LUCE SUR LOIRE ont été nommés cogérants. Lors de l'AGM du 12/06/2021, le capital social a été augmenté de 60 € par apport en numéraire. Ainsi, l'article 8 des statuts a été modifié de la manière suivante :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à MILLE DEUX CENT CINQUANTE-CINQ EUROS (1 255 €). Il est divisé en MILLE DEUX CENT CINQUANTE-CINQ (1 255) parts sociales de 1 euro chacune, entièrement souscrites et libérées dans les conditions exposées ci-dessus.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à MILLE TROIS-CENT-QUINZE EUROS (1 315 €). Il est divisé en MILLE TROIS-CENT-QUINZE (1 315) parts sociales de 1 euro chacune, entièrement souscrites et libérées dans les conditions exposées ci-dessus. Dépôt GTC NANTES. Pour avis, La Gérance.

21IJ07382

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES ERDRE
6 Rue Edouard Nignon
44372 Nantes

OLIVIER CARTRON

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : 16 rue Marius Berliet - 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
444 784 078 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une décision en date du 04/06/2021, l'associée unique prend acte de la démission de M. Olivier CARTRON de son mandat de cogérant et décide de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis, la Gérance

21IJ07346

APPORTS - FUSIONS

GOIREMA

Société Civile au capital de 21 060 euros
Siège: 6 Avenue Antonia Thiriat
44500 LA BAULE ESCOUBLAC
444 604 391 RCS SAINT-NAZAIRE

GROUPE GLR
SARL unipersonnelle au capital
de 200.000 euros
Siège: 8 rue Marcel Dassault
44980 SAINT-LUCE-SUR-LOIRE
412 358 095 RCS NANTES

AVIS DE PROJET DE FUSION

1. GROUPE GLR et GOIREMA sus-désignées, ont établi le 14/06/21, par acte sous-seing privé à Nantes un projet de traité de fusion 2. Aux termes de ce projet, GROUPE GLR ferait apport à titre de fusion-absorption à GOIREMA de tous les éléments d'actif et de passif qui constituent le patrimoine GROUPE GLR sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de GROUPE GLR devant être dévolue à GOIREMA dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation de la fusion. 3. Les comptes de GROUPE GLR et GOIREMA utilisés pour établir les conditions de l'opération sont ceux résultant d'une situation comptable arrêtée au 30/04/21. 4. Les sociétés participant à la fusion étant sous contrôle distinct, et la fusion réalisée à l'endroit, les éléments d'actif et de passif sont apportés, conformément aux prescriptions comptables fixées par les articles 710-1 s. du Plan comptable général issus du règlement ANC 2014-03 homologué par arrêté du 8 septembre 2014, arrêtée selon les méthodes définies dans le projet de traité de fusion. L'évaluation faite sur la base desdites valeurs réelles aboutit à un actif net apporté égal à 2.563.456 **€**. La parité de fusion, arrêtée selon les méthodes définies dans le projet de traité de fusion, serait de 10.164 parts sociales de GROUPE GLR pour 2.862 parts sociales de GOIREMA. 5. En rémunération et représentation de l'apport-fusion effectué par GROUPE GLR, GOIREMA procèdera à une augmentation de son capital social d'un montant de 28.620 euros, par création de 2.862 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 10 **€** chacune, entièrement libérées, directement attribuées à l'associé unique de la société absorbée par application de la parité d'échange. La différence entre le montant de l'actif net apporté par GROUPE GLR et le montant de l'augmentation de capital, égale à 2.502.417 **€**, constituera une prime de fusion inscrite au passif du bilan de GOIREMA sur laquelle porteront les droits de tous les associés anciens et nouveaux. GOIREMA procédera également au paiement d'une soulte en espèces d'un montant de 2.419 **€** qui sera attribuée à l'associé unique de la société absorbée. 6.Le projet de fusion a été établi sous la condition suspensive de l'approbation par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés participant à la fusion. 7. La fusion prendra juridiquement effet à l'issue de la dernière des assemblées générales appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion. GROUPE GLR serait dissoute de plein droit, sans liquidation, et GOIREMA sera subrogée purement et simplement d'une façon générale dans tous les droits, actions, obligations et engagements de GROUPE GLR, à la date de réalisation définitive de la fusion. Toutefois, la fusion prendra effet fiscalement et comptablement au 1er/05/21. 8. Conformément à l'article 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé le 14.06.21 au greffe du tribunal de commerce de Nantes au nom de GROUPE GLR et le 14.06.21 au greffe du tribunal de commerce de St Nazaire nom de GOIREMA Les créanciers des sociétés participant à l'opération de fusion, dont la créance est antérieure à la date de parution du présent avis au Bodacc, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis. Pour avis, le gérant des sociétés GROUPE GLR et GOIREMA

21IJ07240

02 40 47 00 28
www.informateurjudiciaire.fr

DISSOLUTIONS / CLÔTURES

FORMACTI, SARL au capital de 8960 **€**. Siège social 201 rue de l'hôtel de Ville Guy Gornouvel 44150 Vair-sur-Loire. 380 657 585 RCS NANTES. Le 31/03/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Guy GORNOUVEL, 201 rue de l'Hôtel de Ville 44150 VAIR Sur LOIRE et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de NANTES.

21IJ06274

TREDELEC, EURL au capital de 2000,00 euros. Siège social : 10 avenue du Hecqueux 44380 Pornichet. 539 236 216 RCS SAINT-NAZAIRE. Le 01/01/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Benoît-Charles Petit, 5 avenue du grand Pavois 44380 Pornichet et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de SAINT-NAZAIRE.

21IJ06275

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 28 mai 2021, l'associé unique de la société EB Services, Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 10 000 euros, Siège social et de liquidation : 26 rue Maréchal Joffre - 44000 NANTES, 819 061 441 RCS NANTES, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Edouard BLANDIN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31/03/2021. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur

21IJ06640

KEHO PORTAGE SALARIAL, SAS au capital de 30000 **€**. Siège social : 1 rue du Guesclin BP 61905 44019 NANTES RCS NANTES 879 423 929. Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 15/02/2021, il a été nommé liquidateur(s) M. Rochas Loïc demeurant 29 rue Charles Monselet 44000 NANTES et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Par décision AGE du 28/02/2021, il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ; de donner quitus au liquidateur, M. Rochas Loïc demeurant 29 rue Charles Monselet 44000 NANTES. Radiation au RCS de NANTES.

21IJ07069

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

DIGICOM Société par Actions Simplifiée Au capital de 65 000 euros. Siège social : 3 Impasse du Château 44 115 BASSE GOULAINE 850 490 814 RCS NANTES.

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/05/2021 : Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/05/2021 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur la SARL BUREAU INVEST au capital de 3 610 **€**, siège social 3 Impasse du Château - 44115 Basse Goulaine immatriculée au RCS de Nantes sous le N° 513 112 201, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 3 Impasse du Château - 44115 Basse Goulaine, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nantes. Mention sera faite au RCS de Nantes.

Pour avis

21IJ07098

ROMAIN BRIOLET PRODUCTIONS SAS en liquidation au capital de 1.000 euros. Siège social : 12 rue Louis Marin 44200 Nantes 831 644 703 RCS Nantes. Par décisions en date du 31/05/2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation ; décidé la répartition du boni de liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation et donné quitus au liquidateur. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Nantes. Mention sera faite au RCS de Nantes.

Pour avis

21IJ07120

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA BOUGAUDIERE

Société civile en cours de liquidation
au capital de 230.198,02 **€**
Siège social : La Bougaudière
44470 THOUARE-SUR-LOIRE
422 858 746 R.C.S. Nantes

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décision du 9/06/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter du 9/06/2021. Ils ont nommé M. Pierre Raingeard 6 rue Gaillard 78220 Viroflay, en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation est fixé 6 rue Gaillard – 78220 Viroflay. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés, en annexe au RCS, au greffe du tribunal de commerce de Nantes.

21IJ07150

IMMOBILIER VERT

Société à Responsabilité Limitée en
liquidation au capital de 10 000 euros
Siège social : L'Outinais Sud 44220
COUERON
44220 COUERON
Siège de liquidation : L'Outinais Sud 44220
COUERON
497997692 RCS NANTES

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 31/01/2021 à L'Outinais Sud 44220 COUERON, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Laurent GARNIER, demeurant L'Outinais Sud 44220 COUERON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

21IJ07111

Arceis Avocats

SCI MAMARCLA

Société civile en liquidation
au capital de 83.846,96 euros
Siège social/ Siège de la liquidation :
4, avenue de la Minerve 44300 NANTES
326 604 527 RCS NANTES

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 19 mai 2021, la collectivité des associés statuant au vu du rapport du liquidateur Claude LEJEUNE, demeurant 4, avenue de la Minerve 44300 NANTES, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, déchargé ce dernier de son mandat, décidé de l'affectation du solde net et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES. Mention sera faite au RCS NANTES

21IJ07130

ARVM

Société à responsabilité limitée
en liquifation au capital de 45.000 **€**
Siège social : 72 bd Auguste Peneau
44300 NANTES
537 584 302 RCS Nantes
(ci-après la "Société")

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de ses décisions en date du 11 juin 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable.

Monsieur Hervé Richard, demeurant 72 boulevard Auguste Peneau, 44300 Nantes, dont le mandat de gérant a cessé suite au prononcé de la dissolution anticipée de la Société, a été nommé comme liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle la correspondance, ainsi que tous les actes et documents concernant la liquidation, devront être envoyés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

21IJ07126

REVETEMENTS DE SOLS GROUPE PDC, SASU au capital de 1000 **€**. Siège social : RUE DE LA GIRONNIERE Park Artisan 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE RCS NANTES 885319731. Par décision de l'associé Unique du 31/05/2021, la société PDC HOLDING SASU, au capital de 4000 **€** située au 2 rue Crucy 44000 NANTES et immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 884112178, associé unique de la société a décidé la dissolution sans liquidation de cette dernière à compter du 01/06/2021, entraînant la transmission universelle de son patrimoine, conformément aux termes de l'article 1844-5 al. 3 du Code civil. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication au Tribunal de Commerce de NANTES.

Pour avis

21IJ07167

HU INTERNATIONAL SAS au capital de 1 000**€**, siège social sis 28 rue Maurice Utrillo (44400) REZE, 898134317 RCS NANTES. Par décision de l'actionnaire unique du 11.06.2021, il résulte que la dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter de ce jour suivie de sa mise en liquidation. Est nommé liquidateur : M. Christophe BOUANCHEAU, demeurant à REZE (44400) 28 rue Maurice Utrillo. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Dépôt au GTC de NANTES.

21IJ07182

LA PAUSE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 euros
Siège social : Centre commercial Gesvrine
boulevard Jacques Demy
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
512 997 099 RCS NANTES

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 31 mai 2021, il résulte que :

L'associé unique a approuvé les comptes de liquidation.

L'associé unique donne quitus au Liquidateur Madame RABAUX Laura demeurant 5 rue du Roty – 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE, et décharge ce dernier de son mandat.

L'associé unique prononce la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 mai 2021.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Nantes.

Mention sera faite au RCS de Nantes.

Pour avis

21IJ07203

NVMH

SAS au capital de 1 000 euros
Siège social : 44300 NANTES
72 rue Albert Dory
880 561 808 R.C.S. NANTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31/12/2020, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société. Mme Véronique MOREAU demeurant 72 rue Albert Dory 44300 Nantes, a été nommée en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social de la société.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de NANTES.

21IJ07211

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES ERDRE
6 Rue Edouard Nignon
44372 Nantes

AU P'TIT SAINT-ANTOINE

Société civile immobilière
Au capital de 157 022,47 euros
Siège social : 13 rue Etienne Cassard
44690 LA HAIE FOUASSIERE
418 909 917 RCS Nantes

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Jean DANIEL, demeurant au 19 rue de la Noé Bureau 44690 La Haie-Fouassière pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 19 rue de la Noé Bureau 44690 La Haie-Fouassière. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nantes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

21IJ07214

---

tgs AVOCATS France

GARAGE A. LEMASSON

SARL au capital de 32.000 €
21 route des Mortiers Vannerie
44120 Vertou
340 839 414 RCS Nantes

Le 3 mai 2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour ; nommé liquidateur M. David Lemasson demeurant 26 rue Chanoine Doussin 44120 Vertou et fixé le siège de la liquidation à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance. Mention au RCS de Nantes.

21IJ07381

Notre site Internet :
www.informateurjudiciaire.fr

Office Notarial Océanis
SARL « Franck ELIARD, Anthony BUTROT, Emmanuel GRANGER, notaires associés »
à SAINT-NAZAIRE (L.-A.)
rond-point Océanis, 50 bd de l'Université

SCI MONTGO

SCI au capital de 91469,41€
siège : 14 Allée de la Tour du Commerce
(44600) SAINT-NAZAIRE
RCS SAINT-NAZAIRE 409793163

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une délibération en date du 14/05/2021, les associés ont décidé :- la dissolution anticipée de la société,- la nomination, en qualité de Liquidateur, de Madame Marylène MONTFORT, demeurant 14 Allée de la Tour du Commerce à SAINT-NAZAIRE (44600), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci,- de fixer le siège de la liquidation SELARL OCEANIS 50 BD de l'Université BP.56, 44600 SAINT-NAZAIRE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de SAINT-NAZAIRE. Mention sera faite au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis
21IJ07224

---

pwc
PwC pour les Entrepreneurs
16, rue Lamoricière
44100 Nantes

JENERGIM

SCI en liquidation
Au capital de 20 000,00 euros
Siège social : Impasse de la Bénétrie
44210 PORNIC
532 300 050 R.C.S. SAINT NAZAIRE

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée générale du 31 mai 2021 a approuvé les comptes définitifs de liquidation de la S.C.I. « JENERGIM » arrêtés au 31 décembre 2020, donné quitus entier et sans réserve au liquidateur pour l'exécution de sa mission, l'a déchargé de son mandat à compter dudit jour et a constaté la clôture de la liquidation. Pour avis, le liquidateur. R.C.S. St Nazaire.

21IJ07267

ST-NICOLAS

SCI au capital de 300 €
Siège social : Rezé (44400)
44400 REZE
510 070 469 RCS NANTES

DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale du 30/04/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 30/04/2021, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Mme Jacqueline PROVOST demeurant 114 rue du Moulin-Guibreteau, 44400 REZE avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 114 rue du Moulin-Guibreteau 44400 REZÉ adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Mention en sera faite au RCS de NANTES.

21IJ07341

Office Notarial Océanis
SARL « Franck ELIARD, Anthony BUTROT, Emmanuel GRANGER, notaires associés »
à SAINT-NAZAIRE (L.-A.)
rond-point Océanis, 50 bd de l'Université

SCI LHERMITTE - MORICET, SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION

Société civile immobilière au capital de 137.204,12 €
siège social : 25 boulevard de la Fraternité
à SAINT-NAZAIRE (44600)
RCS SAINT-NAZAIRE 383975604

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant acte de liquidation reçu par Maître BUTROT, notaire à ST-NAZAIRE en date du 28/07/2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/07/2020.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de ST-NAZAIRE.

Pour avis
21IJ07291

AHOHA

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 11 550 euros
Siège : 145 bd Jules Verne - 44300 NANTES
Siège de liquidation : 145 bd Jules Verne 44300 NANTES
498400712 RCS NANTES

AVIS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/10/2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/10/2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Marc DORMOY, demeurant 145 bd Jules Vernes 44300 NANTES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 145 bd Jules Verne 44300 NANTES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

21IJ07309

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

ASK Société à responsabilité limitée En liquidation Au capital de 500 euros. Siège social : 58 Avenue du Bout des Landes 44300 NANTES. 843 562 042 RCS NANTES

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31.05.2021, il résulte que : l'associé unique, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a : - approuvé les comptes de liquidation ; - donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ; - prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31.10.2019. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Nantes. Mention sera faite au RCS : Nantes. Pour avis

21IJ07329

AHOHA

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 11 550 euros
Siège : 145 bd Jules Verne - 44300 NANTES
Siège de liquidation : 145 bd Jules Verne - 44300 NANTES
498400712 RCS NANTES

AVIS

L'Assemblée Générale réunie le 31/10/2020 au 145 bd Jules Verne 44300 NANTES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Marc DORMOY, demeurant 145 bd Jules Verne 44300 NANTES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

21IJ07318

ANTELIA CONSEILS — JURIPARTNER
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

BOUQUET MANU

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 7.500 euros
Siège social et siège de liquidation :
7 rue Paul Dubois
44000 NANTES
887 552 214 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 20 mai2021, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20 mai 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Olivia BOUQUET, demeurant 7 rue Paul Dubois – 44000 NANTES, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 7 rue Paul Dubois – 44000 NANTES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES, en annexe au RCS.

Pour avis,

Le Liquidateur

21IJ07330

AVIS DE DISSOLUTION

ASK Société à responsabilité limitée au capital de 500 euros. Siège social : 58 Avenue du Bout des Landes 44300 NANTES. 843 562 042 RCS NANTES

Par décision du 31.10..2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31.10.2019 et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur M. YALDIRAK Cihan Mickaël, demeurant 58 Avenue du Bout de Landes –44300 Nantes, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 58 Avenue du Bout de Landes –44300 Nantes, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nantes Mention sera faite au RCS Nantes. Pour avis

21IJ07328

REZE - THOUARE SUR LOIRE

AVENIR DU DOMICILE

SARL en liquidation
Au capital de 500 €
Siège social et de liquidation : 1 rue de la Verdière
44470 MAUVES SUR LOIRE
839 990 645 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

En date du 31/05/21, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Patricia CIAN, 18 Chemin de l'Hermitage 44470 THOUARE SUR LOIRE, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 1 rue de la Verdière 44470 MAUVES SUR LOIRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES. Pour avis Le Liquidateur.

21IJ07360

LES BELLES CANAILLES S.A.R.L

SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 1 rue de la Corse
44000 NANTES
841 323 389 RCS de NANTES

Le 14/06/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Estelle PETCUSIN, 1 rue de la corse, 44000 NANTES et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de NANTES.

21IJ07218

FONDS DE COMMERCE DROIT AU BAIL

AVIS DE CESSION D'UNE BRANCHE D'ACTIVITE

Suivant acte sous seing privé en date à ST HERBLAIN du 31 mai 2021, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de NANTES 2 le 10 juin 2021, Dossier 2021 00070233, référence 4404P02 2021 A 06319,

la société SYD GROUPE, SARL au capital de 240 000 €, dont le siège social est 11 rue de la Rabotière – 44800 ST HERBLAIN, immatriculée sous le numéro 490 611 779 RCS NANTES, représentée par M. David LE GLANAER et M. Yann TRICHARD, cogérants,

A CEDE

à la société SYD GROUPE DIGITAL CARE, SARL au capital de 100 000 €, dont le siège social est 11 rue de la Rabotière – 44800 ST HERBLAIN, immatriculée sous le numéro 822 820 320 RCS NANTES, représentée par M. Yann TRICHARD, gérant,

une branche complète et autonome d'activité comprenant l'ensemble des activités supports nécessaires au fonctionnement du groupe SYD, sis et exploité 11 rue de la Rabotière – 44800 ST HERBLAIN, moyennant le prix de 500 000 €.

Entrée en jouissance au 31 mai 2021.

L'acquéreur sera immatriculé au RCS de NANTES.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité.

Pour avis

21IJ07229

SELARL CABINET BATAILLE
Wanda BATAILLE - Avocat
1 Impasse Pasteur
44110 CHATEAUBRIANT
RCS NANTES 822 631 982

INSERTION UNIQUE

Suivant acte ssp en date du 01.06.2021, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de SAINT-NAZAIRE 1, le 03.06.2021, Dossier 2021 00050856, référence 4404P04 2021 A 00925,

La Société **PHARMACIE A THARON PLAGE**, SARL au capital de 200 000,00 €, dont le siège social est sis à SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF(44730) – THARON PLAGE – 25 Avenue Ernest Chevrier, immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE sous le n° 532 239 340,

A cédé à la Société **PHARMACIE DE THARON PLAGE**, SELARL au capital de 150 000 €, dont le siège social est sis à SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF(44730) – THARON PLAGE – 25 Avenue Ernest Chevrier, immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE sous le n° 899 180 905,

Le fonds de commerce d'**officine de pharmacie,** sis à SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF (44730) – THARON PLAGE – 25 Avenue Ernest Chevrier, pour l'exploitation duquel la SARL PHARMACIE ATHARON PLAGE est immatriculée au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le n° 532 239 340,

Prix : 2 500 000,00 €.

Entrée en jouissance : 01.06.2021.

Pour la réception des oppositions, domicile est élu au Cabinet de Maître Magali AMISSE-GAUTHIER, Avocat, 8 Rue Alphonse Daudet – 44350 GUERANDE.

Pour insertion unique, Me W. BATAILLE

21IJ06959

ANNONCES LÉGALES

02 40 47 00 28

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

SELAS ENTRE LOIRE ET VILAINE
2 avenue des Sports
44750 CAMPBON
Tél. 02 40 56 55 77

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Julien THOMAS, le 03 Juin 2021, enregistré à SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT SAINT NAZAIRE 1, le 09/06/2021, Dossier 2021 00053211, référence 4404P04 2021 N 00742,

La société dénommée **GROUPE BLAIN HABITAT**, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à ORVAULT (44700), 4 rue du Printemps,

A cédé à

La société dénommée **2P IMMO**, Société par actions simplifiée, dont le siège social est à PLESSE (44630), 12 place de l'Eglise,

Le fonds de commerce d'**AGENCE IMMOBILIERE** comprenant les activités de transactions et locations immobilières, exploité PLESSE (44630), 12 place de l'Eglise, connu sous le nom de Blain Habitat.

Moyennant le prix de 72.500,00 €, savoir aux éléments incorporels : 35.500,00 € et aux matériel et mobilier commercial : 37.000,00 €

Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Julien THOMAS, notaire à CAMPBON, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Julien THOMAS

21IJ07158

Maître Cécile GAUTHIER, Notaire
1 bis avenue du Gulf Stream
44380 PORNICHET

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Cécile GAUTHIER, Notaire Associée de la société « Notaires Presqu'île Associés, Société Civile Professionnelle Titulaire d'un office notarial », à PORNICHET, 1 bis, avenue du Gulf Stream, le 29 mai 2021, enregistré au SPF de Saint-Nazaire 1, le 8 juin 2021, Dossier 2021 00053141 référence 4404P04 2021 N 00741, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée API ET ASSOCIES, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à PORNICHET (44380), 4 avenue Louis Barthou, identifiée au SIREN sous le numéro 512 788 654 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

A la Société dénommée FARM TO FORK, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à PORNICHET (44380), 4 avenue Louis Barthou, identifiée au SIREN sous le numéro 898 909 593 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Désignation du fonds : fonds de commerce de RESTAURANT - PLATS A EMPORTER sis à PORNICHET (44380) 4 avenue Louis Barthou, lui appartenant, connu sous le nom commercial "LE SAINT-VALENTIN", et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE, sous le numéro 512 788 654 00014.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (75.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour QUARANTE-CINQ MILLE HUIT CENT SEIZE EUROS (45.816,00 EUR),

- au matériel pour VINGT-NEUF MILLE CENT QUATRE-VINGT-QUATRE EUROS (29.184,00 EUR).

Etant précisé que la négociation a été assurée par la société CAPIFRANCE représentée par M. ROYER.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Me GAUTHIER à PORNICHET (44380) 1 bis avenue du Gulf Stream, domicile élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

21IJ07173

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me RICHARD de LATOUR, notaire à Nantes, en date du 26 mai 2021, enregistré le 7 juin 2021, au SPFE NANTES II, case 2021N 1942.

La Sté **SEKKATE**, SARL au capital de 10000,00 euros, sise 3 rue de la Juiverie, 44000 NANTES sous le numéro 794404830, immatriculé au greffe du TC de Nantes,

A cédé à : la Sté **POMME BUCHE**, SARL au capital de 20000,00 euros, sise 3 rue de la Juiverie, 44000 NANTES, sous le numéro 898153853, immatriculée au greffe du TC de Nantes.

Moyennant le prix de 100.000,00 euros son fonds de commerce de **restauration rapide** exploité 3 rue de la Juiverie, 44000 Nantes.

Entrée en jouissance au 26 mai 2021.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité et pour la correspondance en l'étude Me RICHARD de LATOUR, notaire à NANTES (44000), 14 boulevard Gabriel Guist'hau.

21IJ07209

NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIES
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Christophe VIGUIER, Notaire à LA BAULE, le 14 juin 2021, négocié par l'agence CONSULT TRANSACTIONS à GUERANDE, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée TY NICOLLE, SARL au capital de 1.500,00 €, dont le siège est à BATZ-SUR-MER (44740), 1 rue des Etaux, identifiée au SIREN sous le numéro 845350800 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

A la Société dénommée LE FRANC-GUILHOU, SAS au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à BATZ-SUR-MER (44740), 1 rue des Etaux, identifiée au SIREN sous le numéro 900021213 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Désignation du fonds : fonds de commerce de CRÊPERIE, PETITE RESTAURATION, VENTE A EMPORTER sis à BATZ-SUR-MER (44740) 1, rue des Etaux, lui appartenant, connu sous le nom commercial LA COCOTTE EN PÂTE, et pour lequel il est immatriculé au RCS de SAINT-NAZAIRE, sous le numéro SIREN 845 350 800 et le numéro SIRET 845 350 800 00015.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 135.000,00 EUR, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 122.405,00 EUR,

- au matériel pour 12.595,00 EUR.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le Notaire.

21IJ07213

Me Julien PINEAU
P.A. La Bretonnière
1Bis rue Augustin Fresnel BP 20237
Boufféré - 85600 MONTAIGU-VENDEE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte SSP du 20/05/2021, enregistré le 02/06/2021 au Service de la Publicité Foncière et de l'enregistrement de NANTES 2, dossier 2021 00063847, référence 4404P02 2021 A 05973, **Monsieur Daniel LOGE**, demeurant 8 les rives de l'Acheneau - 44710 PORT-SAINT-PERE, immatriculé sous le statut d'entrepreneur individuel au RCS de NANTES sous le numéro 479 358 202, a cédé à la société **POISSONNERIE LOGE DS**, société à responsabilité limité au capital de 5 000 euros, dont le siège est situé 4 La Turoillerie - 44310 SAINT-LUMINE-DE-COUTAIS et immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 899 065 767, un fonds de commerce de **vente ambulante au détail de poissonnerie** exploité au 8 les rives de l'Acheneau - 44710 PORT-SAINT-PERE. Prix : 90 000 euros. Jouissance : 20/05/2021. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, pour validité et pour correspondance à Oratio Avocats située 5 rue Albert Londres - BP 90310 - 44303 NANTES CEDEX 3.

21IJ07194

Notre site Internet : *www.informateurjudiciaire.fr*

SELAS ENTRE LOIRE ET VILAINE
2 avenue des Sports
44750 CAMPBON
Tél. 02 40 56 55 77

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Julien THOMAS, le 04 Juin 2021, enregistré à SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT SAINT NAZAIRE 1, le 11/06/2021, Dossier 2021 00053953, référence 4404P04 2021 N 00749,

La société dénommée **GROUPE BLAIN HABITAT**, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à ORVAULT (44700), 4 rue du Printemps,

A cédé à

La société dénommée **LOUMAE**, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à CARQUEFOU (44470), 2 rue Harrouys,

Le **fonds de commerce ADMINISTRATION DE BIENS ET DE GESTION LOCATIVE IMMOBILIERES** comprenant un portefeuille d'environ 67 lots, exploité à PLESSE (44630), 12 place de l'Eglise.

Moyennant le prix fixé à 2.5 fois le chiffre d'affaires annuel hors taxes - pour une période de 12 mois - se rapportant aux mandats transférés aux Cessionnaire sur la base d'une liste des mandats transférés arrêtée au plus tard le 31 août 2021 sans excéder le montant plafond de 55.536,80 €. Le prix de cession s'applique uniquement aux éléments incorporels.

Entrée en jouissance a été fixée au 1er juillet 2021.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Julien THOMAS, notaire à CAMPBON, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Julien THOMAS
21IJ07352

NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIES
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Frédéric PHAN THANH, Notaire à LA BAULE, le 16 juin 2021, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Amadou Baïtir LEYE et Madame Chantal Elisabeth Jacqueline RAFFIN, demeurant ensemble à MESQUER (44420) 155, route de Kervarin Kercabellec.

Monsieur est né à PARIS (75006), le 16 décembre 1962,

Madame est née à CHALLANS (85300), le 2 février 1969.

A la Société dénommée ZOBIK, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à MESQUER (44420), 141 route de Kervarin Kercabellec, identifiée au SIREN sous le numéro 898 441 837 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Désignation du fonds : fonds de commerce de CAMPING sis à MESQUER (44420) 141, route de Kervarin - Kercabellec, lui appartenant, connu sous le nom commercial LE BEAUPRE, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE, sous le numéro 532 015 237 et le numéro SIRET 532 015 237 00011.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT MILLE EUROS (200.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CENT DIX-HUIT MILLE EUROS (118.000,00 EUR),

- au matériel pour QUATRE-VINGT-DEUX MILLE EUROS (82.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le Notaire

21IJ07374

LOCATIONS-GÉRANCES

FIN DE LOCATION GÉRANCE

La location gérance du fonds de commerce d'**Agence de Voyage** sis et exploité à NANTES (44000) – 3 Place Graslin et 1 rue Piron confiée par acte ssp en date du 07/01/2021 par la **SAS LINEA VOYAGES** au capital de 400 000 €, 2 avenue du Premier Consul 20000 AJACCIO à la **SAS GERARD PONS VOYAGES** au capital de 85 440 € dont le siège social est au BOUSCAT 55 bis avenue de la Libération immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 342368750 et au titre de l'établissement secondaire au RCS de NANTES sous le n° 342 368 750 00085, a pris fin le 29/04/2021 par sa résiliation par acte ssp en date du 29/04/2021.

21IJ07146

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

La location gérance du fonds de commerce d'alimentation générale situé à Pornic (44210) - 20 rue de l'Eglise, confiée par la société **DISTRIBUTION CASINO FRANCE**, SAS au capital de 106 801 329 euros, siège social à Saint-Etienne (42000) - 1 cours Antoine Guichard, RCS 428 268 023 Saint-Etienne à la société **COQUELICOT & CO**, SAS au capital de 5 000 euros, siège social à Pornic (44210) - 20 rue de l'Eglise, RCS 853 890 325 Saint-Nazaire a été résiliée le 24 avril 2021.

21IJ07193

LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 avril 2021 à BRON et du 7 mai 2021 à ST-ETIENNE, la Société **DISTRIBUTION CASINO FRANCE**, SAS au capital de 106 801 329 euros, siège social ST-ETIENNE (42000) 1 cours Antoine GUICHARD, RCS 428 268 023 ST-ETIENNE, a donné en location-gérance à la Société **SODI OUEST**, SAS à Associé unique au capital de 10 000 euros, siège social BRON (69500) 6 / 8 rue du 35ème Régiment d'Aviation, RCS 789 590 536 LYON, un fonds de commerce d'**alimentation générale** comprenant les éléments corporels et incorporels à PORNIC (44210) - 20 rue de l'Eglise, pour une période de deux mois du 25 avril 2021 au 24 juin 2021.

21IJ07202

FIN DE LOCATION-GERANCE

Le contrat de location-gérance consenti suivant acte SSP en date du 10/09/2018 par la société TAXI SUR LE POUCE, SARL au capital de 3000 € sis 5 rue de la Sapinière 44300 Nantes RCS Nantes 840 729 628, à compter du 10/09/2018 au profit de la société EYA TAXI, SARL au capital de 5000 €, sis 16 rue de Carquefou 44470 Thouaré sur Loire, RCS Nantes 820 019 974 et portant sur le fonds de commerce de l'autorisation de stationnement n°9 et du véhicule équipé taxi sis et exploité à Saint-Herblain, a pris fin le 30/06/2021.

21IJ07363

SERVICE DE RELECTURE ASSURÉ

ENVOIS EN POSSESSION

ENVOI EN POSSESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11 juillet 2018,

Madame Danielle Marthe Josèphe **MÉTEYER**, en son vivant retraitée, demeurant à NANTES (44000) 41 rue Bougainville.

Née à CHOLET (49300), le 9 mai 1946.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à NANTES (44000) (FRANCE), le 1er avril 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Julie BREMENT, Notaire de la Société Civile Professionnelle « Thierry THOMAS, Arnaud HOUIS, Arnaud GIRARD, Marie-Virginie DURAND, Pierre VILLATTE et Julie BREMENT, notaires, associés d'une Société Civile professionnelle titulaire de deux Offices Notariaux », ayant son siège à REZE (44400), 3 rue Victor Hugo, et exerçant dans l'office dont cette dernière est titulaire à la résidence de NANTES, 59 boulevard Pasteur, le 16 juin 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Julie BREMENT, notaire à NANTES (44100) 59 boulevard Pasteur, référence CRPCEN : 44146, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

21IJ07355

JANNIN - STARCK & ASSOCIÉS
NOTAIRES
3 rue Piron - 44000 NANTES
officenotarialruepiron@notaires.fr

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 28 décembre 2016,

Annie Marcelle Marie ROCHEDREUX, en son vivant retraitée, demeurant à NANTES (44) 32 rue du Loquidy. Née à GUEMENE PENFAO (44) le 14 juin 1949. Célibataire, non liée par un PACS. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à SAINT-HERBLAIN (44) le 11 avril 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testaments reçu par Me Louis-Xavier STARCK, Notaire associé de la SCP « François-Xavier JANNIN et Louis-Xavier STARCK, notaires associés » titulaire d'un Office Notarial à NANTES (44) 3 Rue Piron, le 29 mai 2021, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Louis-Xavier STARCK, notaire à NANTES (44) 3 rue Piron, référence CRPCEN : 44018, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

21IJ07175

STRATÉIA NOTAIRES
STRATÉIA NOTAIRES
SARL titulaire d'un Office notarial
22 rue des Halles 44000 NANTES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 13 octobre 2018,

Madame Monique Louise Françoise DAVID, en son vivant retraitée, demeurant à REZE (44400) 13 rue Eugène Orieux

Née à LORIENT (56100), le 17 août 1933.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à NANTES (44000) (FRANCE), le 29 janvier 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Anne-Sophie DUBOURG, de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « STRATÉIA Notaires », titulaires d'offices notariaux, dont le siège est à NANTES (Loire Atlantique), 22 rue des Halles, exerçant en l'office du 25-27 rue de Bel Air à NANTES, le 10 mai 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Anne-Sophie DUBOURG, notaire à NANTES, référence CRPCEN : 44016, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, soit le 10 juin 2021.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

21IJ07063

SUCCESSIONS

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Par décision du TJ de NANTES en date du 16/09/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme NICOLAS veuve BOURGET Marie décédée le 08/07/2012 au LOROUX-BOTTEREAU (44). Réf. 0448051418/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500969

Par décision du TJ de NANTES en date du 03/09/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme RICHARD veuve DANIEL Lucienne décédée le 16/12/2015 à NOZAY (44). Réf. 0448050037. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500970

La Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, curatrice de la succession de M. TERNIER Arnaud décédé le 15/01/2016 à NANTES (44) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0448013513.

21500971

Par décision du TJ de NANTES en date du 30/01/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme BERARD veuve DELAUNAY Marie-Thérèse décédée le 25/08/2016 à MASSERAC (44). Réf. 0448054463/SC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500972

Par décision du TJ de SAINT-NAZAIRE en date du 19/04/2021 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. BROSSAUT LOUIS décédé le 10/11/2017 à SAINT-NAZAIRE (44). Réf. 0448071298. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500983

Par décision du TJ de SAINT-NAZAIRE en date du 02/02/2021 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. CARDINAL MAURICE décédé le 27/10/2017 à SAINT-NAZAIRE (44). Réf. 0448071636. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500984

Par décision du TJ de NANTES en date du 09/12/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme DANIEL Véronique décédée le 04/03/2020 à COUËRON (44). Réf. 0448065082/SC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500985

Par décision du TJ de SAINT-NAZAIRE en date du 03/04/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme NERON Lysiane décédée le 23/09/2017 à SAINT-BREVIN-LES-PINS (44). Réf. 0448043918/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500988

Par décision du TJ de NANTES en date du 24/05/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. VIOLIN Marcel décédé le 04/12/2016 à ANCENIS (44). Réf. 0448071609. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500989

Par décision du TJ de NANTES en date du 28/01/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme OUARY div MONTEAU Jeannine décédée le 06/02/2017 à NANTES (44). Réf. 0448053894/SC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500990

Par décision du TJ de NANTES en date du 03/12/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. OUAIRY Jean décédé le 19/12/2018 à NORT-SUR-ERDRE (44). Réf. 0448053041/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500994

Par décision du TJ de NANTES en date du 22/09/2020 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme MANISE DIV ROUYER GENEVIEVE décédée le 27/03/2019 à CARQUEFOU (44). Réf. 0448056685. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500996

Par décision du TJ de NANTES en date du 03/09/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme PETIT VVE RICHARD GEORGETTE décédée le 02/07/2010 à TOUVOIS (44). Réf. 0448053368. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21500998

Par décision du TJ de NANTES en date du 10/09/2018 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme ROLLAND BENEDICTE décédée le 13/04/2015 à ISSE (44). Réf. 0448036491. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21501001

Par décision du TJ de NANTES en date du 03/09/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. RISSAKOFF ALEXANDRE décédé le 14/07/2017 à LES TOUCHES (44). Réf. 0448049905. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21501002

Par décision du TJ de NANTES en date du 03/09/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. MARCUS PHILIPPE décédé le 03/10/2017 à NANTES (44). Réf. 0448049903. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21501003

Par décision du TJ de NANTES en date du 03/12/2019 la Directrice régionale des finances publiques de la Loire-Atlantique, 4 quai de Versailles, CS 93503 44035 Nantes cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. MORANVILLE CHRISTIAN décédé le 13/01/2017 à NANTES (44). Réf. 0448053119. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

21501004

RÉGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 1er juin 2021 dressé par Maître Thierry ROBVEILLE, notaire membre de la SELARL dénommée "SELARL Thierry ROBVEILLE" titulaire d'un office notarial dont le siège est à VILLENEUVE-EN-RETZ (Loire-Atlantique) Zone commerciale Les Salines - chemin de la culée. Monsieur Serge Yvon Georges CHENEAU né le 5 août 1954 à MACHECOUL-SAINT-MEME (44). Et Madame Marylène Jeannette Stéphanie GUIBRETEAU née le 9 mars 1955 à MACHECOUL-SAINT-MEME (44). Demeurant ensemble 3 impasse du loquais à SAINTE PAZANNE. Mariés le 26 juin 1976 par devant l'officier de l'Etat civil de SAINTE PAZANNE sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage. Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

21IJ07140

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Par acte authentique reçu le 11/06/2021, par Maître FARRANDO Benoit, notaire à PARIS (75008) 34-36, rue de Constantinople, n° CRPCEN (75104) Monsieur Damien André Jean René ROY et Madame Valentine Grégoire Marie TOLLU, épouse ROY, demeurant ensemble 22, rue Alsace Lorraine 44400 REZE, mariés par devant l'officier d'état civil de MESQUER (Loire Atlantique) le 22/09/2018 sous le régime légal de la communauté d'acquêts, ont déclaré adopter le régime de la séparation de biens.

Les oppositions seront reçues dans les trois mois de la présente publication, chez Maître FARRANDO Benoit susnommé.

En cas d'opposition, la convention devra, pour avoir effet entre les parties, être soumise à l'homologation du Tribunal Judiciaire du domicile des époux.

21IJ07181

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laëtitia BERNAERT-GROHARD, Notaire associé de la Société Civile professionnelle « Laëtitia BERNAERT-GROHARD et Pierre POUSSIER, notaires associés » dont le siège social est situé à SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF, 9, Avenue Ernest Chevrier, CRPCEN 44149, le 12 juin 2021, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par retrait de la clause d'attribution intégrale au conjoint survivant et ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE :

Monsieur Michel Jean Adolphe COLOMBEL, et Madame Marie-Claude Louise Gabrielle MARQUIE, demeurant ensemble à SAINT-HERBLAIN (44800) 2 Rue de la Marcellière.

Monsieur est né à PARIS 16ÈME ARRONDISSEMENT (75016) le 8 mars 1947,

Madame est née à PARIS 16ÈME ARRONDISSEMENT (75016) le 14 janvier 1946.

Mariés à la mairie de PARIS 16ÈME ARRONDISSEMENT (75016) le 28 juillet 1970 sans contrat préalable. Actuellement soumis au régime de la Communauté universelle aux termes de l'acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Eric FAUVEL, notaire à NANTES le 7 janvier 2008, devenu définitif par suite de non opposition.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

21IJ07180

OFFICE NOTARIAL
DEJOIE FAY GICQUEL
17 Rue de la Garenne
44120 VERTOU
Tél : 02.40.80.08.08

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Noms : Marie Bernadette **ROBERGEOT** - Jean-Luc Albert Jacques Georges Edouard **LEPEIGNEUL**

Domicile : 14 Rue Georges Brassens 44115 BASSE GOULAINE

Date et lieu de mariage : 24 août 1978 à RENNES (35000)

Régime matrimonial avant modification : Communauté d'acquêts

Modification du régime matrimonial opérée : Communauté universelle

Notaire rédacteur : Maître Laurent DEJOIE

Date de l'acte : 29 mai 2021

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

21IJ07178

GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Floriane CHASSÉ, Notaire à NANTES (44000), le 08/06/2021, Monsieur Jacques Bruno Emile ROUGET et Madame Nadine Marcelle Marie-Paule GAILLARD, demeurant ensemble à SAINT-BREVIN-LES-PINS (44250) 200 avenue Raymond Poincaré, mariés à ATHIS-MONS (91200) le 17/03/1979 sous le régime de la communauté d'acquêts ont adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de la présente publication et devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé réception ou par acte d'huissier de justice à Me Floriane CHASSÉ, notaire à NANTES (44000), 134 rue Paul Bellamy.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux affaires familiales du Tribunal judiciaire compétent.

Pour avis

Le notaire
21IJ07134

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Marie BARRE-LE BRIS, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle "Frédérique CIRMAN, François TESSIER et Emmanuelle BAGET, notaires associés", titulaire d'un Office Notarial à NANTES (Loire Atlantique), 19 Rue Jeanne d'Arc**, CRPCEN 44006, le 15 juin 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

Monsieur Rebai **BOUSSNOUNE**, Conducteur Routier, et Madame Rym **BENDANI**, Agent de Service, demeurant ensemble à NANTES (44100) 14 rue de Préfailles.

Monsieur est né à TLELET (TUNISIE) le 10 octobre 1984,

Madame est née à MESRA (ALGERIE) le 1er janvier 1983.

Mariés à la mairie de NANTES (44000) le 17 mars 2018 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité tunisienne.

Madame est de nationalité algérienne.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

21IJ07274

INFORMATEUR JUDICIAIRE

Un journal spécialisé pour vos annonces légales

C'est plus sûr !

S.N.P.J.
Syndicat National de la Presse Judiciaire

GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Xavier FROMENTIN, Notaire à NANTES (44000), le 7 juin 2021, Monsieur Daniel Yves André LOHEZIC et Madame Martine Denise Marie Claude GUILLERME, demeurant ensemble à TREILLIERES (44119), 15 Rue du Fournil, mariés à SAINT-NOLFF (56250) le 29 juin 1984 sous le régime de la communauté légale, ont adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de la présente publication et devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Xavier FROMENTIN, notaire à NANTES (44000), 134 rue Paul Bellamy.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à Monsieur le juge aux affaires familiales du Tribunal de grande instance compétent.

Pour avis

Le notaire
21IJ07156

SELARL NOTICYA
Me Yann PINSON et
Me Elodie GUERIF
Notaires
55, rue de l'Avenir
BP 35088
35550 - PIPRIAC

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 15 juin 2021 dressé par Me Yann PINSON, notaire associé à PIPRIAC.

Monsieur Guy Emile Marie **LANRIVAIN** né(e) le 3février 1956 à REDON.

Et Madame Michelle Marie Eugénie **CHAUVIN** né(e)le 13 mai 1957 à AVESSAC.

Demeurant ensemble Les Bauches routes de Nantes, 44460 St Nicolas de Redon.

Mariés le 18 juin 1977 par devant l'officier de l'Etat civil de AVESSAC sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Ont décidé d'ajouter à leur régime matrimonial une clause d'attribution intégrale de communauté au conjoint survivant.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu àcet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

Me Yann PINSON

21IJ07307

CHANGEMENTS DE NOM

M. Guillaume Robert Jean AUBERT, 50 bis rue de la cité, 44170 ABBARETZ, né le 11/04/1997 à ÉTAMPES (91) dépose une requête auprès du garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : **MARCHAND**.

21IJ07170

IJ INFORMATEUR JUDICIAIRE
ABONNEMENT
02 40 47 00 28
abonnement@informateurjudiciaire.fr

RECTIFICATIFS-ADDITIFS

GMV Notaires
Notaires associés NANTES
41 rue Jeanne d'Arc
44000 NANTES

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° 21IJ06555 parue dans ce journal le 4/06/2021, concernant la SCI **MENDES France 49**, au capital de 2.170.000 **€**, ayant son siège social à NANTES (44000), 29 Boulevard Guisth'au,

Dénomination sociale :

Au lieu de : MENDES France

Lire : MENDES France 49

Pour avis.

21IJ07302

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'EDEN

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 76 250 euros
Siège social : 101 boulevard Dalby – 44000 NANTES
Siège de liquidation : 6 rue de la Mazure
44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE
385 375 001 RCS NANTES

AVIS RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans le journal INFORMATEUR JUDICIAIRE du 21 mai 2021 concernant la dissolution de la société. Il fallait lire que le siège de la liquidation est fixé 6 rue de la Mazure – 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE.

Pour avis

Le Liquidateur

21IJ07311

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES (TGI)

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

RG 21/01915 - N° Portalis DBYS-W-B7F-LCTX

Date : 08 Juin 2021

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde de **S.C.I. LE QUADRANT**, demeurant 1 rue Du Guesclin, BP 61905 44019 NANTES CEDEX 1.

Activité : gestion de biens immobiliers. N° RCS : 508300936 NANTES.

Mandataire Judiciaire : la SELARL Cécile JOUIN en la personne de Me Cécile JOUIN, 6 Place Viarme BP 32214 44022 NANTES cedex 1.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication dans le BODACC auprès du mandataire judiciaire. Portail des Administrateurs et Mandataires judiciaires :

www.creditors-services.com

21500973

N° RG 15/05886 - N° Portalis DBYS-W-B67-IEMZ

Date : 08 Juin 2021.

Jugement modifiant le plan de redressement de **S.C.I. CHANTOCLEM**, demeurant 19 boulevard Stalingrad 44000 NANTES.

Activité : location de biens immobiliers.

N° RCS : 488 008 517 NANTES.

Commissaire à l'exécution du plan : la SELARL Cécile JOUIN en la personne de Me Cécile JOUIN, 6 Place Viarme BP 32214 44022 NANTES cedex 1.

21500974

TRIBUNAL DE COMMERCE NANTES

Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(JUGEMENT DU 09 JUIN 2021)

SAS Energii Solutions, 24 chemin des Bateliers, 44300 Nantes, RCS Nantes 820 927 572. Ingénierie, études techniques. Date de cessation des paiements le 1er décembre 2020. Liquidateur : Maître Delaere de la SCP Delaere 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Portail des administrateurs et mandataires judiciaires : www.creditors-services.com.

4401JAL20210000000455

SAS PMRR SERVICES, 13 rue Henri Giffard ZI de la Seiglerie 3, 44270 Machecoul-Saint-Même, RCS Nantes 808 793 483. Autres activités de poste et de courrier. Date de cessation des paiements le 9 décembre 2019. Liquidateur : Selarl Cecile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Portail des administrateurs et mandataires judiciaires : www.creditors-services.com.

4401JAL20210000000456

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(JUGEMENT DU 09 JUIN 2021)

SARL CONSTRUCTION LATOUCHE, 4B rue des Chênaies, 44110 Erbray, RCS Nantes 805 186 640. Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Date de cessation des paiements le 9 décembre 2019. Mandataire Judiciaire : Maître Delaere de la SCP Delaere 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Portail des administrateurs et mandataires judiciaires : www.creditors-services.com.

4401JAL20210000000452

SARL AM ZAMPINO, 9 rue Lamoricière, 44100 Nantes, RCS Nantes 509 393 591. Travaux de revêtement des sols et des murs. Date de cessation des paiements le 9 décembre 2019. Mandataire Judiciaire : Selarl Cecile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Portail des administrateurs et mandataires judiciaires : www.creditors-services.com.

4401JAL20210000000453

PROCEDURES EN COURS

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(JUGEMENT DU 08 JUIN 2021)

SARL BASTIAN, 4 avenue André Citroën, 44800 Saint Herblain, RCS Nantes 850 609 595. Activités des centres de culture physique. Liquidateur : Maître Dolley de la SCP Dolley Collet 5 rue Crébillon 44000 Nantes,.

4401JAL20210000000451

AUTRES JUGEMENTS

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT

(JUGEMENT DU 09 JUIN 2021)

SAS UROLOGIE NANTES - CLINIQUE & INSTITUT D'UROLOGIE, Avenue Jacques Cartier Site Atlantis, 44800 Saint-Herblain, RCS NANTES 857 802 102. Activités hospitalières.

4401JAL20210000000454

TRIBUNAL DE COMMERCE SAINT NAZAIRE

Greffe du Tribunal de Commerce de Saint-Nazaire

PROCEDURES EN COURS

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(DÉPÔT DU 31 MAI 2021)

SAS RETZ - SAINT-GILDAS REALISATIONS, 4 rue des Chênes - Bâtiment 1, Zone Artisanale de Bel Air, 44320 Chauvé, RCS Saint-Nazaire 820 498 186. Travaux de peinture et vitrerie. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de Commerce a été déposé au greffe le 31 mai 2021. Les contestations sont recevables dans un délai d'un mois à compter de la date de publication au Bodacc.

4402JAL20210000000167

CLÔTURES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(JUGEMENT DU 09 JUIN 2021)

SARL CPPL, 14 rue de Cornen, 44510 Le Pouliguen, RCS Saint-Nazaire 823 431 945.

4402JAL20210000000168

SARL ESKADA, rue du Traité de Paris, Zac de l'Europe, 44210 Pornic, RCS Saint-Nazaire 444 465 504.

4402JAL20210000000169

SARL TRANSPORTS F.H., 8 boulevard de la Liberté, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 501 700 884.

4402JAL20210000000170

AUTRES JUGEMENTS

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT

(JUGEMENT DU 09 JUIN 2021)

SARL GARAGE LOGERIE, route de la Prée, 44770 Préfailles, RCS Saint-Nazaire 385 202 692. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers.

4402JAL20210000000172

RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(JUGEMENT DU 09 JUIN 2021)

SARL PORNIC CARROSSERIE, 7 rue Pierre Et Marie Curie, Zone de la Blavetiere, 44210 Pornic, RCS Saint-Nazaire 814 651 923. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Date de cessation des paiements le 15 octobre 2019. Liquidateur SCP Philippe Delaere en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 la Baule cedex. Avec poursuite d'activité au Madame Béatrice David. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. Portail des administrateurs et mandataires judiciaires : www.creditors-services.com.

4402JAL20210000000171

LA BAULE

23 & 24
SEPT. 2021

FESTIVAL

THINK FORWARD

Réenchantons l'avenir

PARTICIPEZ À L'ÉVÉNEMENT DE LA REPRISE

Des intervenants de haut niveau, une parole libérée,
rendez-vous au Palais des congrès de La Baule
les 23 et 24 septembre 2021.

Stéphane Mallard

Christine Kerdellant

Luc Ferry

Emmanuelle Duez

Philippe Dessertine

Marjolaine Grondin

Benjamin Louvet

INSCRIVEZ-VOUS

www.festival-think-forward.fr

Avec la participation
de **Geoffroy Roux de Bézieux**

PARTICIPEZ À L'ÉVÉNEMENT DE LA REPRISE

UN ÉVÉNEMENT
OPE groupe

IMPLANTEZ VOTRE ACTIVITÉ EN LOIRE-ATLANTIQUE

Découvrez nos offres foncières et immobilières en Loire-Atlantique

Terrains viabilisés
Bâtiments d'activités ou
Bureaux clés en main

Consultez toutes
nos opportunités sur :
immo-eco44.fr

Contactez-nous : 02 40 48 48 00
info-comm@lad-sela.fr
@LADeveloppement

Loire-Atlantique développement
/aménagement et construction

CONSTRUIRE ENSEMBLE LE CADRE DE VIE DE DEMAIN